Pour l'avenir de l'agroindustrie

Rapport annuel 2008-2009

1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 **2009**

50 ans
1959-2009

1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 **2009**

50 ans 1959-2009

Pour l'avenir de l'agroindustrie

Rapport annuel 2008-2009

Table des matières

Faits saillants opérationnels et financiers 4
Notre raison d'être 5
Notre façon d'être 6
Profil de la société 8
Message du président-directeur général 10
Message du président du Conseil d'administration 12
Message du ministre 13
Rôle d'intérêt public 14
Gouvernance d'entreprise 19
Conseil d'administration 27
Comité exécutif 28
Responsabilité sociale d'entreprise 30
Contexte d'exploitation 37
Produits et services 46
Résultats de l'indicateur de performance global pour 2008-2009 52
Plan de l'indicateur de performance global de 2009-2010 61
Compte rendu analytique de la direction 66
États financiers 101
Bureaux de FAC 136
Glossaire 137

Depuis 50 ans, nous œuvrons pour l'avenir de l'agroindustrie

Depuis 50 ans, FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie.

L'agriculture est une industrie dynamique, et nous sommes privilégiés d'en faire partie. Nos clients, ainsi que les produits, les services et les connaissances que nous offrons et les occasions que nous créons contribuent tous au succès de cette industrie.

De génération en génération, nos clients suivent un parcours parsemé de défis et de réussites et progressent au rythme de cette industrie dynamique. Aujourd'hui, l'industrie agricole est plus diversifiée que jamais, contribue à une grande part du produit intérieur brut du Canada et représente chaque année des milliards de dollars en exportations. FAC est le plus important fournisseur de solutions financières et commerciales aux agriculteurs et aux agroentrepreneurs canadiens, et ses produits et ses services sont adaptés aux besoins particuliers de l'industrie agricole.

Beaucoup de choses ont changé depuis 50 ans, mais nous pouvons affirmer fièrement que notre loyauté, notre dévouement et notre passion pour l'industrie demeurent intacts. Ce sont ces qualités qui nous distinguent des autres. Cependant, ce sont principalement le dynamisme et la détermination de nos clients qui nous inspirent. Nous mesurons notre réussite à celle de nos clients.

Nous continuerons à œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie en proposant des produits et des services ainsi que des programmes personnalisés et des connaissances uniques qui aideront les producteurs et les agroentrepreneurs de toute la chaîne de valeur. Nous sommes déterminés à offrir à nos clients une expérience extraordinaire chaque fois qu'ils font affaire avec nous.

Faits saillants opérationnels et financiers

En 2008-2009, la situation financière mondiale a eu des répercussions sur les industries canadiennes, dont l'industrie agricole. Certains secteurs ont été durement touchés par l'instabilité économique, alors que d'autres s'en sont mieux tirés.

Malgré l'incertitude économique, l'engagement de FAC envers l'agriculture canadienne demeure inébranlable. La société continuera de faire des prêts, d'accroître son portefeuille et d'agir au mieux des intérêts de ses clients et de l'industrie, tout en veillant à ses propres intérêts.

Grâce à des clients extraordinaires et à des employés compétents qui ont à cœur la réussite de l'industrie, FAC a de nouveau connu une croissance exceptionnelle en 2008-2009, son portefeuille ayant augmenté de 2,1 milliards de dollars ou 14,1 p. 100. Bien que le nombre de prêts décaissés en 2008-2009 ait diminué, leur montant moyen s'est accru de 24 p. 100, ce qui a porté les décaissements nets à 5,1 milliards de dollars. FAC a continué d'accumuler des capitaux propres en réalisant, de nouveau, un bénéfice net positif. La croissance des intérêts créditeurs nets, cependant, a été quelque peu freinée par la hausse des frais d'administration et de la charge pour pertes sur créance. Comme l'indiquent ses résultats financiers, FAC continue de solidifier son assise financière, ce qui l'aidera à financer à long terme la croissance et l'investissement en agriculture.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Résultats d'exploitation

Portefeuille de prêts	2009	2008	2007	2006	2005
Nombre de prêts	**106 867**	98 066	101 470	95 768	90 492
Prêts (millions de dollars)	**17 098,5**	14 992,1	13 550,4	12 310,2	11 150,0
Croissance nette du portefeuille (%)	**14,1**	10,6	10,1	10,4	11,1
Prêts en règle (%)	**97,5**	97,4	97,4	97,5	96,9
Nouveaux prêts	**2009**	**2008**	**2007**	**2006**	**2005**
Nombre de prêts décaissés	**31 037**	32 561	28 684	28 634	27 948
Décaissements nets (millions de dollars)	**5 068,4**	4 285,0	3 714,7	3 317,3	3 067,2
Montant moyen des prêts décaissés (dollars)	**163 302**	131 600	129 504	115 852	109 747

Résultats financiers

Bilan (millions de dollars)	2009	2008	2007	2006	2005
Total de l'actif	**17 802,7**	15 470,5	13 834,2	12 576,3	11 405,0
Total du passif	**15 526,8**	13 693,7	12 372,1	11 312,5	10 320,5
Avoir	**2 275,9**	1 776,8	1 462,1	1 263,8	1 084,5
États des résultats (millions de dollars)	**2009**	**2008**	**2007**	**2006**	**2005**
Intérêts créditeurs nets	**508,0**	434,4	415,5	388,4	351,9
Charge pour pertes sur créances	**70,0**	5,0	38,9	62,4	95,2
Autres produits	**6,2**	14,4	7,7	6,6	5,0
Frais d'administration	**231,4**	197,6	180,5	163,0	143,7
Ajustement de juste valeur*	**(1,7)**	(41,1)	–	–	–
Participation minoritaire	**0,8**	–	–	–	–
Bénéfice net	**211,9**	205,1	203,8	169,6	118,0

* L'ajustement de juste valeur a été appliqué la première fois en 2008 à la suite de changements apportés aux normes comptables touchant les instruments financiers.

Notre raison d'être

Vision

Être des leaders visionnaires et des partenaires fiables, dans le domaine du financement et des services de gestion adaptés à l'industrie agricole, qui canalisent leurs connaissances spécialisées et leur passion de manière à créer une expérience client extraordinaire.

Mission

La société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

Résumé du rôle d'intérêt public

Notre mission est de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux petites et moyennes entreprises liées à l'agriculture. L'industrie se redéfinit constamment, ce qui se traduit par une période passionnante pour l'agriculture. Notre engagement envers l'agriculture demeure ferme, que ce soit dans les domaines du financement, de la formation, des logiciels de gestion, des programmes d'investissement communautaire ou du savoir.

Nous croyons que tout ce que nous faisons reflète notre rôle d'intérêt public. Par exemple, notre énoncé de positionnement, « Pour l'avenir de l'agroindustrie », donne le ton à notre marque. Il illustre notre conviction à l'effet que l'agriculture, y compris sa chaîne de valeur complète, est une industrie. Par cet énoncé, nous exprimons au public que nous sommes une société visionnaire déterminée à aider les producteurs et les exploitants d'entreprises à réussir dans une industrie agricole complexe.

La proposition de valeur aux clients de FAC

FAC est fière de servir l'industrie agricole canadienne en tant que plus important fournisseur de financement à cette industrie depuis 1959.

D'abord et avant tout au service des producteurs primaires, nous servons également les fournisseurs et les transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, du capital-risque, de l'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et de la formation.

Ces services aident nos clients à prendre de saines décisions d'affaires et à maximiser leur réussite.

Nous aimons prendre le temps de connaître nos clients, leurs besoins particuliers, leurs objectifs et leur vision de l'avenir. Nous les aidons à relever les défis et à saisir les occasions.

Faire affaire avec nous, c'est simple comme tout.

FAC et l'agriculture… passionnément et pour longtemps.

La SCA reconnaît le revenu non agricole dans la détermination de l'admissibilité aux prêts.

1962

Notre façon d'être

Valeurs d'entreprise

Les valeurs d'entreprise de FAC représentent nos valeurs essentielles.

Le client d'abord

FAC mesure sa réussite à celle de ses clients. Pour les aider à réussir, elle est à leur écoute et s'efforce de comprendre leurs besoins.

L'intégrité

Nous traitons les gens – nos collègues et nos clients – avec respect et prenons toutes nos décisions dans un souci d'équilibrer les besoins d'affaires et les besoins des particuliers.

Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Nous unissons nos efforts à ceux des clients pour concevoir des services adaptés à leurs besoins. Nous nouons également des partenariats avec d'autres sociétés, au profit de la clientèle.

L'engagement communautaire

Nous estimons qu'il faut participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés habitent et travaillent.

L'excellence en tout temps

FAC se soucie avant tout de la réussite du secteur agricole canadien. En effet, FAC vise toujours plus haut, s'efforce continuellement d'en apprendre davantage et travaille à l'édification d'une entreprise qui profitera aux clients et favorisera la réalisation du plein potentiel de chaque membre de son équipe.

Pratiques culturelles

Aux valeurs d'entreprise de FAC viennent s'ajouter des pratiques culturelles, qui décrivent explicitement les comportements que les membres du personnel et du Conseil d'administration sont tenus de manifester avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants.

- **Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de notre impact sur les résultats d'affaires ET de notre impact sur les gens.**
- **Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de respecter nos engagements, ententes et promesses.**
- **Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, d'établir et d'entretenir des partenariats solides.**
- **Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de créer un environnement sécuritaire où les gens sont à l'aise de s'exprimer, sans crainte de représailles.**
- **Nous mesurons notre succès à la manière dont les autres perçoivent notre leadership et y répondent, et non pas à notre point de vue.**
- **Nous nous exprimons franchement et de façon responsable. La réussite des autres nous tient à cœur et nous « ne conspirons pas » contre eux.**
- **Nous sommes « attentifs » à la contribution et à l'engagement des autres et nous sommes « ouverts » aux gens et aux idées.**
- **Nous nous montrons très ouverts à l'encadrement; nous recherchons activement de l'encadrement et nous en tenons compte.**
- **Nous faisons le nettoyage et redressons la situation rapidement.**
- **Nous reconnaissons souvent les réalisations des autres et célébrons les petites et les grandes réussites.**

5 %

Le taux d'intérêt statuaire de la SCA est établi par règlement à 5 p. 100 dans un marché à la hausse.

1964

Proposition de valeur aux employés de FAC

FAC est une société à rendement élevé composée de personnes talentueuses et dévouées, dont la passion est de contribuer à la réussite de l'agriculture canadienne. En tant que partenaires engagés, nous travaillons ensemble afin d'offrir une expérience client extraordinaire.

L'engagement de FAC envers ses employés

- Fournir un leadership qui établit des objectifs clairs et qui encadre et inspire les employés à exceller dans leur rôle.
- Créer une culture positive caractérisée par le respect et la confiance où les employés sont à l'aise et n'ont pas peur de s'exprimer d'une manière responsable, peu importe leur rôle et leur titre.
- Offrir des occasions d'apprentissage et de croissance et la possibilité de relever de nouveaux défis au sein d'une organisation chef de file de l'industrie.
- Fournir des processus, des systèmes et des outils qui facilitent le travail des employés.
- Reconnaître les accomplissements et les idées novatrices des employés.
- Offrir des salaires, des primes, un régime de retraite et des avantages sociaux concurrentiels.

L'engagement des employés envers FAC

- Être engagé envers le succès de chaque personne et chaque équipe à FAC. « **Une équipe. Un client.** »
- Offrir le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Fournir un effort supplémentaire pour démontrer au client que les employés ont à cœur ses besoins, qu'ils accordent de la valeur à sa clientèle et qu'il est facile de faire affaire avec FAC.
- Être personnellement responsable des résultats qu'ils produisent et de leur impact sur les autres, et agir avec intégrité.
- Être un penseur novateur et faire preuve de leadership en s'efforçant d'améliorer les processus de travail et la prestation des services.
- Assumer la responsabilité d'accroître continuellement leurs connaissances et leurs compétences.

1968

Profil de la société

Financement agricole Canada (FAC) mène ses activités à partir de plus de 100 bureaux situés principalement dans les collectivités rurales et possède un effectif de 1 400 employés qui sont passionnés de l'agroindustrie. FAC poursuit sa croissance afin de répondre aux besoins changeants de l'industrie et d'offrir à ses clients des solutions personnalisées de financement par emprunt et par actions, des produits d'assurance, des logiciels de gestion, des programmes d'apprentissage et des connaissances.

Nous sommes une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé. Nous fournissons du financement et d'autres services à près de 50 000 producteurs primaires, exploitants à valeur ajoutée, fournisseurs et transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons, en plus, de la formation et des publications à plus de 50 000 participants et abonnés chaque année.

Notre origine remonte à 1929, lorsque la Commission du prêt agricole canadien a été créée pour fournir du crédit hypothécaire à long terme aux agriculteurs. Puis, en 1959, la *Loi sur le crédit agricole* est édictée et la Société du crédit agricole voit le jour pour prendre la relève de la Commission du prêt agricole canadien. Elle est alors une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques.*

Le 2 avril 1993, la *Loi sur la Société agricole* est promulguée. Cette loi donnait à la société un mandat, ainsi que des pouvoirs de prêt et des pouvoirs administratifs élargis, en plus de consolider ces pouvoirs de façon à lui permettre d'offrir des services financiers aux exploitations agricoles, notamment les particuliers, les sociétés agricoles et les groupements agricoles, sous le régime d'une seule loi.

Le 14 juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* reçoit la sanction royale, ce qui nous permet d'offrir une gamme encore plus vaste de services aux producteurs agricoles et aux agroentrepreneurs.

Nous mettons également en œuvre des programmes particuliers pour le compte du gouvernement du Canada, à la demande de celui-ci, sur la base du recouvrement des coûts, dont le Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants et le Programme canadien d'options pour les familles agricoles.

Nous sommes régis par les lois et règlements fédéraux suivants ou y sommes assujettis :

- *Loi sur Financement agricole Canada*
- *Loi sur l'accès à l'information*
- *Code canadien des droits de la personne*
- *Code canadien du travail*
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *Loi sur les conflits d'intérêt*
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi*

- *Loi sur l'assurance-emploi*
- *Loi fédérale sur la responsabilité*
- *Loi sur la gestion des finances publiques*
- *Loi sur les langues officielles*
- *Loi sur la protection des renseignements personnels*
- *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*

Nous respectons également d'autres lois fédérales et provinciales, dont la *Loi sur les titres de bien-fonds*, la *Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole* et les différentes lois visant les sûretés mobilières, la protection de l'environnement, la faillite, l'assurance, la santé et la sécurité au travail et les titres.

Message du président-directeur général

Cette année, Financement agricole Canada (FAC) célèbre son cinquantième anniversaire et c'est avec fierté que nous continuons d'œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. L'agriculture est la pierre angulaire d'un Canada fort et en santé. Aujourd'hui, cette industrie fournit bien plus que les aliments et les boissons que nous consommons; sa contribution s'étend aux soins de santé, à la production d'énergie renouvelable, à la protection de l'environnement et à de nombreux autres secteurs. Au cours des 50 dernières années, nous avons évolué au rythme des besoins changeants de cette industrie diversifiée et complexe. Les producteurs et les agroentrepreneurs du Canada ne cessent de m'impressionner. La fierté qu'ils démontrent pour leur travail est une leçon d'humilité inspirante. Ces hommes et ces femmes représentent le cœur de l'agriculture, et ils nous encouragent à faire de notre mieux pour contribuer à leur succès.

Nous traversons actuellement des difficultés économiques sans précédent qui ont une incidence sur chaque industrie, et ce, à l'échelle mondiale. Nous surveillons constamment les développements internationaux et analysons leur influence éventuelle sur l'agriculture canadienne. Même si personne ne peut prédire ce que l'avenir nous réserve, notre engagement à l'égard de nos clients et de l'industrie est inébranlable. C'est pourquoi l'attention que nous portons à l'expérience client est plus importante que jamais. Nous nous efforçons d'offrir une expérience positive à tous nos clients, qu'ils soient gros ou petits, prospères ou en difficulté.

En 2008, l'agriculture primaire représentait environ 20 milliards de dollars du produit intérieur brut du Canada; la fabrication d'aliments et de boissons en représentait 24 milliards de plus. Les exportations de ces produits ont totalisé environ 40 milliards de dollars en 2008, soit une hausse de 10 milliards depuis 2004. Des possibilités considérables sont envisagées pour l'avenir de l'agriculture canadienne, à mesure que se présenteront de nouvelles occasions de commercialisation axées sur les exportations.

En 2008-2009, FAC a connu sa seizième année consécutive de croissance. Son portefeuille de prêts a atteint 17,1 milliards de dollars, par rapport à 15 milliards en 2007-2008. En tout, elle a octroyé 5,1 milliards de dollars en prêts à plus de 15 000 clients nouveaux ou existants.

Le derniere exercice nous donne un aperçu de la diversité incroyable de l'agriculture. Les conditions mondiales ont eu des répercussions nettement différentes d'un secteur à l'autre. La volatilité sans précédent du marché a découlé de changements au chapitre de l'offre et de la demande, ainsi que de la spéculation sur le marché. La majorité des céréaliculteurs ont enregistré un rendement positif malgré la hausse du coût des intrants. Même si les prix des céréales ont reculé, ils demeurent supérieurs à la moyenne quinquennale. Par contre, les producteurs et les entreprises agroalimentaires qui dépendent du marché des États-Unis ont connu des difficultés. Les secteurs du porc et du bœuf ont été touchés par les prix des intrants et par la hausse et le déclin du dollar canadien. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Nous reconnaissons la nature cyclique de l'agriculture. Conformément à notre stratégie de soutien à la clientèle, nous communiquons de façon proactive avec les clients touchés pour les appuyer dans l'élaboration de plans qui les aideront à surmonter des difficultés. En 2008-2009, nous sommes venus en aide à 213 exploitations dans le cadre de cette stratégie. Le fonds *AgriSoutien* de FAC est un autre mécanisme destiné aux clients qui ont besoin d'aide en raison d'un accident ou de graves problèmes de santé.

À FAC, nous avons à cœur les communautés où vivent et travaillent nos clients et nos employés. En tant que membre du programme *Imagine* du Centre canadien de philanthropie, FAC verse 1,5 p. 100 de ses profits annuels à des œuvres de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif. En 2008, notre programme *En campagne contre la faim* a permis de recueillir plus d'un million de livres de nourriture pour les personnes dans le besoin, soit le double de notre objectif national. Nous aussi octroyé 2 millions de dollars dans le cadre de notre programme d'investissement communautaire, dont 750 000 $ à des projets d'immobilisations au sein de communautés rurales.

50 ans
1959-2009

C'est avec fierté que nous continuons d'œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie.

Plus de la moitié des actifs de l'industrie sont actuellement détenus par des exploitants âgés de plus de 54 ans. On estime que 23 000 producteurs prendront leur retraite au cours des cinq prochaines années. Nous reconnaissons l'importance de la relève pour assurer la croissance soutenue de l'industrie. C'est pourquoi nous offrons notre soutien aux cercles 4-H et aux étudiants de niveau collégial et universitaire et nous offrons des produits et des services adaptés aux besoins des agriculteurs débutants qui empruntent pour la première fois. En 2008-2009, FAC a approuvé le décaissement de plus de 1,6 milliard de dollars en prêts à de jeunes agriculteurs.

FAC continuera d'œuvrer au service de l'agriculture en mettant l'accent sur trois priorités au cours de la prochaine décennie.

La première consiste à offrir une expérience client extraordinaire. Nous voulons que nos clients aient le sentiment que FAC leur procure un avantage et contribue à leur réussite. L'industrie de l'agriculture évolue si vite qu'il est particulièrement difficile de suivre le rythme. Nos clients sont plus informés que jamais. Nous mettons en œuvre une importante stratégie du savoir pour aider nos clients et d'autres acteurs de l'industrie à comprendre les développements qui influent sur la chaîne de valeur agricole.

Notre culture est notre deuxième priorité. Le climat de respect et de dévouement dans lequel nous travaillons a une incidence positive sur notre façon de traiter nos clients, ce qui nous permet d'offrir une expérience client extraordinaire et de produire d'excellents résultats d'affaires. Chaque année, nous menons un sondage auprès de nos employés afin de mesurer leur engagement et de connaître leur opinion. L'an dernier, le taux d'engagement de nos employés a été de 81 p. 100, ce qui nous a permis de figurer parmi les 50 employeurs de choix au Canada pour une sixième année consécutive. Nos employés connaissent l'industrie et apprécient leur travail. Ensemble, ils constituent l'essence de notre culture exceptionnelle.

Notre troisième priorité est l'efficience, qui consiste à nous surpasser constamment et à améliorer nos méthodes de travail. Nous sondons régulièrement nos clients et d'autres acteurs de l'industrie pour connaître leur opinion, ce qui nous aide à nous améliorer sans relâche.

Je suis convaincu qu'en respectant ces priorités, nous continuerons de satisfaire, voire de surpasser les attentes de nos clients et de l'industrie en leur offrant des produits, des services et des connaissances incomparables.

Cette année, nous célébrons notre cinquantième anniversaire. C'est pour nous tout un privilège d'œuvrer pour l'avenir d'une industrie aussi extraordinaire depuis 50 ans, et nous comptons bien être là pour les cinquante prochaines années!

Greg Stewart, président-directeur général

Message du président du Conseil d'administration

FAC franchit cette année une étape importante de son histoire en célébrant cinquante ans au service de l'industrie agricole canadienne. La réussite à long terme de FAC repose sur la cohérence de ses valeurs, la compréhension de son mandat et son engagement à l'égard d'objectifs communs.

Je suis très heureux d'annoncer que FAC a su maintenir son engagement à long terme envers l'agriculture.

La mission de FAC consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture. FAC rend compte au Parlement par l'entremise de l'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé.

En décembre 2008, M. Ritz m'a transmis sa lettre annuelle, qui décrit les grandes orientations du gouvernement et ses attentes à l'égard de FAC. Cet énoncé de responsabilités et de priorités souligne le rôle crucial que joue FAC par la prestation d'une vaste gamme de produits financiers à l'industrie agricole. Ce rôle est particulièrement important pour les producteurs et les agroentrepreneurs dans le contexte économique mondial actuel.

Notre Conseil d'administration est convaincu que FAC possède une solide fondation financière qui lui permet de continuer à accorder des prêts à l'industrie. Toutefois, la stabilité financière à elle seule ne suffira pas. À titre de société d'État fédérale, FAC a l'obligation de protéger et d'améliorer sa bonne réputation.

FAC prône des valeurs comme la transparence, la responsabilité et l'éthique. Je suis fier que le Conseil d'administration de FAC ait entrepris la création d'une politique sur le risque lié à la réputation à laquelle toutes les autres politiques et activités de FAC doivent être conformes. En vertu de cette politique, FAC doit non seulement observer la loi, mais voir à ce que ses activités favorisent la bonne réputation de FAC et expriment les valeurs de nos clients et de la population canadienne.

Le Conseil d'administration fait entièrement confiance au président-directeur général Greg Stewart, à l'équipe de la haute direction qu'il dirige et à leur capacité d'aider FAC à surmonter les épreuves actuelles. Nous félicitons M. Stewart pour son leadership et l'excellent exemple qu'il donne à tous les employés de FAC. Il est engagé à faire de FAC un acteur clé de la réussite de l'industrie agricole canadienne.

Le Conseil d'administration est constamment ébloui par l'innovation et l'ingéniosité dont font preuve les clients de FAC partout au pays. L'agriculture est une industrie exigeante, et nous reconnaissons que les clients de FAC font preuve de la persévérance et de la créativité nécessaires pour surmonter les turbulences actuelles.

Il est plus important que jamais de travailler ensemble pour maintenir la force de l'industrie et confirmer le rôle de l'agriculture à titre de pierre angulaire du Canada.

Respectueusement présenté au nom du Conseil d'administration.

Gill O. Shaw

Message du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé

Félicitations à Financement agricole Canada pour ses cinquante années de services aux agriculteurs et à l'industrie agricole. En tant que ministre fédéral de l'Agriculture, je suis fier de l'engagement de FAC envers la croissance de l'industrie depuis ses débuts.

Même en période d'instabilité économique, l'agriculture demeure la pierre angulaire de l'économie du Canada. Voilà pourquoi toutes les décisions de ce gouvernement visant à promouvoir l'agriculture canadienne continueront d'être prises dans l'intérêt des agriculteurs d'abord.

Nous aidons l'industrie du bétail du Canada et d'autres secteurs durement touchés à tenir le coup. Le nouveau cadre stratégique du Canada pour l'agriculture, Cultivons l'avenir, comprend des programmes souples et adaptés aux besoins qui sont davantage axés sur l'innovation et qui permettent aux provinces et territoires de les adapter à leur situation unique pour leurs agriculteurs.

FAC est l'un des principaux partenaires qui aident l'industrie à faire face aux défis actuels et à les relever en adoptant une approche responsable, respectueuse et proactive pour les affaires. Par l'intermédiaire de plus de 85 ateliers éducatifs et forums organisés au cours de l'année dernière, vous aidez vos clients à faire face à une forte concurrence et à renforcer leur entreprise grâce à de l'expertise, des connaissances et des compétences nouvelles.

Il est maintenant plus important que jamais pour le Canada d'avoir une industrie saine et dynamique, et ce à chaque maillon de la chaîne de valeur de l'industrie agricole.

Nous continuerons de mettre l'accent sur l'avenir en aidant les agriculteurs débutants à se lancer en affaires. À FAC, vous y parvenez en offrant des produits, des services et des programmes aux jeunes agriculteurs pour les aider à démarrer leur exploitation agricole et à la développer.

Nous continuerons de promouvoir l'industrie agricole du Canada à l'échelle internationale. Je suis fier des gains que nous avons réalisés en créant et développant des marchés, et en misant sur la réputation mondiale du Canada en matière de production et de transformation d'aliments salubres et de grande qualité. L'agriculture canadienne a un avenir très reluisant.

Je me réjouis d'avance de travailler avec FAC, et je lui souhaite beaucoup de succès dans le développement de l'industrie agricole du Canada au cours des cinquante prochaines années.

Gerry Ritz, C.P., député

Rôle d'intérêt public

Énoncé relatif aux priorités et aux responsabilités

En décembre 2008, l'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, a réitéré l'engagement du gouvernement à appuyer les agriculteurs canadiens. Avec la période de tourmente que traverse actuellement l'économie mondiale, il est essentiel de travailler en collaboration à mesure que nous renforçons le secteur agricole et concentrons nos efforts sur la préservation de l'avenir du Canada.

Le ministre Ritz a établi les priorités et les responsabilités suivantes afin de faire en sorte que FAC continue de renforcer l'industrie agricole :

- Attention continue au maintien de FAC comme société d'État rentable et financièrement autonome. En cette période d'instabilité de l'économie mondiale, il est essentiel que FAC continue d'offrir sa gamme complète de produits de crédit à l'agroindustrie canadienne. L'accès à du crédit à court terme, à des prêts hypothécaires à long terme et à du capital de risque est essentiel à la viabilité et à la réussite à long terme de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole et de tous les secteurs de l'industrie. FAC doit continuer de créer des produits et des services novateurs qui sont adaptés aux besoins d'affaires évolutifs de ses clients et qui sont concurrentiels à ceux offerts par les autres établissements financiers. FAC doit croître au rythme de la croissance, de la diversification et de l'expansion de ses clients tant au Canada qu'à l'étranger.

- Appui continu au renouveau en agriculture. FAC continuera à travailler avec les agriculteurs débutants et les jeunes agriculteurs afin de leur offrir des produits qui les aideront à s'établir et qui faciliteront le transfert intergénérationnel des fermes familiales à l'échelle du Canada. De concert avec les intervenants de l'industrie et en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), FAC continuera d'offrir des services commerciaux spécialisés, des ateliers et des forums d'apprentissage, ainsi que des publications et des produits de formation adaptés aux besoins particuliers des producteurs et des agroentrepreneurs. Le savoir représente l'élément clé qui permettra aux producteurs et aux agroentrepreneurs de saisir les occasions. L'embauche et le perfectionnement d'employés qui sont passionnés d'agriculture et qui connaissent l'industrie agricole canadienne sont également des éléments essentiels au renouveau en agriculture.

- Présence continue comme société socialement responsable. FAC jouera un rôle de premier plan dans la promotion de pratiques environnementales durables et de la salubrité des aliments en appuyant la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement agricole, par l'offre de produits comme le logiciel *Gestionnaire de champs PRO*. FAC continuera, en outre, de fournir de l'information environnementale à ses clients et de s'acquitter de ses obligations à titre d'autorité fédérale aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

- Collaboration continue avec AAC en vue de la mise en œuvre de Cultivons l'avenir, le cadre stratégique pour l'agriculture canadienne.

La limite des prêts aux jeunes agriculteurs (âgés de moins de 35 ans) augmente à 150 000 $.

1975

Alignement sur les priorités gouvernementales

FAC s'associe à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la prestation de programmes spéciaux pour le gouvernement du Canada selon un principe de recouvrement des coûts. Le Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants et le Programme canadien d'options pour les familles agricoles en sont deux exemples.

Le Programme canadien d'options pour les familles agricoles offre une aide financière aux exploitations à faible revenu. Au cours des deux années du programme, FAC a embauché à contrat quelque 50 consultants indépendants afin qu'ils réalisent plus de 500 évaluations d'exploitations agricoles pour les clients admissibles. Le programme a pris fin le 20 novembre 2008.

Le 11 juillet 2008, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture ont signé l'accord Cultivons l'avenir, ouvrant la voie à la création de nouveaux programmes appuyant la vision de Cultivons l'avenir. Nous appuyons le cadre de l'initiative grâce à la création continue de produits, de services et de programmes novateurs qui font la promotion d'un secteur de l'agriculture vigoureux. Un certain nombre de programmes sont déjà en place en vertu de cette initiative, notamment :

Agri-investissement – un compte d'épargne pour les producteurs qui offre une protection flexible contre de légères baisses de revenu et favorise les investissements qui aident à atténuer les risques ou à accroître le revenu provenant du marché;

Agri-stabilité – un programme fondé sur la marge qui offre un soutien du revenu lorsqu'un producteur subit une perte de revenu importante;

Agri-relance – un cadre d'aide qui permet d'offrir rapidement une aide financière aux producteurs victimes de catastrophes de moindre envergure;

Agri-protection – un programme qui comprend l'assurance-production déjà en vigueur et d'autres éléments d'assurance et qui sera étendu afin de couvrir un plus grand nombre de produits agricoles de base.

Langues officielles

À titre de société d'État fédérale, FAC est tenue de respecter la *Loi sur les langues officielles* et offre à ses clients des services dans les deux langues officielles. Elle communique également avec ses employés dans la langue de leur choix et respecte les politiques sur la langue de travail.

FAC a également créé le fonds Expression de FAC qui appuie l'utilisation des langues officielles du Canada dans les communautés canadiennes. Le fonds Expression finance des projets qui appuient la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Rôle d'intérêt public de FAC

Notre mission est de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment aux fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture.

Nous croyons que notre rôle d'intérêt public est le fondement de tout ce que nous faisons – et que tout ce que nous faisons, nous le faisons pour l'avenir de l'agroindustrie. En servant des clients partout au pays, nous sommes déterminés à aider les producteurs et les exploitants d'entreprise à réussir dans une industrie complexe.

Notre rôle d'intérêt public est exposé ci-dessous. Les exemples fournis illustrent comment FAC a rempli son rôle d'intérêt public en 2008-2009.

Nous sommes au service de l'agriculture en tout temps, dans tous ses secteurs d'activité et dans toutes les régions du Canada

Nous fournissons du financement aux producteurs canadiens, peu importe leur âge et la taille de leur exploitation.

Nous fournissons du financement aux agroentreprises, notamment les fournisseurs et les transformateurs, qui servent les producteurs. Nous le faisons parce qu'une chaîne de valeur saine procure aux producteurs une stabilité sur le plan des options d'achat et de vente.

Nous travaillons avec tous les secteurs d'activité du Canada, surtout dans les régions rurales.

Faits saillants de 2008-2009

En 2008-2009, FAC a servi 47 053 clients à l'aide de prêts ou d'autres produits financiers fournis par l'un de ses 100 bureaux, situés principalement dans les régions rurales du Canada :

- Colombie-Britannique et Alberta – 11 464 clients
- Saskatchewan et Manitoba – 18 267 clients
- Ontario – 11 029 clients
- Québec – 3 862 clients
- Atlantique – 2 431 clients

De ces quelques 47 000 clients, 3 825 sont de nouveaux clients, dont 3 626 des producteurs primaires et 199 des agroentrepreneurs.

Nous sommes dévoués à l'agriculture et notre approche est à long terme

Nous comprenons que l'agriculture est cyclique et que les cycles ont des répercussions sur les meilleurs producteurs et agroentrepreneurs. C'est pourquoi nous travaillons avec les clients et les secteurs de l'agriculture bon an, mal an.

Nous sommes une société d'État commerciale qui œuvre en partenariat ainsi qu'en concurrence avec des établissements financiers, de sorte que les producteurs et les agroentrepreneurs ont un choix sur le marché, peu importe le cycle en cours.

Nous sommes rentables et financièrement autonomes, ce qui nous permet d'être le chef de file dans l'offre de produits et de services novateurs, adaptés aux besoins d'affaires changeants de l'agriculture. Les produits et les services que nous offrons tiennent compte du fait qu'il faut du temps à une exploitation agricole pour devenir prospère.

La limite de prêts augmente à nouveau : 200 000 $ pour un exploitant et 400 000 $ pour deux exploitants ou plus.

1978

La SCA enregistre un excédent d'exploitation pour la première fois.

Faits saillants de 2008-2009

Notre stratégie de soutien à la clientèle aide les clients à surmonter les difficultés imprévues auxquelles ils sont confrontés. Cette année, nous avons mis en place des stratégies de soutien à la clientèle pour les secteurs bovin et porcin. Nous avons également utilisé le programme pour venir en aide à la région de l'interlac manitobain aux prises avec des inondations. En 2008-2009, deux cent treize clients ont bénéficié du programme de soutien à la clientèle.

Par l'entremise de partenariats avec des manufacturiers et des concessionnaires d'équipement, des détaillants d'intrants agricoles, des coopératives et des partenaires dans le secteur des animaux d'élevage, FAC offre du financement à l'endroit même où ses clients font des affaires, et ce, partout au Canada. Grâce à nos 78 partenaires d'alliance, nous pouvons faire des affaires là où nos clients le désirent et appuyer les collectivités locales dans lesquelles évoluent nos partenaires.

FAC établit des alliances avec des entreprises et des sociétés qui font partie de l'agriculture canadienne. Les partenaires d'alliance de FAC fournissent les produits et les services que recherchent les producteurs, les détaillants et les grossistes, alors que FAC leur offre le financement dont ils ont besoin pour acheter ou vendre leurs produits.

FAC offre des prêts, des logiciels de gestion, de l'information et des occasions d'apprentissage adaptés à l'industrie agricole. Nos produits sont conçus de manière à répondre aux besoins particuliers de nos clients :

- Logiciels de gestion FAC offre aux producteurs des renseignements de gestion détaillés qui améliorent leur prise de décision;
- Apprentissage FAC offre des programmes d'apprentissage axés sur la planification de la relève, le marketing et les compétences en gestion;
- le site MarchedelaFermeCanadienne.com offre aux clients de FAC un endroit dans Internet où ils peuvent promouvoir et vendre leurs produits;
- le prêt *Accélérateur* aide les jeunes agriculteurs qui démarrent ou agrandissent leur exploitation.

En octobre 2008, FAC a lancé Crédit-bail FAC afin d'offrir aux clients une option de financement qui leur permet de réduire les coûts de versement initial et de bénéficier d'une flexibilité accrue pour le financement d'équipement. Au 31 mars, 8,7 millions de dollars de financement sous forme de crédit-bail a été fourni par l'entremise de Crédit-bail FAC.

Les clients de FAC peuvent acheter de l'équipement neuf ou usagé grâce à du financement d'équipement. Environ 600 concessionnaires d'équipement partout au Canada offrent les services de financement de FAC. Les clients ont donc la possibilité de négocier avec des gens de l'industrie qu'ils connaissent.

En 2008-2009, FAC a accordé du financement d'équipement à plus de 5 200 clients et a approuvé au total plus de 366 millions de dollar en prêts pour le financement d'équipement par le truchement de ce service.

Nous sommes des visionnaires et nous exploitons notre entreprise de manière durable

Nous offrons des produits et des services uniques, qui aident les jeunes agriculteurs et les agroentrepreneurs, parce que c'est une bonne chose pour l'avenir de l'industrie.

Le budget fédéral lance un programme d'aide financière à l'agriculture qui offre un allégement temporaire du taux d'intérêt.

1981

Les limites de prêts sont établies par règlement à 300 000 $ pour un exploitant et à 500 000 $ pour deux exploitants ou plus.

1982

Nous reconnaissons que le savoir est la clé du succès de l'agriculture canadienne. Nous offrons des ateliers, des publications et des forums d'apprentissage destinés à instruire l'industrie et nous encourageons l'échange de connaissances tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société.

Nous faisons affaire d'une manière socialement responsable en accordant une attention particulière à nos clients, à l'environnement, à la santé et à la sécurité, aux droits de la personne, à la gestion des ressources humaines, aux investissements et à la participation communautaires ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise.

Nous fournissons à nos clients de l'information et des produits axés sur la protection de l'environnement, et nous nous employons à atténuer notre empreinte écologique.

Nous redonnons aux communautés où nos clients et nos employés vivent et travaillent.

Nous embauchons et formons des employés passionnés d'agriculture et qui connaissent l'industrie agricole canadienne.

Faits saillants de 2008-2009

Le prêt *ExpressPlus* permet aux clients d'avoir accès facilement à du financement à court terme. Les clients peuvent demander le décaissement de fonds en ligne.

FAC a offert 243 occasions de formation différentes auxquels ont assisté plus de 13 000 participants, ainsi que diverses publications à plus de 50 000 abonnés.

En janvier, FAC a célébré la Journée de l'agriculture au Canada, au cours de laquelle nous nous rassemblons dans des communautés aux quatre coins du pays afin de rendre hommage aux gens qui sont passionnés d'agriculture et qui en font l'une des industries les plus dynamiques au Canada.

FAC est tenue, en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, d'évaluer les effets des projets qu'elle finance. Elle évalue aussi les risques environnementaux liés à ses activités de prêt.

FAC intègre à ses activités quotidiennes des pratiques équilibrées et sensibles à l'environnement. Elle a établi un protocole de biosécurité afin de s'assurer que ses employés prennent les précautions nécessaires pour prévenir les maladies lorsqu'ils visitent les exploitations des clients.

FAC accorde beaucoup d'importance aux communautés et le fait de redonner aux communautés où travaillent et vivent ses clients et ses employés est un aspect essentiel de notre identité. Nous nous faisons un point d'honneur de réinvestir dans la communauté de nombreuses manières :

- FAC adhère aux lignes directrices du programme *Imagine* du Centre canadien de philanthropie et donne 1,5 p. 100 de ses profits aux communautés locales.
- FAC fait la promotion de la sécurité à la ferme, apporte son soutien aux causes qui portent sur l'alimentation et la faim, offre de la formation sur l'agriculture et finance des projets qui améliorent la qualité de vie.
- Le fonds *AgriEsprit* de FAC contribue des fonds chaque année à des projets d'immobilisations de communautés rurales. En 2008-2009 seulement, nous avons versé un total de 750 000 $ à 76 organismes communautaires.
- La tournée annuelle *En campagne contre la faim* de FAC permet de recueillir des milliers de kilogrammes d'aliments pour les banques alimentaires rurales.
- FAC appuie la Journée mondiale de l'alimentation, parraine la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole et offre les séances de formation *Premiers soins à la ferme*.

Gouvernance d'entreprise

Responsabilité de l'intendance de la société

FAC est régie par la *Loi sur Financement agricole Canada* et par la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et d'Agroalimentaire Canada et de la Commission canadienne du blé.

Le Conseil d'administration de FAC est nommé par l'actionnaire de la société : le gouvernement du Canada. Plus précisément, le président du Conseil d'administration et le président-directeur général de FAC sont nommés par le gouverneur en conseil, et les administrateurs de la société sont nommés par le ministre d'Agriculture et d'Agroalimentaire Canada et de la Commission canadienne du blé.

La société a un processus de gestion du risque d'entreprise bien établi, qui a été conçu dans le but d'envisager les éventualités qui pourraient avoir une incidence sur FAC. Le Conseil d'administration surveille ce processus afin de gérer en tenant compte du degré de tolérance au risque de FAC, et de fournir une assurance raisonnable que la société atteindra ses buts et ses objectifs.

Il incombe principalement à la haute direction de peser les risques, ainsi que de concevoir et de mettre en place des solutions pour les atténuer. Le Conseil d'administration attend de la direction qu'elle s'assure que les risques sont gérés de façon adéquate et que les pouvoirs et les contrôles appropriés sont en place.

Le Conseil d'administration a pris un engagement de transparence financière et a collaboré étroitement avec le Bureau du vérificateur général du Canada afin d'assurer l'intégrité des contrôles internes et des systèmes de gestion de l'information de FAC.

Objectifs de FAC à l'égard de son rôle d'intérêt public

À titre de société d'État fédérale, FAC assume un rôle d'intérêt public. Notre mission est de « mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture ». Pour s'acquitter de sa mission, FAC offre des prêts et des services d'affaires qui répondent aux besoins de l'industrie en assurant sa propre autonomie financière et en appuyant l'agriculture dans les mauvaises années comme dans les bonnes.

Chaque année, le ministre d'Agriculture et d'Agroalimentaire Canada et de la Commission canadienne du blé, en consultation avec le président du Conseil d'administration, formule un énoncé des priorités et des responsabilités qui définit les attentes du ministre et les priorités du gouvernement. Puisque la loi habilitante de FAC ne prescrit pas la tenue régulière d'examens de mandat, cet énoncé est d'une importance suprême afin de s'assurer que FAC remplit son rôle d'intérêt public. L'énoncé est fourni à la page 14 du présent rapport.

Le Conseil d'administration contrôle les activités de FAC afin de s'assurer que ses dirigeants agissent dans le meilleur intérêt de la société, de l'agriculture, des Canadiens et des Canadiennes et du gouvernement du Canada.

FAC subit des pressions croissantes afin de répondre aux besoins des clients dans une économie agricole dont les marchés sont de plus en plus mondiaux, en particulier en cette période d'incertitude financière à l'échelle mondiale.

Un nouveau rajustement à la hausse des limites de prêts : 350 000 $ pour un exploitant, 600 000 $ pour deux exploitants ou plus.

La SCA reçoit l'ordre de prêter uniquement aux producteurs qui en ont le plus besoin.

1983

Communication avec d'autres sociétés d'État, des intervenants et le public

FAC rencontre régulièrement les représentants du Conseil du Trésor, du ministère des Finances et d'autres sociétés d'État afin de s'assurer que ses politiques et ses procédures sont continuellement étudiées en regard des meilleures pratiques et des principes directeurs gouvernementaux.

De plus, FAC participe chaque année à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture et à la Table pancanadienne de la relève agricole. Nous participons en outre à des événements et à des réunions organisés par d'autres industries et des groupes de producteurs afin d'échanger des connaissances et de demander des commentaires et des conseils au sujet des enjeux auxquels est confrontée l'agriculture.

Nous invitons les représentants de regroupements et d'associations de l'industrie à entretenir nos diverses communautés de pratique de sujets liés à leur domaine de compétences. Par ailleurs, chaque année, nous collaborons avec Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada afin d'échanger des idées, des meilleures pratiques et des façons dont nous pouvons travailler ensemble au profit des clients.

En août 2008, FAC a tenu sa seconde assemblée publique annuelle pour les intervenants. Cette assemblée lui a permis de faire état de ses activités et de ses résultats financiers pour l'exercice précédent et de recevoir les commentaires des intervenants et du grand public au sujet du mandat et de l'orientation stratégique de la société.

FAC veille également à ce que ses produits et ses services répondent aux besoins de l'agroindustrie en consultant régulièrement le groupe consultatif Vision, lequel compte plus de 8 000 producteurs canadiens (clients ou non de FAC) et autres professionnels de l'agriculture d'un océan à l'autre qui se portent volontaires pour nous faire part de leurs idées et de leurs opinions.

Des relations de travail efficaces avec la direction

Greg Stewart vient de terminer sa première année à titre de président-directeur général (PDG) de la société. Le Conseil d'administration a établi une approche beaucoup plus formelle pour l'établissement des objectifs et l'examen du rendement du PDG. Cette approche est conforme au nouveau programme de gestion du rendement établi par le Bureau du Conseil privé.

Indépendance du Conseil d'administration

Les rôles et les responsabilités du président et des membres du Conseil d'administration, du président-directeur général et de tous les comités du Conseil d'administration sont consignés par écrit dans des mandats et des profils. Le Conseil d'administration a mis en place un mandat et des lignes directrices en matière de gouvernance. Ces documents abordent six grands thèmes :

- Intégrité sur le plan juridique et éthique (donner le ton aux échelons supérieurs)
- Planification stratégique
- Communication de l'information financière et obligation d'informer le public
- Gestion du risque et contrôles internes
- Formation au leadership et planification de la relève
- Gouvernance d'entreprise, notamment l'orientation, la formation continue et l'évaluation des administrateurs.

Les rôles du PDG et du président du Conseil d'administration sont distincts. À l'exception du PDG, les membres du Conseil d'administration n'ont pas de lien avec la direction de FAC. À chaque réunion, le Conseil d'administration prend quelques minutes pour se rencontrer sans les membres de la direction. Le Conseil d'administration organise régulièrement des réunions à huis clos avec divers membres de l'équipe du comité exécutif, selon les besoins. Le Comité de vérification du Conseil de FAC tient aussi des réunions à huis clos régulières avec le vérificateur externe.

Mécanisme d'évaluation du poste et du rendement du PDG

À la suite de la nomination de Greg Stewart à titre de président-directeur général, le Conseil d'administration a retenu les services d'un consultant externe qui a travaillé avec les deux parties à l'élaboration du processus visant à établir chaque année les buts et les objectifs du PDG. Le consultant externe a aussi aidé Greg Stewart et le Conseil d'administration à documenter ces buts et ces objectifs sur une base annuelle, et à élaborer un processus pour les évaluer et en faire rapport. Le consultant externe a mené à bien ce processus avec les deux parties au cours du dernier exercice.

Mécanisme d'évaluation de la capacité, de la compétence et du rendement du Conseil d'administration

Par le biais d'un processus structuré d'autoévaluation, le Conseil d'administration évalue régulièrement son rendement général et celui de ses membres. Cette année, le Conseil d'administration s'est livré une fois de plus à une évaluation exhaustive menée par un consultant externe, au cours de laquelle chaque administrateur a été interviewé et a répondu à un sondage écrit. Les cadres supérieurs ont également été invités à soumettre leurs commentaires concernant l'efficacité du Conseil d'administration et de ses pratiques de gouvernance. Les examens individuels réalisés par les pairs ont été passés en revue par le consultant externe avec chaque membre et le président du Conseil d'administration.

Chaque année, le Conseil d'administration passe en revue le profil de son président et de chacun des administrateurs afin de veiller à ce qu'ils continuent d'énoncer exactement et clairement les compétences et les habiletés requises dans les deux cas. Les membres du Conseil d'administration participent ensuite à un processus annuel d'autoévaluation de leurs aptitudes et de leurs compétences. En se fondant sur ces évaluations, le Conseil d'administration procède à une analyse des lacunes entre les compétences et établit des plans pour combler ces lacunes en procédant à des nominations, en prévoyant de la formation et en ayant recours aux services d'experts-conseils externes sur des questions techniques précises.

Programmes d'orientation et de formation des membres du Conseil d'administration

Dès leur nomination au Conseil d'administration, les membres assistent à une séance d'orientation détaillée et rencontrent la haute direction de FAC afin de se mettre au courant des affaires de la société. L'accès direct à la haute direction constitue une source continuelle de formation pour les membres du Conseil d'administration. Cette année, en raison du nombre imposant de nouvelles nominations depuis les deux derniers exercices, les membres du Conseil d'administration ont demandé que soient organisées des séances de suivi à l'orientation. Conjointement avec les réunions du Conseil d'administration, les administrateurs se sont rendus à Regina une journée plus tôt et ont rencontré les divers membres de l'Équipe de la haute direction afin de faire le suivi des questions qu'ils avaient concernant les activités de la société et de mieux comprendre les rapports qui sont habituellement présentés au Conseil d'administration.

En outre, pour mieux comprendre les affaires de FAC et les enjeux auxquels elle est confrontée, les administrateurs participent régulièrement à des séances de formation. Gill Shaw, président du Conseil d'administration, s'est inscrit au Directors College, DeGroote School of Business, de l'Université McMaster où il étudie pour obtenir son titre d'administrateur agréé.

D'autres membres du Conseil d'administration ont assisté à des conférences et à des ateliers donnés par des entreprises du secteur privé sur divers sujets relatifs à la gouvernance d'entreprise et aux activités de FAC. Par ailleurs, les membres visitent chaque année les exploitations de certains clients et participent aux conférences du siège social et des secteurs de vente. Cela leur permet de mieux comprendre FAC et toutes les facettes de l'agriculture canadienne ainsi que les problèmes que doivent surmonter les producteurs primaires et les agroentrepreneurs.

Examen de la pertinence et de la forme de rémunération des administrateurs du Conseil d'administration

Les administrateurs reçoivent des indemnités journalières et des honoraires annuels fixés par le gouverneur en conseil, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le dernier ajustement de ces montants a eu lieu le 8 janvier 2008.

- Le président du Conseil d'administration touche des honoraires annuels de 12 400 $.
- Les présidents des comités reçoivent des honoraires de 7 200 $ l'an.
- Tous les autres membres du Conseil d'administration reçoivent des honoraires de 6 200 $ l'an.
- Tous les membres du Conseil d'administration, y compris le président, reçoivent une indemnité journalière de 485 $ pour les réunions, les séances de formation et les événements parrainés par FAC.
- Les administrateurs sont remboursés pour toutes les dépenses raisonnables de déplacement, d'hébergement et de repas qu'ils engagent pour s'acquitter de leurs fonctions.

En 2008-2009, il y a eu cinq réunions du Conseil d'administration et treize réunions de comités. La rémunération globale (honoraires annuels et indemnités journalières) versée aux administrateurs a totalisé 225 082,50 $. Le total des frais de déplacement et des dépenses connexes des membres du Conseil d'administration s'est élevé à 180 053 $, comparativement à 196 654 $ en 2007-2008.

Rémunération, dépenses et présence aux réunions des membres du Conseil en 2008-2009

Membre	Honoraires annuels (A)	Indemnités journalières (B)	Rémunération totale (A et B)	Présence aux réunions du Conseil	Présence aux réunions de comité	Dépenses de voyage et autres
Caroline Belzile	6 200,00	15 520,00	21 720,00	5 de 5	4 de 4	18 213,96
Don Bettle	6 200,00	13 095,00	19 295,00	5 de 5	6 de 6	16 137,30
Jack Christie	7 200,00	15 520,00	22 720,00	5 de 5	6 de 6	17 159,58
Caroline Granger	6 200,00	13 095,00	19 295,00	5 de 5	5 de 6	16 763,73
Brad Hanmer	6 866,67	12 852,50	19 719,17	5 de 5	6 de 6	13 085,66
Ron Hierath	6 200,00	14 065,00	20 265,00	5 de 5	4 de 4	18 926,38
John Klippenstein	4 133,33	8 245,00	12 378,33	3 de 4	3 de 3	6 254,81
Gilles Lapointe	6 200,00	13 580,00	19 780,00	5 de 5	5 de 5	20 706,37
Russel Marcoux	6 600,00	8 245,00	14 845,00	4 de 4	3 de 3	10 248,96
Gill Shaw	12 400,00	20 855,00	33 255,00	5 de 5	7 de 7	21 609,92
Jason Skinner	516,67	1 455,00	1 971,67	1 de 1	1 de 1	910,18
Réal Tétrault	2 400,00	1 940,00	4 340,00	1 de 1	1 de 1	1 510,61
Sharon White	6 283,33	9 215,00	15 498,33	5 de 5	4 de 4	19 325,91
Total	77 400,00	147 682,50	225 082,50			180 853,37

Il y a eu cinq réunions du Comité de vérification, quatre du Comité des Ressources humaines et quatre du Comité de régie d'entreprise.

Responsabilité du développement des questions liées à la gouvernance de la société

Le Conseil d'administration dirige la société vers l'atteinte de ses objectifs à long terme. À cette fin, il surveille le processus de planification stratégique et fournit de l'information et des conseils dans le cadre du processus d'établissement des plans et des initiatives stratégiques, en plus de les valider et d'en faire une évaluation critique. Une fois que ces plans et initiatives sont approuvés, le Conseil d'administration offre son soutien continu à leur mise en œuvre et à l'évaluation de leur degré de réussite. Il discute en outre d'initiatives stratégiques particulières durant l'exercice.

Promotion d'une culture de conduite professionnelle et respectueuse de la déontologie

Tous les membres du Conseil d'administration sont liés par le *Code de déontologie* de FAC (le Code). En outre, FAC est soumise aux dispositions de la Loi sur l'accès à l'information, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur les conflits d'intérêts* et la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*. Par ailleurs, cette année, le Conseil d'administration a approuvé une politique sur le risque lié à la réputation, que devra suivre la société pour toutes ses politiques et tous ses programmes actuels et futurs.

En septembre 2008, la société ainsi que d'autres sociétés d'État fédérales, ont reçu une directive (C.P. 2008-1598) conformément à l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Loi donne instruction à la société de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux et celles à qui elle prête ou offre des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. La société effectue actuellement un examen de ses politiques et de ses programmes, et elle informera le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la mise en œuvre de la directive.

L'intégrité est une valeur fondamentale et le maintien des normes d'éthique les plus élevées est une priorité absolue pour le Conseil d'administration et FAC. Dès leur nomination et chaque année de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration pour signifier qu'ils se conformeront au Code.

Le Conseil d'administration a aussi approuvé un protocole qui établit le processus selon lequel toute infraction au Code présumé avoir été commise par le PDG, un de ses subordonnés directs ou un membre de l'équipe de direction de la Division des finances doit être déclarée au Conseil d'administration.

L'agente de l'intégrité de la société déclare au moins une fois par année au Conseil d'administration toutes les infractions présumées au Code qui ont été divulguées et discute des activités de formation continue et de sensibilisation des employés à cet égard.

Le Conseil d'administration doit aussi se conformer à une politique bien précise à l'égard des prêts dans lesquels un administrateur possède un intérêt important. Cette politique, qui s'ajoute aux règlements administratifs, prescrit les règles à appliquer dans les cas où un administrateur est en conflit d'intérêt.

Frais de déplacement et de représentation du PDG

Au moins chaque trimestre, le Conseil d'administration passe en revue les frais de déplacement et de représentation du PDG, qui sont ensuite publiés dans le site Web public de la société.

Examen des contrats de plus de 50 000 $

Le Conseil d'administration passe en revue chaque année tous les contrats conclus par la société dont le montant dépasse 50 000 $.

Vérification

Les états financiers annuels de FAC sont vérifiés par le Bureau du vérificateur général du Canada. En outre, le Bureau du vérificateur général du Canada effectue tous les dix ans un examen spécial. Cet examen, qui porte essentiellement sur les contrôles financiers et de gestion, les systèmes d'information et les pratiques de gestion de la société. L' examen spécial le plus récent a été mené à terme en septembre 2007. Une copie du rapport qui en découle est disponible dans le site Web public de FAC. Le Conseil d'administration s'est engagé à s'assurer que la société respecterait toutes les recommandations du rapport, et ce, en temps opportun.

L'installation d'ordinateurs personnels dans tous les bureaux de la SCA contribue à accélérer la prestation de services.

1987

Les documents hypothécaires rédigés en langage clair font en sorte que les clients comprennent bien le contrat qu'ils signent.

1990

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est formé de douze membres, dont le président du Conseil d'administration et le président-directeur général. Les administrateurs sont nommés pour un mandat pouvant atteindre quatre ans, lequel peut être reconduit.

Les membres du Conseil d'administration sont généralement des producteurs primaires et des agroentrepreneurs prospères provenant d'un milieu rural ou d'un petit centre urbain. Le Conseil d'administration vise une représentation diversifiée en termes de sexe, de région géographique, d'ethnie, de culture, d'âge et de langue afin de refléter la grande diversité de l'agriculture canadienne.

Nouvelles nominations

John Klippenstein de Steinbach, au Manitoba, a été nommé le 30 juillet 2008 et Jason Skinner de Wilkie, en Saskatchewan, a été nommé le 12 février 2009.

Comité de vérification

Président : Jack Christie
Membres : Gill Shaw (président du Conseil d'administration), Gilles Lapointe et John Klippenstein

Le Comité de vérification est entièrement composé d'administrateurs qui n'ont aucun lien avec la direction. Tous les membres du Comité ont des connaissances en finances et plusieurs sont considérés comme des experts financiers, des termes qui reviennent souvent lorsqu'on parle de la composition d'un comité de vérification.

Le Comité de vérification surveille les résultats financiers de FAC et veille à l'intégrité, l'efficacité et l'exactitude des systèmes de rapport financier et de contrôle, des processus de gestion intégrée du risque et des fonctions de vérification.

Ce comité se rencontre régulièrement à huis clos avec les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada, les vérificateurs internes et les membres de la direction de FAC.

Les services corporatifs et administratifs déménagent à Regina, au cœur de l'agriculture des Prairies.

1992

La *Loi sur la Société du crédit agricole* élargit le mandat de la SCA afin d'englober l'aide financière aux agroentreprises et d'abolir la réglementation relative à la limite de prêt.

1993

Comité des ressources humaines

Président : Brad Hanmer

Membres : Greg Stewart (PDG), Caroline Granger et Caroline Belzile

Le Comité des ressources humaines examine toutes les grandes questions de politique des ressources humaines. Il est chargé d'offrir au Conseil d'administration ses recommandations à l'égard des qualités et des compétences essentielles inhérentes au poste de président-directeur général et de la façon d'évaluer le rendement du PDG. Chaque année, le Comité des ressources humaines doit aussi travailler avec le PDG à l'établissement et à l'adoption de son plan de perfectionnement.

Le Comité des ressources humaines est responsable d'examiner le plan de relève de la société, ce qui comprend l'examen des plans de formation et de perfectionnement de tous les employés et l'examen du Programme d'avantages accessoires de la haute direction.

Comité de gouvernance d'entreprise

Président : Sharon White

Membres : Ron Hierath, Don Bettle et Jason Skinner

Le Comité de gouvernance d'entreprise examine les bonnes pratiques de gouvernance et émet des recommandations au Conseil d'administration. Ces bonnes pratiques comprennent notamment la mise à jour des pratiques et des procédures régissant la tenue des réunions du Conseil d'administration, leur fréquence et leur durée, ainsi que la documentation et l'information fournies aux membres et le compte rendu des réunions. Le Comité agit aussi à titre de comité responsable des nominations au Conseil d'administration.

Le Comité de gouvernance d'entreprise examine régulièrement le nombre, la structure, la composition et le mandat des comités du Conseil d'administration. Il est également responsable d'effectuer une évaluation du Conseil d'administration en ce qui a trait au rendement des administrateurs, des comités et du Conseil d'administration dans son ensemble. Le Comité de gouvernance d'entreprise surveille aussi les politiques du Conseil d'administration en matière d'éthique, de conflit d'intérêt et de déontologie des administrateurs.

Les biens-fonds agricoles appartenant à la SCA sont maintenant gérés par la division Agri Immeubles de la société.

Le prêt *Agri-relais* facilite la cession intergénérationnelle des terres.

1994

Conseil d'administration de FAC

Gill O. Shaw, B.Sc.Ag, MBA
Président du Conseil d'administration
PDG retraité
Société du crédit agricole du Manitoba
Brandon (Manitoba)
Nommé président le 30 octobre 2006

Greg Stewart, P.Ag.
Président-directeur général Financement agricole Canada
Regina (Saskatchewan)
Nommé le 1er janvier 2008

Caroline Belzile, D.T.A.
Copropriétaire d'une exploitation céréalière et d'élevage de bovins et de porcs et d'une érablière
Saint-Elzéar (Québec)
Nommée le 29 janvier 2008

Donald Bettle
Ancien producteur laitier
Ancien président Coopérative d'exportation de produits laitiers du Canada atlantique
Passekeag (Nouveau-Brunswick)
Nommé le 25 janvier 2007

Jack C. Christie, B.Comm. FCA
Président-directeur général Northumberland Dairy Co-operative Ltd.
Miramichi (Nouveau-Brunswick)
Nommé le 27 novembre 2003
Mandat reconduit le 20 octobre 2005
Président, Comité de vérification

Brad Hanmer, B.Sc.Ag.
Copropriétaire et exploitant d'une exploitation céréalière et de semences contrôlées
Govan (Saskatchewan)
Nommé le 25 janvier 2007

Ron Hierath
Courtier en immeubles, secteur résidentiel et agricole
Lethbridge (Alberta)
Nommé le 25 janvier 2007

Caroline Granger
Présidente-directrice générale The Grange of Prince Edward Vineyards and Estate Winery
Hillier (Ontario)
Nommée le 27 juin 2007

John Klippenstein, CMA
Chef de l'exploitation, Klippenstein Management Services
Steinbach (Manitoba)
Nommé le 30 juillet 2008

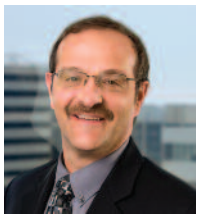

Gilles Lapointe, B.Comm. CGA, CFP
Associé, BDO Dunwoody LLP
Casselman (Ontario)
Nommé le 11 mars 2008

Jason Skinner, M.Sc., P.Ag.
PDG, North West Terminal Ltd.
Wilkie (Saskatchewan)
Nommé le 12 février 2009

Sharon E. White, B.Comm., LLB
Avocate associée Richards Buell Sutton LLP
Vancouver (Colombie-Britannique)
Nommée le 18 décembre 2006

L'attribution de prêts par carte de pointage accélère le service à la clientèle.

1996

La réorganisation de la société en une structure nationale améliore l'efficacité et accélère encore davantage la prestation de services.

1997

Comité exécutif

Financement agricole Canada a recruté une équipe de direction formée de professionnels à l'expérience et aux talents diversifiés. Les membres de notre Comité exécutif (CE) sont reconnus comme des leaders en matière de pratiques exemplaires au sein de leur profession et en tant que bénévoles actifs au sein de leur communauté. À FAC, tout le monde est un leader, que l'on assume une responsabilité formelle de gestion ou non. Tous les membres du CE sont convaincus qu'une culture axée sur la confiance et une communication ouverte amènera les employés à s'engager et à tisser d'excellentes relations avec les clients.

Le Comité exécutif est responsable de la prise de décisions d'entreprise, notamment de la vision stratégique, de la stratégie d'investissement, de l'affectation des ressources d'entreprise et de la résolution des grandes questions stratégiques. Le CE fournit des conseils au président-directeur général sur des sujets liés à l'orientation de la société et s'assure que FAC continue d'avoir une influence positive sur l'agriculture.

Le CE obtient l'appui de l'Équipe de la haute direction (ÉHD), laquelle est chargée d'établir les priorités, de mettre en œuvre des stratégies d'entreprise approuvées et de mobiliser les employés afin qu'ils offrent chaque jour leur plein potentiel.

Tous les membres de l'équipe de la haute direction, à l'exception du président-directeur général, sont rémunérés suivant les politiques et les échelles de rémunération établies selon les politiques de la société et approuvées par le Conseil d'administration. Il incombe au gouverneur en conseil de fixer le salaire et les avantages sociaux du président-directeur général. Tous les salaires des cadres supérieurs comportent un élément variable directement lié au rendement de la société et de leur unité d'affaires, ainsi qu'à leur rendement individuel. En 2008-2009, l'échelle de rémunération du président-directeur général s'est située entre 273 000 $ et 321 200 $, et celle des vice-présidents exécutifs entre 204 660 $ et 313 010 $. L'échelle de rémunération des vice-présidents principaux s'est située entre 144 330 $ et 220 735 $. Quant à l'échelle de rémunération des vice-présidents, elle a été fixée entre 124 060 $ et 182 440 $ et celle des directeurs supérieurs entre 106 690 $ et 144 345 $. L'échelle de rémunération de l'avocat-conseil général et secrétaire de la société a été établie entre 124 060 $ et 182 440 $. La rémunération totale versée à la haute direction en 2008-2009 s'est élevée à 5 604 880 $

Greg Stewart, P.Ag.
Président-directeur général

Dan Bergen, P.Ag.
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation

Moyez Somani, CMA, MBA, FCMA
Vice-président exécutif et principal dirigeant financier

Lyndon Carlson, P.Ag.
Vice-président principal, Marketing

Kellie Garrett, ABC, MA Leadership
Vice-présidente principale, Stratégie, savoir et réputation

Greg Honey
Vice-président principal, Ressources humaines

Rémi Lemoine, MBA, FCI
Vice-président principal, Gestion du portefeuille et risque de crédit

Paul MacDonald, B.Sc., MA
Vice-président principal et chef de l'information

Équipe de la haute direction de FAC

Darren Bly, P.Ag.
vice-président, Partenariats et modes de prestation

Vincent Giard, P.Ag., MBA
vice-président, Opérations – Québec

Rick Hoffman, CMA
vice-président, Finances et capital-risque

Mike Hoffort, P.Ag.
vice-président, Opérations – Prairies

Faith Matchett, BBA, CMA
vice-présidente, Opérations – Atlantique et Est de l'Ontario

Corinna Mitchell-Beaudin, CA, CFA
vice-présidente, Gestion du portefeuille

Clem Samson, CIM, FICB
vice-président, Opérations – Ouest

Joy Serne, B.Sc.Ag.
directrice supérieure, Culture

Barry Smith, B.Sc.Ag.
vice-président, Opérations – Ouest de l'Ontario

Don Stevens, B.ing, MBA, CFA, CMA, ing.
vice-président et trésorier

Brad Strom
vice-président, Architecture d'entreprise

Ross Topp, CA
vice-président, Vérification et risque intégré

Greg Willner, B.Admin., LLB
avocat-conseil général et secrétaire de la société

Le prix *Rosemary-Davis*

L'agriculture continue d'évoluer, tout comme le visage de l'industrie. De plus en plus de femmes sont reconnues pour l'innovation et le leadership dont elles font preuve sur le terrain. Cette année, nous sommes fiers de rendre hommage à cinq de ces femmes extraordinaires, qui sont les lauréates 2009 du prix *Rosemary-Davis* de FAC.

Ce prix est remis annuellement à des femmes qui jouent un rôle de modèles au sein de l'industrie agricole. Le prix peut être remis à une productrice agricole, à une agronome, à une mentore, à une éducatrice, à une agroentrepreneure ou à une bénévole qui se démarque dans le domaine de l'agriculture par son niveau de connaissance et sa passion.

Le prix est ainsi nommé en l'honneur de Rosemary Davis, la première femme à avoir assuré la présidence du Conseil d'administration de FAC. Nous sommes fiers de rendre hommage aux contributions de Rosemary Davis à l'industrie et à son succès à titre d'agroentrepreneure et d'exploitante.

Wendy Holm
de Bowen Island, en Colombie-Britannique, **qui est agronome, auteure et éducatrice**

Patricia Smith
de Nokomis, en Saskatchewan, **qui est agricultrice, femme d'affaires et bénévole**

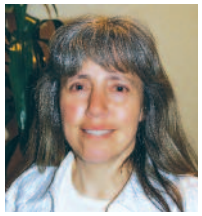

Darlene Sandford
de Wellington, à l'Île-du-Prince-Édouard, **qui est agricultrice et leader de l'industrie et de la communauté**

Lorna Wilson
de Georgetown, en Ontario, **qui est bénévole, éducatrice et mentore**

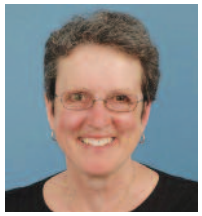

Denyse Gagnon
de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, au Québec, **qui est agricultrice, mentore et bénévole**

Responsabilité sociale d'entreprise

Faire preuve de transparence dans la poursuite de nos objectifs d'entreprise est une pierre angulaire de la responsabilité sociale d'entreprise à FAC. Nous faisons en sorte de travailler d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

FAC est responsable à l'égard de ses intervenants et attentive à leurs besoins et donne priorité aux six catégories suivantes :

- gouvernance d'entreprise;
- gestion des ressources humaines;
- investissement et participation communautaires;
- environnement, santé et sécurité;
- droits de la personne;
- orientation axée sur le client.

Afin de communiquer ouvertement nos engagements en matière de responsabilité sociale d'entreprise, nous veillons à ce que le Conseil d'administration et la haute direction de FAC reçoivent des rapports trimestriels sur les progrès réalisés dans les six catégories de la responsabilité sociale d'entreprise.

Gouvernance d'entreprise

Nous agissons avec intégrité en assurant un équilibre entre les besoins d'affaires et les besoins particuliers. Nous sommes responsables envers nos intervenants et respectons toutes les lois et les plus hautes normes de déontologie.

À FAC, les valeurs d'entreprise que nous prônons sont bien plus que de simples mots. Elles guident nos interactions avec nos collègues, nos clients et nos intervenants.

Notre code de déontologie comprend une protection des dénonciateurs pour que les employés se sentent suffisamment en sécurité pour signaler les fautes professionnelles qu'ils soupçonnent. Des mesures sont en place pour s'assurer que le code est respecté et que les activités d'affaires menées à tous les

niveaux de l'organisation sont appropriées. Chaque année, les employés sont tenus de signer une déclaration afin de confirmer qu'ils comprennent et acceptent leurs responsabilités en vertu du code de déontologie.

Différents projets sont en cours pour renseigner les employés sur le code de déontologie. Nous faisons part de notre code et de ses implications aux intervenants au moyen de notre site Web externe, développons une série de communications destinées aux employés qui porteront sur des dilemmes éthiques qu'ils pourraient rencontrer et la façon de les aborder. Nous avons également mis en place un système qui avise automatiquement notre agente de l'intégrité lorsque de nouveaux employés sont embauchés afin qu'elle puisse les aider à clarifier leurs rôles et leurs responsabilités en vertu du code.

Gestion des ressources humaines

Nous tirons pleinement parti des connaissances spécialisées et de la passion de nos employés. Nous favorisons leur épanouissement et les encourageons à exploiter pleinement leur potentiel. Nos pratiques culturelles définissent clairement le comportement attendu de tous les employés de FAC en tout temps avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants.

L'expansion des Alliances renforce les liens avec les détaillants et les concessionnaires de l'industrie agricole et permet aux agriculteurs d'obtenir du financement auprès de partenaires avec lesquels ils font déjà des affaires.

1999

Adoption de la tarification personnalisée qui permet de tarifer les prêts en tenant compte du profil de risque du client.

2000

À FAC, nous faisons en sorte que les employés puissent constamment jouir d'un environnement de travail sain et respectueux et qu'ils reçoivent une rémunération et une reconnaissance qui témoignent adéquatement de la passion et de l'engagement avec lesquels ils accomplissent leur travail. Nous encourageons tous les employés à contribuer à l'élaboration de solutions d'affaires et à faire montre de leadership, et ce, peu importe leur titre.

Nos pratiques culturelles établissent les règles à suivre dans nos relations de travail. Lorsque de nouveaux employés se joignent à FAC, ils assistent à un cours de quatre jours qui décrit notre culture et le comportement attendu d'eux.

Chaque année, FAC consacre plus de cinq pour cent de sa masse salariale annuelle à la formation et au perfectionnement de ses employés. FAC a adopté une culture distincte qui définit la façon dont nous souhaitons que les employés collaborent pour offrir de la valeur à nos clients. Pour aider les employés à comprendre et à mettre en pratique notre culture, nous offrons différentes occasions de perfectionnement continu.

FAC est engagée à constituer un effectif qui reflète la diversité de la population canadienne. Nous souhaitons offrir un milieu de travail ouvert aux usagers des deux langues officielles et favorisons la pleine participation de tous les membres de la société, y compris les personnes handicapées, les Autochtones, les membres d'une minorité visible et les femmes.

50 EMPLOYEURS DE CHOIX AU CANADA
THE GLOBE AND MAIL REPORT ON BUSINESS MAGAZINE

Chaque année, FAC participe à un sondage sur l'opinion des employés. Le sondage, mené par la firme Hewitt and Associates, donne aux employés l'occasion de se prononcer sur une gamme de facteurs qui touchent leur milieu de travail et permet de mesurer l'engagement des employés. En 2008-2009, le taux d'engagement de FAC s'est établi à 81 p. 100, ce qui nous permet d'occuper le huitième rang de la liste des 50 employeurs de choix au Canada publiée dans le magazine « Report on Business » du *Globe and Mail*.

FAC utilise les résultats du sondage pour amener les employés à prendre part à des discussions sur les aspects à améliorer et pour élaborer des plans en vue de rectifier les problèmes. En accordant une grande importance à l'expérience employé, nous faisons en sorte que notre personnel offre d'excellents résultats à nos clients. Nous offrons aussi plusieurs programmes de reconnaissance qui soulignent les accomplissements des employés. Cet engagement fait également de FAC un employeur de choix, ce qui nous aide à attirer et à conserver les meilleurs candidats dans un marché du travail hautement concurrentiel.

Investissement et participation communautaires

Nous redonnons aux communautés où nos employés et nos clients vivent et travaillent en faisant la promotion de la sécurité, en appuyant les initiatives qui portent sur les enjeux liés à l'alimentation et à la faim, en offrant de la formation agricole et en fournissant du financement aux projets qui améliorent la qualité de vie dans les régions rurales du Canada.

FAC est un membre du programme *Imagine* du Centre canadien de philanthropie et donne 1,5 p. 100 de ses bénéfices annuels à des organisations communautaires ou agricoles caritatives à but non lucratif comme les 4-H, l'Association canadienne des banques alimentaires, l'Association canadienne de sécurité agricole. Nos dons aux communautés ont totalisé plus de deux millions de dollars en 2008-2009.

Les investissements communautaires de FAC visent quatre objectifs : améliorer les régions rurales du Canada, combattre la faim, favoriser l'éducation sur l'agriculture et renforcer la sécurité en milieu rural. Nous soutenons fièrement les communautés dans lesquelles nos clients et employés vivent et travaillent.

AgriSuccès

Les programmes d'apprentissage *AgriSuccès* offrent aux agriculteurs canadiens l'occasion de perfectionner leurs compétences et de suivre de la formation en gestion des affaires.

2000

Puisque la majorité des activités liées à l'agriculture se déroulent dans les régions rurales du Canada, nous avons mis sur pied le fonds *AgriEsprit* de FAC. Depuis 2004, le fonds *AgriEsprit* a accordé 2,5 millions de dollars pour la réalisation de projets d'immobilisations en milieu rural. Les communautés peuvent recevoir de 5 000 $ à 25 000 $. En 2008-2009, nous avons accordé 750 000 $ à différents projets, notamment l'achat de camions d'incendie, l'acquisition de terrains de jeux et d'équipement médical et la construction de centres récréatifs.

En complément au fonds *AgriEsprit*, FAC a lancé le Fonds FAC de Regina, destiné à appuyer les projets d'amélioration de la communauté menés par des organismes de bienfaisance et des sociétés à but non lucratif de Regina, où vivent et travaillent 600 des 1 400 employés de FAC. Le fonds accorde 100 000 $ chaque année. En 2008-2009, sept organismes ont reçu un financement dont le montant se situait entre 4 000 $ et 15 000 $.

En 2008-2009, FAC s'est associée à *Agriculture dans la classe* pour sensibiliser les jeunes Canadiens à l'agriculture. Notre investissement de 100 000 $ a permis de distribuer aux enseignants et élèves canadiens 25 000 exemplaires de l'édition mise à jour de *Coup d'œil sur l'alimentation : faits agro-alimentaires* et 10 000 nouveaux CD musicaux pédagogiques. Ensemble, ces ressources renseignent les enfants sur l'industrie agricole canadienne et sur la provenance de leurs aliments.

Pour appuyer l'utilisation des langues officielles du Canada dans les communautés d'un bout à l'autre du pays, nous avons créé le fonds Expression de FAC. En 2008-2009, le fonds Expression de FAC a distribué un financement total de 20 000 $ à des projets qui contribuent à la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et qui aident les résidents à faire valoir la diversité culturelle et linguistique de la région.

Il est important pour FAC de protéger la ressource la plus importante de l'agriculture : les gens qui travaillent au sein de cette industrie. En 2008-2009, nous avons renouvelé notre partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), la Fédération canadienne de l'agriculture et Agriculture et Agroalimentaire Canada pour présenter la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole. De plus, nous avons publié dans le site Web de FAC un sondage sur la sécurité pour renseigner les clients sur l'état actuel des connaissances en matière de sécurité et pour promouvoir l'adoption de pratiques agricoles sécuritaires. FAC et l'ACSA ont également mené conjointement un sondage national pour mesurer les connaissances et les attitudes en matière de sécurité agricole.

Nous encourageons nos employés à redonner à leur communauté en participant à des projets ou à des œuvres de bienfaisance qui leur tiennent à cœur. Le programme de jumelage des dons des employés prévoit l'octroi de financement à des projets auxquels participent au moins trois employés de FAC. Tout employé qui consacre 20 heures ou plus de son temps à une œuvre de bienfaisance est admissible à recevoir des fonds destinés à cette organisation. En 2008-2009, FAC a donné 36 000 $ à des groupes communautaires locaux par l'entremise du programme de bénévolat des employés et plus de 200 000 $ à des œuvres de bienfaisance et à des organismes à but non lucratif locaux par l'entremise du programme de jumelage des dons des employés.

En campagne contre la faim est le plus important programme d'investissement communautaire de FAC. Son objectif est de sensibiliser les gens au problème de la faim dans les régions rurales du Canada et de venir en aide aux banques alimentaires en recueillant des dons d'argent et d'aliments. Cette année, nos employés ont organisé des tournées provinciales *En campagne contre la faim* en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. De plus, tous les bureaux de FAC ont participé en recueillant des dons d'aliments et d'argent pour appuyer leurs banques alimentaires locales. En collaboration avec des partenaires communautaires et des clients, nous avons réussi à recueillir plus de un million de livres de nourriture pour aider à combattre la faim.

Environnement, santé et sécurité

Nous nous engageons à mettre en place des pratiques environnementales saines et à informer les clients des enjeux entourant les risques environnementaux et la biosécurité. Nous tenons compte de la viabilité écologique des projets dans notre processus de prise de décisions.

FAC est responsable de faire preuve de diligence raisonnable en matière d'environnement conformément aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Dans le cadre de notre processus d'approbation de prêts, nous travaillons avec les clients pour examiner les risques environnementaux en leur demandant de remplir un questionnaire, en faisant une inspection des lieux et en demandant à des conseillers qualifiés de faire des rapports d'évaluation environnementale.

Nous intégrons aussi des pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement à nos activités quotidiennes, par le recyclage, l'achat d'ampoules électriques économiques sur le plan de l'énergie et une consommation modérée de papier et de fournitures de bureau. Nous surveillons de près notre utilisation de papier et cette pratique se veut une première étape en vue de réduire l'impact environnemental de nos activités d'affaires à l'échelle du pays. Notre protocole de biosécurité a pour but de nous assurer que nos employés comprennent et mettent en pratique les précautions qu'ils doivent prendre pour prévenir les maladies lorsqu'ils visitent les exploitations de clients. Dans le cadre de notre engagement, nous faisons en sorte que de l'équipement de biosécurité soit disponible pour tous les employés qui doivent visiter une exploitation agricole.

La sécurité de nos employés nous tient à cœur et c'est pourquoi nous offrons une formation continue en premiers soins et en RCR, ainsi qu'une formation sur la sécurité en milieu de travail destinée aux gestionnaires et aux superviseurs.

Droits de la personne

Nous sommes fiers d'agir conformément aux normes en matière de droits de la personne, notamment aux exigences de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la Commission canadienne des droits de la personne.

Nous prenons les droits de la personne très au sérieux dans toutes nos interactions avec des clients, des employés, des fournisseurs ou d'autres intervenants. Nous avons mis en place un code de déontologie, et chaque année, tous les employés doivent le revoir et confirmer par écrit qu'ils y adhèrent.

Settler Computer Technologies Inc. devient AgExpert, le chef de file canadien dans le domaine des logiciels de gestion agricole, sous la bannière de FAC.

2002

Orientation axée sur le client

Nous sommes engagés envers la réussite de nos clients. Nous mettons l'accent sur les producteurs primaires ainsi que sur les fournisseurs et les transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons à nos clients des solutions souples de financement à des prix concurrentiels, du capital-risque, de l'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et de la formation.

Nous démontrons notre engagement à l'égard de la réussite de nos clients de nombreuses manières, qu'il s'agisse d'offrir des produits et des services adaptés aux besoins uniques de l'agriculture, de fournir de l'information ou d'offrir des occasions d'apprentissage.

Les ateliers de FAC aident les clients à acquérir les compétences en affaires dont ils ont besoin pour mieux gérer l'aspect financier et celui des ressources humaines de leur exploitation ainsi que pour planifier la relève. Nous avons tenu 10 tournées d'apprentissage en 2008-2009. Nous avons aussi organisé 87 ateliers sur des sujets variant de la gestion financière aux ressources humaines. Nous avons célébré l'industrie agricole dans le cadre de 89 événements de la *Journée de l'agriculture au Canada* tenus partout au pays et auxquels ont assisté plus de 3 613 personnes. Les forums *De grandes idées pour votre avenir* de FAC ont attiré 4 680 clients qui se sont présentés à l'un des neuf grands événements pour assister à des exposés sur différents sujets liés à l'agriculture canadienne.

Forum FAC 2008
De grandes idées pour votre avenir

FAC a mis en place deux initiatives pour aider les clients à traverser les périodes difficiles. Les directeurs des relations d'affaires de FAC communiquent de façon proactive avec les clients pour élaborer avec eux un plan qui les aidera à gérer la situation difficile à laquelle ils sont confrontés. Nous travaillons avec nos clients sur une base individuelle pour discuter des options et les aider à évaluer le plan qui convient le mieux à leur exploitation (p. ex., reporter des paiements ou établir des calendriers de remboursement flexibles). En 2008-2009, nous avons aidé nos clients des secteurs du bœuf et du porc qui ont dû faire face à de faibles prix et à des coûts d'intrants élevés. Nous avons travaillé avec 213 producteurs de partout au Canada pour leur offrir du soutien lorsqu'ils en avaient besoin.

Le fonds *AgriSoutien* de FAC permet aux employés de soumettre une demande de soutien pour venir en aide à un client en particulier qui traverse une situation difficile. Ces situations peuvent résulter d'une catastrophe naturelle comme une inondation, une tornade ou une sécheresse, ou encore d'une grave maladie, d'un incendie ou d'un accident agricole. En 2008-2009, le fonds *AgriSoutien* de FAC a accordé 161 519 $ à 104 clients.

Notre site Web MarchedelaFermeCanadienne.com offre à nos clients l'occasion d'exposer leurs produits dans le plus grand marché au monde : Internet. Nous faisons la promotion du site Web, et plus de 300 clients prennent maintenant avantage de ce service gratuit. Les produits affichés varient énormément, qu'il s'agisse de hors-d'œuvre ou de collations, ou encore de toutes sortes de délicieuses sucreries.

L'indice de l'expérience client (IEC) est calculé à l'aide des données recueillies dans le cadre du sondage post-prêt, du sondage auprès des ex-clients et de la fiche de rendement annuel. Le pointage est déterminé en fonction des questions touchant la satisfaction, la fidélité, le soutien, la facilité de faire des affaires avec FAC, le fait d'avoir les intérêts des clients à coeur, la valeur et la résolution des problèmes. Grâce à ce processus, nous donnons l'occasion aux clients de fournir une rétroaction directe à propos de l'expérience qu'ils ont vécue à FAC, et ce, d'une manière qui sera mesurée et qui permettra la prise de mesures ultérieures.

Les données recueillies permettent à FAC d'apporter les ajustements voulus pour faciliter sa façon de faire des affaires et pour modifier certains de ses produits et ses services en vue d'améliorer l'expérience client.

FAC se fait un devoir d'exercer ses activités de manière socialement responsable. Notre profond engagement envers ces six piliers de responsabilité sociale nous aidera à doter l'industrie agricole canadienne d'une solide infrastructure qui lui permettra d'être concurrentielle à long terme.

Indicateur de la responsabilité sociale d'entreprise

Pour les exercices terminés le 31 mars

FAC prend sa responsabilité sociale d'entreprise très au sérieux. Nous tenons compte de l'impact que nous avons sur nos employés, nos clients et les communautés où nous habitons et travaillons. Selon le Conference Board du Canada, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) signifie « chercher à atteindre, de façon transparente, des objectifs d'entreprise à long terme qui permettent d'équilibrer la prise de décisions, le comportement et le rendement d'entreprise et les valeurs, normes et attentes en évolution de la société ».

Le tableau qui suit est une adaptation du classement RSE tiré du magazine Report on Business du *Globe and Mail* afin d'évaluer les progrès réalisés dans les six grandes priorités de FAC pour ce qui est de la prise de décisions, du comportement et du rendement.

Gouvernance d'entreprise	2008	2009
Énoncé de responsabilité sociale	oui	oui
Énoncé des valeurs d'entreprise	oui	oui
Code de déontologie	oui	oui
Différenciation des fonctions de président du CA et de PDG de la société	oui	oui
Gestion des ressources humaines	**2008**	**2009**
Sondages sur la satisfaction des employés : • Figure sur la liste des « Employeurs de choix » du *Globe and Mail* et sur la liste des 100 meilleurs employeurs du magazine *Maclean's*	oui	oui
Formation et perfectionnement des employés	oui	oui
Examens annuels de la rémunération sur le marché	oui	oui
Politique sur la diversité et l'équité en matière d'emploi	oui	oui
Rapports publics sur les questions de diversité	oui	oui
Formation en diversité aux employés	oui	oui
Prestations supplémentaires de maternité et de paternité	oui	oui
Pourcentage de femmes siégeant au Conseil	25	25
Pourcentage de femmes au sein de la haute direction	23	19
Investissement communautaire	**2008**	**2009**
Diffusion publique de l'énoncé de politique touchant le versement de dons aux communautés	oui	oui
Calcul des dons reposant sur un pour cent des profits	oui – 1,5 %	oui – 1,5 %
Programmes en place pour favoriser les dons et le bénévolat des employés	oui	oui

Environnement, santé et sécurité	2008	2009
Systèmes de gestion environnementale d'entreprise assortis d'une politique, de programmes et de mesures du rendement	en cours	en cours
Rapports sur l'utilisation des ressources (énergie, matériaux, eau)	en cours	en cours
Publication d'information sur la gestion du risque environnemental lié aux prêts	oui	oui
Politique et processus de gestion du risque environnemental lié aux prêts, y compris l'évaluation de ce risque	oui	oui
Protocole de biosécurité pour les visites d'exploitation	oui	oui
Prêts visant à réduire l'impact sur l'environnement	oui	oui
Communication de l'information environnementale, notamment la politique, les programmes, les initiatives et les données sur le rendement	en cours	en cours
Droits de la personne	**2008**	**2009**
Politique et code de déontologie en matière de droits de la personne	oui	oui
Politique/code de déontologie régissant la chaîne d'approvisionnement	oui	oui
Programmes pour appuyer les dons et le bénévolat des employés	oui	oui
Clients	**2008**	**2009**
Sondages sur la satisfaction des clients	oui	oui
Soutien à la vente des produits des clients : • Plus de 300 clients sur Marchedelafermecanadienne.com	oui	oui
Prêts pour répondre aux besoins des nouveaux producteurs agricoles	oui	oui
Offre de formation liée à l'industrie : • AgriSuccès a organisé 10 ateliers, 9 forums et 10 tournées d'apprentissage	oui	oui

« FAC possède des compétences spéciales qu'elle tire de ses 50 années d'expérience acquise en travaillant avec l'industrie agricole et des entreprises commerciales liées à l'agriculture. »

photo par Greg Huszar

Dr Ian Goodbrand, Alberta

Vétérinaire, propriétaire d'un parc d'engraissement et d'un ranch et homme d'affaires polyvalent, le Dr Ian Goodbrand gagne sa vie en faisant ce qu'il aime.

En 1992, Ian a acheté une clinique vétérinaire à Provost, en Alberta. Quelques années plus tard, il s'est lancé dans l'agriculture et l'élevage. Aujourd'hui, il dirige Goodbrand Land and Cattle Company, qui comprend un parc d'engraissement de 4 000 têtes, une importante exploitation d'engraissage à l'herbe d'animaux d'un an et un ranch. Il est également associé de Dryland Cattle Trading, un centre de vente aux enchères qui met en marché environ 100 000 bovins d'engraissement et vaches et taureaux d'abattage par année.

En raison de la croissance de son entreprise, Ian doit se concentrer sur la gestion de celle-ci, ce qui limite le temps qu'il peut consacrer aux autres aspects de ses activités. Il compte sur FAC pour obtenir du soutien en ce qui concerne l'aspect financier de son entreprise. Il estime toutefois que sa relation avec FAC ne se limite pas au financement, mais qu'elle lui permet de collaborer avec des gens de confiance qui l'aident à faire grandir son entreprise.

Contexte d'exploitation

Tendances mondiales

Nous nous souviendrons de 2008 comme l'année où a débuté une crise économique majeure dans de nombreux pays. Le prix du pétrole a atteint un sommet inégalé. Les prix des produits de base ont été volatils dans tous les secteurs. Les coûts d'intrants comme le carburant, la main-d'œuvre, les aliments pour animaux et les semences ont aussi atteint des sommets record.

Malgré ces tendances, l'agriculture canadienne offre de nombreux débouchés. Un sondage mené en 2008 auprès des membres du groupe consultatif Vision de FAC, qui réunit des producteurs et des agroentrepreneurs, indique que 53 p. 100 se sentent optimistes et que 31 p. 100 se sentent prudemment optimistes en ce qui a trait à l'avenir. Au moins 66 p. 100 croient que leur entreprise est en meilleure posture aujourd'hui qu'elle l'était il y a cinq ans, et 22 p. 100 prévoient prendre de l'essor au cours des cinq prochaines années.

Il existe un optimisme et un esprit d'entreprise palpables et vigoureux dans la majorité des secteurs, et pour cause. Les exportations de produits agricoles du Canada continuent de croître. Les gouvernements investissent dans l'infrastructure de transport de manière à améliorer les ports et à accroître la capacité sur les côtes Est et Ouest. Des installations de conteneurs intérieures et de nouvelles voies de transport desservant toute l'Amérique du Nord sont en train d'être établies. De nouveaux marchés nationaux et internationaux s'ouvrent et la demande de produits agricoles et agroalimentaires est à la hausse.

FAC surveille les changements qui s'opèrent dans le contexte d'exploitation mondial afin de déterminer les tendances futures et les enjeux stratégiques. Aujourd'hui, de puissantes tendances mondiales sont à l'origine des changements, ce qui présente à la fois des défis et des possibilités pour les intervenants de l'agriculture canadienne. C'est dans ce contexte que nous présentons notre sommaire des principaux facteurs du marché.

Le contexte commercial

Étant donné la nature internationale des marchés financiers, tout ce qui se produit aux États-Unis a des répercussions sur le reste du monde. À l'échelle mondiale, le ralentissement économique oblige les gouvernements et les banques centrales à prendre des mesures sans précédent. Jusqu'ici, la plupart des banques canadiennes n'ont pas eu les mêmes difficultés que les banques américaines et étrangères. En fait, le Forum économique mondial (FEM) a publié un rapport en octobre 2008 dans lequel il désignait le système bancaire du Canada comme le « plus sain » parmi 134 pays examinés.

Les experts ne s'entendent pas tous sur l'ampleur et la durée de la récession mondiale, mais il est certain que l'économie et l'agriculture canadiennes n'en sont pas à l'abri. Les répercussions futures sont incertaines.

Au début de 2008, la valeur des terres agricoles et le coût de l'équipement ont grimpé. À certains moments, la demande d'équipement a excédé l'offre. Avec le déclin des marchés à terme, toutefois, la donne a vite changé. Le commerce mondial est à la baisse pour la première fois en 25 ans. Les marchés demeurent volatils. Le dollar canadien est en baisse par rapport aux sommets de 2008, ce qui est une bonne nouvelle pour les exportateurs.

Le cycle de négociations de Doha de l'OMC a échoué en juillet 2008. Au début de 2009, de nouvelles préoccupations ont été soulevées concernant le renforcement du protectionnisme qui risque d'entraîner une hausse des droits de douane dans certains pays. Des dispositions législatives qui obligent les gouvernements à privilégier la production intérieure ont été adoptées dans plusieurs pays, dont les États-Unis.

Si le ralentissement économique a freiné la croissance de la Chine, nombre d'experts croient que ce pays sera la première économie mondiale d'ici les trois prochaines décennies. Le gouvernement chinois a adopté des incitatifs et a promis de ne pas laisser la croissance glisser sous le seuil de huit pour cent. La croissance de la classe moyenne et l'essor des économies asiatiques redéfinissent les modèles de l'offre et de la demande mondiales. À mesure que la richesse de la Chine augmentera, ce pays deviendra l'une des rares régions du monde affichant une demande croissante d'importations en vrac, de produits de base et de produits à valeur ajoutée. Dans ce contexte, les exportateurs canadiens ont l'occasion de tirer parti de la demande croissante de l'Asie pour des produits nord-américains, mais le risque supplémentaire doit être géré à la fois par les producteurs et par les exportateurs.

Les règles régissant l'étiquetage du pays d'origine (ÉPO) aux États-Unis qui s'appliquent aux produits de l'élevage canadiens ont été précisées après que le gouvernement canadien a porté plainte dans le cadre du processus de résolution des différends de l'OMC. Les dispositions législatives sur l'ÉPO menacent la circulation et la transformation relativement libres des produits carnés canadiens aux États-Unis.

L'environnement naturel

Les changements environnementaux et climatiques sont des questions prioritaires dans beaucoup de pays. Les consommateurs pèsent de plus en plus les conséquences sociales de leurs achats, y compris leurs répercussions sur l'environnement. La prise de conscience des problèmes de l'environnement est à la hausse et le développement durable devient vite un argument de choix pour différencier les produits.

L'industrie agricole est confrontée aux changements climatiques, à la détérioration du sol, à la perte de terres productives et à l'épuisement des approvisionnements en eau. Pour y faire face, les producteurs adoptent des techniques d'agriculture de précision, l'optimisation des nutriments, l'économie de carburant et de saines pratiques de gestion de l'eau.

L'étalement urbain entraîne la perte de terres agricoles productives et les préoccupations accrues d'ordre environnemental font en sorte qu'il est de plus en plus difficile pour les producteurs de développer leurs entreprises. Il est compliqué d'agrandir des exploitations d'élevage intensif dans les régions densément peuplées parce que la réglementation de l'environnement favorise souvent les propriétaires de maisons au détriment de l'industrie.

Le besoin d'énergie est infini. La recherche d'énergie propre a une incidence marquée sur divers secteurs, allant de la recherche et du développement à l'agriculture. L'industrie nord-américaine des biocarburants demeure intacte malgré les coûts élevés des intrants et les faibles prix du carburant.

Le rapport entre l'énergie et l'agriculture présente à la fois un défi et une occasion. Les variations du coût de l'énergie tout au long de l'année ont entraîné un risque accru pour les entreprises agricoles. Même si les prix ont diminué par rapport aux sommets inégalés qu'ils avaient atteints, on se préoccupe de la disponibilité à long terme et de la stabilité des sources d'énergie classiques, ainsi que de leurs répercussions sur l'environnement. Certains producteurs cherchent des sources de remplacement, tandis que d'autres considèrent la production d'énergie comme une source de revenu future.

La politique sur le carbone gagne en influence et les pays du G8 ont convenu de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 p. 100 d'ici 2050. Comme les pressions exercées par la politique encouragent le développement d'une économie du carbone, les producteurs ont la possibilité de jouer un rôle clé dans la réduction du carbone.

Progrès technologiques

Les progrès dans le domaine de la génomique influenceront la façon dont nous produisons des denrées. Pour accroître la productivité et la superficie cultivée à l'échelle mondiale, des entreprises de semences internationales introduisent des hybrides résistants à la sécheresse et des cultures nécessitant un apport réduit d'engrais à haute énergie.

Aujourd'hui, l'agriculture n'est plus uniquement synonyme de produits alimentaires. À mesure que l'industrie évolue et englobe la biopharmacie, la bioénergie, les biomatériaux et les services écologiques, les possibilités d'innovation technologique s'accroîtront.

L'industrie agricole adopte des technologies axées sur l'efficience afin d'améliorer la productivité en intégrant la TI, la robotique et la technologie GPS (système mondial de localisation). L'entretien de ces nouvelles technologies constituera un défi si l'on n'arrive pas à satisfaire le besoin de travailleurs aptes à fournir ces services hautement spécialisés.

La demande des consommateurs influencera les nouvelles percées technologiques. L'intégration accrue de l'identification par radiofréquence dans les chaînes d'approvisionnement et l'utilisation de la technologie GPS améliorent l'efficacité et la traçabilité à l'échelle de l'industrie agricole. La traçabilité intégrale mise en œuvre par la Canadian Cattlemen's Association et la préservation de l'identité des grains constituent des exemples de ces innovations.

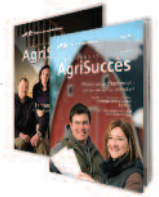

Financement agricole

Beaucoup de fournisseurs, de producteurs et de transformateurs qui participent à la chaîne de valeur agricole ont recours au crédit pour financer leurs activités. Les utilisateurs finaux au Canada et à l'étranger utilisent le crédit pour acheter des produits agricoles. Même si le système bancaire canadien demeure stable, certains acheteurs étrangers ont de la difficulté à obtenir un crédit suffisant. Un accès restreint au crédit a une incidence sur chaque maillon de la chaîne de valeur.

Rentabilité

En 2008-2009, les producteurs de céréales et d'oléagineux des quatre coins du pays ont observé des hausses considérables des prix du marché. Les profits des producteurs de lait et de volaille sont demeurés stables, mais ceux d'autres secteurs qui dépendent en grande partie des exportations vers les États-Unis, comme les secteurs du bétail, du porc, des pommes de terre, des légumes et de la foresterie, ont diminué.

Les pratiques de gestion du risque revêtent une importance et présentent des défis croissants en raison de la volatilité du marché.

Céréales et oléagineux

Les événements de la dernière année font clairement ressortir la nécessité d'une gestion poussée des risques dans le domaine de la commercialisation des grains. Les prix accrus au cours du premier semestre sont attribuables aux stocks mondiaux restreints, à la demande accrue de biocarburants et à la demande croissante des pays en développement. Des baisses de prix rapides ont été causées par une diminution de la demande mondiale découlant du ralentissement économique à l'échelle planétaire. Les marges des producteurs ont depuis diminué. De la même façon, les coûts des intrants sont en déclin rapide.

Bœuf

En 2008-2009, l'industrie canadienne du bœuf a composé avec des marges serrées en raison des coûts plus élevés des aliments du bétail et des prix plus faibles. La valeur élevée du dollar canadien, conjuguée au creux du cycle de prix et aux coûts accrus de transport et d'exportation, a fait chuter les prix. Il en a résulté des marges négatives pour les parcs d'engraissement et des marges négligeables pour les exploitations vache-veau. Le secteur du conditionnement du bœuf souffre aussi des faibles taux d'utilisation qui en réduisent l'efficience et la rentabilité. Les conditionneurs composent avec des coûts accrus en raison des exigences législatives de conformité aux règlements relatifs aux matières à risque spécifiées (MRS), qui ont été mis en place à la suite de la crise de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB).

Porc

L'industrie canadienne du porc a été confrontée à des difficultés sans précédent en 2008-2009. Les coûts accrus des aliments pour animaux et du transport ont fait diminuer les marges de la majorité des producteurs et ont entraîné une réduction de la taille du cheptel porcin du Canada. La consolidation se poursuit dans le secteur de la transformation du porc. En raison du nombre réduit d'usines au pays, les producteurs ont moins de choix en matière de commercialisation et composent avec les coûts accrus

du transport. Les prix en 2008 ont été supérieurs aux prix arrondis de l'année précédente, mais demeurent inférieurs à la moyenne quinquennale. Comme le nombre de porcs de marché diminuera en 2009-2010, on s'attend à une amélioration des prix et à une stabilisation du secteur du porc.

Volaille

Malgré des droits tarifaires élevés pour les œufs de consommation, il est arrivé au cours des trois dernières années que le prix mondial, additionné aux droits tarifaires et au taux de change, soit inférieur au prix national. La marge de manœuvre est mince pour ce qui est d'augmenter le prix des œufs de consommation du Canada et de maîtriser efficacement les importations. La structure des commissions provinciales de gestion de l'offre s'est harmonisée et l'évolution de la gestion de l'offre au Canada devrait continuer.

Lait

Les coûts accrus des aliments pour animaux et de l'énergie ont fait augmenter les prix du lait en 2008-2009. Même si la production est à la hausse, la

consommation individuelle de lait liquide et de certains produits du lait est à la baisse depuis 10 ans.[1] Pendant cette période, la consommation par habitant d'autres produits laitiers, comme le fromage, le yogourt et la crème glacée, a augmenté. Les prix intérieurs du lait sont supérieurs aux prix mondiaux.

Biocarburants

Le Canada produit environ 830 millions de litres d'éthanol par année, et la capacité supplémentaire en cours de construction est de 625 millions de litres, pour un total de 1,45 milliard de litres par année. La production de biodiésel se situe à 97 millions de litres par année, et la capacité supplémentaire en cours de construction est de 225 millions de litres par année, pour un total de 322 millions de litres par année. En juin 2008, le gouvernement fédéral a adopté le projet de loi sur les carburants renouvelables, qui rend obligatoire la production d'environ deux à trois milliards de litres de carburant renouvelable par année. Les prix relativement élevés des céréales au début de l'année ont ralenti certains projets de production de biocarburants. Il reste à voir si la baisse des prix des produits de base amènera un regain de vitalité.

[1] Statistique Canada et la Commission canadienne du lait

Agroentreprise et agroalimentaire

L'importance du secteur de la transformation pour l'agriculture canadienne est croissante. Malgré l'augmentation des exportations globales de produits agricoles, la diminution de la demande mondiale de produits alimentaires transformés est source de préoccupation pour les entreprises qui dépendent en grande partie des exportations. Toutefois, l'investissement accru dans la recherche et le développement, l'innovation par la technologie et l'évolution des besoins des consommateurs font en sorte qu'il s'agit d'une catégorie d'activité agricole dynamique et stratégique. Parmi les défis constants qui se sont posés aux entreprises de transformation de produits agricoles en 2008-2009, mentionnons la fluctuation de la valeur du dollar canadien, le recrutement et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre qualifiée, l'intensification de la concurrence et les marchés d'exportation. Des contraintes au chapitre de l'accès des clients étrangers au financement commercial ont aussi eu des répercussions sur les exportateurs.

Serres

L'industrie canadienne des cultures en serre dépend en grande partie des exportations vers le marché des États-Unis. Au début de 2008, l'industrie était aux prises avec les difficultés découlant de la valeur accrue du dollar canadien et des prix élevés de l'énergie, mais a par la suite profité de la réduction de ces coûts plus tard dans l'année. Compte tenu des nombreuses craintes relatives à la salubrité alimentaire à l'échelle de l'Amérique du Nord, les serres canadiennes ont été avantagées parce que les clients peuvent compter sur elles pour fournir des produits agricoles frais et sécuritaires.

Planification de la relève agricole

En 2008-2009, le portefeuille de FAC comprenait 8 627 clients âgés de 36 à 45 ans et 12 713 clients âgés de 46 à 55 ans; les autres clients étaient âgés de plus de 55 ans ou de moins de 36 ans. On estime que 23 000 producteurs quitteront l'agriculture au cours des cinq prochaines années. Dans nombre de cas, les exploitants devront transférer leur propriété sur plusieurs années, ce qui donne à FAC l'occasion d'offrir des produits et services en matière de planification de la relève.

Valeur des terres agricoles

La valeur des terres agricoles à l'échelle du pays a augmenté en moyenne de 5,6 p. 100 entre juillet et décembre 2008.

- La valeur des terres agricoles a augmenté dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, où elles sont demeurées inchangées.
- Les hausses les plus importantes ont été enregistrées en Saskatchewan, suivie du Nouveau-Brunswick et du Québec.
- La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba ont connu des hausses modérées de la valeur de leurs terres agricoles.
- Les valeurs ont augmenté légèrement en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario.

Pour obtenir des mises à jour en ligne sur la valeur des terres agricoles, rendez-vous au www.fac.ca.

photo par Greg Huszar

David et Beth Hatt, Nouveau-Brunswick

C'est sur une ferme de 500 acres située dans la baie de Fundy que se trouve l'entreprise Granite Town Farms. Depuis plus de 25 ans, les propriétaires, David et Beth Hatt, cultivent le bleuet sauvage. Aujourd'hui, ils transforment également le bleuet et ont développé toute une gamme de produits fins à valeur ajoutée.

David et Beth produisent entre autres des confitures, des gelées, des vinaigrettes et des sauces fortes qu'ils distribuent dans des marchés à créneaux partout au Canada et aux États-Unis.

Puisqu'ils font face à la concurrence mondiale, ils sont pleinement conscients de la nécessité de produire leurs bleuets de la façon la plus efficace et la plus économique possible.

David et Beth font affaire avec FAC depuis l'achat de leur premier tracteur. Le couple apprécie le service personnalisé qu'il reçoit et souligne les nombreuses ressources agricoles offertes par FAC.

Première remise du prix *Rosemary-Davis* qui rend hommage aux femmes canadiennes qui jouent un rôle de premier plan dans l'industrie agricole.

2007

Prix

FAC remporte deux prix au gala des Prix ACAM 2008

Le 6 novembre 2008, FAC a remporté deux prix d'excellence au gala des Prix ACAM 2008 de l'Association canadienne d'agrimarketing (ACAM), un pour la Journée de l'agriculture au Canada et l'autre pour le guide de son programme de sensibilisation.

La Journée de l'agriculture au Canada a été primée dans la catégorie des événements spéciaux, externes dirigés vers les consommateurs, tandis que le guide du Programme de sensibilisation de FAC a été primé dans la catégorie des publications et médias électroniques – français.

L'ACAM est un réseau de professionnels de la commercialisation des produits agricoles présents dans cinq provinces canadiennes. Les chapitres de l'ACAM favorisent et encouragent l'excellence dans la commercialisation de produits, de services et de programmes agricoles.

La CFWF récompense le *Journal AgriSuccès*

Le *Journal AgriSuccès* de FAC a été primé par la Canadian Farm Writers' Federation (CFWF) à l'occasion de son banquet annuel tenu le 4 octobre 2008. Le *Journal AgriSuccès* a remporté la médaille d'or dans la catégorie des périodiques généralistes.

Les gagnants ont été sélectionnés par un jury composé de 24 juges canadiens et américains parmi lesquels figuraient des professeurs en journalisme et des rédacteurs en chef de publications agricoles et généralistes.

La CFWF sert les intérêts communs des journalistes spécialisés en agriculture, y compris les journalistes, les rédacteurs et les diffuseurs, ainsi que des travailleurs des secteurs privé et gouvernemental qui travaillent principalement dans les communications agricoles.

Crédit-bail FAC est offert chez certains concessionnaires à titre d'option supplémentaire pour les clients qui veulent se procurer de l'équipement neuf ou usagé.

Produits et services

FAC se soucie de ses clients et elle prend le temps de les écouter, et de connaître et de comprendre leurs entreprises. FAC offre une combinaison de produits et de services comme du financement, de l'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et de la formation. FAC donne priorité à la création d'expériences clients extraordinaires.

Financement de la production primaire

FAC prête de l'argent aux producteurs primaires au moyen de prêts conçus sur mesure pour répondre aux besoins uniques de l'agriculture. Ses clients œuvrent dans divers secteurs; ils produisent notamment des produits de base comme des cultures, du lait, des fruits et des légumes et font l'élevage de bovins, de porcs, de volaille et de moutons. Les membres du personnel de FAC développent des relations avec les clients afin de s'assurer qu'ils ont la bonne combinaison de modalités, de garanties et de calendriers de remboursement pour répondre à leurs besoins actuels et futurs

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire

FAC prête de l'argent à ceux et celles qui vendent aux producteurs primaires et font des achats auprès de ces derniers. Il s'agit des fabricants et des concessionnaires d'équipement, des fournisseurs d'intrants et des transformateurs qui travaillent d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agricole. Si les clients ont besoin de financement pour faire des affaires, ils peuvent communiquer avec un directeur des relations d'affaires ou un membre de l'équipe de vente de FAC qui les aidera à tirer profit des occasions qui se présentent.

Financement de l'équipement, des intrants de culture et du bétail

Grâce à un réseau de concessionnaires d'équipement, de détaillants d'intrants de culture, de négociants d'animaux, FAC offre des services de financement à l'endroit même où ses clients font des affaires. Les concessionnaires d'équipement peuvent aider leurs clients à obtenir un prêt ou du crédit-bail pour de l'équipement en s'inscrivant à notre Programme national de financement d'équipement par l'entremise des concessionnaires.

Ces programmes appuient les objectifs des activités de base des partenaires de FAC, tout en offrant des solutions financières innovatrices aux producteurs directement au point de vente. À l'heure actuelle, FAC a des relations avec 525 détaillants d'équipement agricole, ainsi qu'avec plus de 500 points de vente au détail d'intrants de culture, institutions financières, et autres groupes agricoles et coopératives.

Apprentissage FAC

FAC consolide ses relations avec ses clients en leur offrant des activités de formation en gestion, de l'information et des séances d'apprentissage. Ces activités se déroulent sous forme d'ateliers, de tournées d'apprentissage et de conférences et les sujets abordés portent sur la gestion financière agricole, la gestion des ressources humaines, la planification de la relève et d'autres.

En 2008-2009, FAC a poursuivi sa série de forums à l'intention des clients qui ont été tenus dans neuf villes canadiennes, et au cours desquels des conférenciers de renom ont traité du thème *De grandes idées pour votre avenir*.

La seconde édition de la Journée de l'agriculture au Canada de FAC a eu lieu le 28 janvier 2009 dans 89 endroits au pays. Cette journée visait à souligner l'apport des clients et de l'agriculture et a donné l'occasion aux participants de découvrir les toutes dernières innovations dans l'industrie agricole, de connaître les perspectives et les tendances futures de leur secteur, de rencontrer des amis et de discuter avec des producteurs et des exploitants de leur région.

Chaque semaine, les clients peuvent obtenir en ligne les plus récentes nouvelles agricoles grâce à notre bulletin électronique *AgriSuccès Express*. Cette publication leur fait part des nouvelles et des tendances provinciales, nationales et internationales qui ont des répercussions sur l'agriculture. Le bulletin *AgriSuccès Express* est livré gratuitement une fois par semaine aux adresses électroniques des abonnés et des clients.

Par ailleurs, les clients peuvent en savoir davantage sur les stratégies de gestion agricole grâce au *Journal AgriSuccès*, qui est publié tous les deux mois. Ce magazine à publication nationale gratuit sur la gestion agricole offre aux clients des conseils et des opinions d'experts de l'industrie et de producteurs agricoles.

Logiciels de gestion FAC

FAC offre des logiciels conçus pour les producteurs canadiens, soit *Analyste AgExpert* et *Gestionnaire de champs PRO*.

Analyste AgExpert permet aux clients de saisir leurs revenus et leurs dépenses, de faire un suivi de leurs stocks et de leurs immobilisations et de dresser des états financiers. Il suffit ensuite de quelques clics pour produire une déclaration de TPS. Ce logiciel de comptabilité a été conçu spécialement pour l'agriculture canadienne.

Du crédit à court terme est disponible par le truchement du prêt *ExpressPlus*.

En campagne contre la faim

La tournée *FAC en campagne contre la faim* s'étend à tout le pays et permet de recueillir un million de livres de nourriture.

Le logiciel *Gestionnaire de champs PRO* est un système novateur de tenue de registres agricoles et de planification qui donne aux clients accès à toutes leurs données relatives à la production agricole, et ce, en tout temps et n'importe où. À l'aide de cette application, ils obtiennent une vue d'ensemble de leur exploitation telle qu'elle est (et telle qu'elle pourrait être) sur un ordinateur de bureau ou un ordinateur de poche.

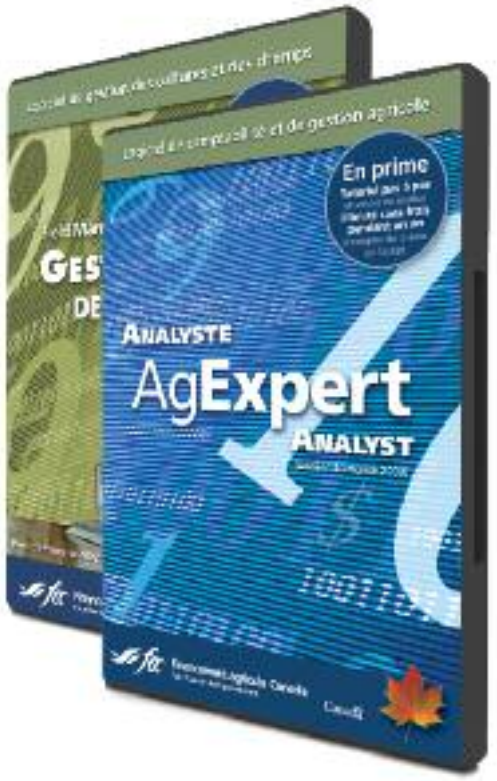

Assurances FAC

L'assurance est un outil important pour toute entreprise. Elle est également importante pour nos clients. C'est pourquoi nous offrons une protection d'assurance-vie et accidents adaptée à l'agriculture. Il s'agit d'un moyen facile pour nos clients de se protéger et de protéger leur entreprise et leur famille.

Investissement FAC

Investissement FAC est le champ d'activité du capital-risque de FAC. Depuis sa création en 2002, Investissement FAC a joué un rôle de leader pour ce qui est de combler les besoins de l'industrie agricole canadienne en matière de financement non traditionnel.

En 2006, FAC est devenu le principal commanditaire du fonds de capital-risque Avrio Ventures Limited Partnership grâce à un engagement de 50 millions de dollars. Ce fonds a été créé pour améliorer la capacité de la société à attirer d'autres investisseurs et pour augmenter le niveau de capital-risque à la disposition de l'industrie agricole. En 2008-2009, le fonds est passé à 75 millions grâce aux nouveaux investisseurs qui se sont joints à la société en commandite. Avrio Ventures est le premier fonds de capital-risque dans le domaine des sciences de la vie à des fins industrielles et a été créé en réponse à la convergence des sciences de la vie et de la technologie industrielle. Les investissements du fonds ciblent les entreprises canadiennes qui sont aux stades de commercialisation ou de croissance dans trois secteurs émergents : les bioproduits industriels, la technologie alimentaireet les nutraceutiques. Avrio Ventures possède trois bureaux au Canada, soit à Montréal, à Toronto et à Calgary.

De concert avec ses partenaires financiers, Investissement FAC a investi plus de 207 millions de dollars dans l'industrie. Au cours de l'exercice 2009, Investissement FAC a investi 14,3 millions de dollars en capital-risque, soit directement, soit dans le cadre du fonds Avrio Ventures Limited Partnership, pour une contribution totale de 87,2 millions de dollars depuis sa création. Pour chaque dollar investi par Investissement FAC, les coinvestisseurs tiers ont versé 1,40 $ en capital-risque.

Services en ligne de FAC

FAC s'assure qu'il est facile pour ses clients de faire affaire avec elle. Ils peuvent consulter leur portefeuille de prêts en ligne, prendre connaissance des rapports sur la valeur des terres agricoles, utiliser notre trousse de financement agricole, surveiller les prix à terme des produits de base, jeter un coup d'œil à la météo et aux nouvelles agricoles, et ce, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

MarchedelaFermeCanadienne.com

FAC a conçu le site Web MarchedelaFermeCanadienne.com afin de réunir en un même lieu virtuel les acheteurs et les vendeurs, ce qui aide ses clients à commercialiser leurs produits et leurs services. Ainsi, les consommateurs ont l'occasion d'acheter des produits canadiens en ligne, directement des producteurs, et de découvrir tout ce que l'agriculture canadienne a à offrir. Notre section *Commerce entre agriculteurs* permet aux producteurs de vendre leurs produits et leurs services à d'autres producteurs. Cette section comprend plusieurs catégories, notamment, bétail et fourrage, semences et intrants, plantes produites en serres, équipement et services spéciaux.

« Financement agricole Canada comprend mieux que quiconque le milieu agricole. Si FAC n'avait pas été là lorsque nous avons eu besoin d'aide, je ne sais pas si nous existerions aujourd'hui. Son personnel s'est vraiment surpassé pour nous. »

photo par Dominic Schaefer

Peter Dhillon, Colombie-Britannique et Québec

Peter Dhillon travaille dans le secteur de la canneberge depuis 30 ans. Agriculteur de deuxième génération, il dirige quatre exploitations en Colombie-Britannique qui comptent environ 650 acres en tout. Peter, qui a amorcé un projet d'expansion au Québec, est l'un des plus importants producteurs de canneberge au Canada.

Selon Peter, la sensibilisation accrue aux bienfaits de la canneberge pour la santé a donné un nouvel élan à ce secteur au cours de la dernière décennie, et il constate que la demande continue d'augmenter.

Le secteur se porte bien, après avoir dû composer avec des prix faibles il y a dix ans. C'est à cette époque que Peter s'est associé à FAC, et cette relation continue de grandir au même rythme que son entreprise.

Peter prévoit poursuivre l'expansion de son entreprise dans le but de devenir le plus grand producteur de canneberge au monde, objectif qu'il compte atteindre avec Financement agricole Canada.

Prêts et crédit-bail FAC

Prêts personnalisés

Prêt *Agri-croissance*
Gérez votre encaisse grâce à des paiements d'intérêt seulement jusqu'à ce que le capital investi rapporte.

Prêt *Accélérateur*
Êtes-vous un jeune agriculteur? Désirez-vous établir votre ferme? FAC offre des options de remboursement flexibles et la possibilité de n'avoir aucune mise de fonds initiale à verser.

Prêt *Express*
Grâce à ce prêt préapprouvé et garanti, vous pouvez obtenir de nouvelles avances de fonds pour l'achat d'immobilisations à votre discrétion.

Prêt *ExpressPlus*
Vous avez besoin d'une solution financière qui vous offre le fonds de roulement nécessaire à l'achat d'intrants? Pour assurer le bon déroulement de vos activités quotidiennes, optez pour ce prêt renouvelable. Vous aurez accès aux fonds en tout temps.

Prêt en devise américaine
Si vous tirez une proportion importante de votre revenu en dollars américains, vous pouvez emprunter du capital et faire vos paiements en dollars américains.

Prêt *Capacité plus*
Achetez du quota et du bétail d'élevage grâce à ce financement préapprouvé jusqu'à concurrence de 18 mois, avec option de capitalisation des intérêts.

Prêt *Liquidités plus*
Faites des paiements d'intérêt seulement, réinvestissez des fonds dans d'autres secteurs de votre exploitation et ne versez de paiements de capital que lorsque vous le désirez.

Prêt *Constructeur*
Obtenez du financement provisoire et reportez vos paiements de capital pendant vos projets de construction ou d'expansion, jusqu'à concurrence de 18 mois.

Enviro-prêt
Reportez vos paiements de capital pendant la construction, l'amélioration ou l'expansion de vos installations écologiques.

Prêt *Agri-début*
Profitez de ce prêt conçu pour aider ceux et celles qui ont fait des études postsecondaires à acheter leur premier élément d'actif agricole.

Flexi-prêt
Reportez vos paiements de capital pendant une période pouvant atteindre un an afin de tirer parti d'occasions ou de réduire les sorties de fonds pendant une période difficile.

Prêt *Agri+emploi*
Utilisez votre revenu non agricole pour lancer ou agrandir votre entreprise agricole.

Prêt *Progrès-avantages*
Obtenez un taux d'intérêt réduit lorsque votre entreprise atteint des objectifs et des ratios financiers préalablement établis.

Prêt *Entreprenez maintenant, payez plus tard*
Reportez les paiements de votre entreprise jusqu'à ce que vous commenciez à récolter le fruit de vos efforts.

Prêt *Pause-printemps*
Profitez de ce prêt dont le calendrier de remboursement correspond à la période d'exploitation forestière.

Prêt *Intergénération*
Êtes-vous prêt à prendre votre retraite? Aidez la génération montante à acheter votre exploitation tout en encaissant votre avoir sans risque.

Prêts standards

Produit fermé
Obtenez les taux les plus bas qui sont fixés pour le terme de votre prêt hypothécaire ou sur garantie mobilière.

Produit à taux fixe
Obtenez un faible taux hypothécaire qui est fixé pourle terme du prêt, avec une option de paiement anticipé de 10 p. 100.

Produit ouvert
Obtenez un faible taux hypothécaire qui est fixé pour le terme de votre prêt sur garantie mobilière, avec l'option de remboursement anticipé sans pénalité.

Produit à taux variable
Obtenez un maximum de flexibilité et un taux qui fluctue en fonction des hausses et des baisses des taux d'intérêt. Un prêt sur garantie mobilière ou un prêt hypothécaire ouvert à taux variable vous permet de rembourser par anticipation tout montant, en tout temps. Un prêt hypothécaire standard à taux variable vous permet d'effectuer en tout temps des remboursements par anticipation de 10 p. 100.

Crédit-bail pour l'équipement

Crédit-bail FAC
Louez de l'équipement neuf ou usagé auprès de concessionnaires d'équipement autorisés si vous souhaitez réduire le montant initial et bénéficier d'une plus grande flexibilité.

photo par Mike Grandmaison

Miller Farm Equipment, Saskatchewan et Manitoba

Le directeur général Doug Heritage et toute l'équipe de Miller Farm Equipment répondent aux besoins des agriculteurs de l'Ouest canadien depuis plus de 80 ans et comprennent l'agroindustrie.

Miller Farm Equipment, une division de Rocky Mountain Dealerships Inc., exploite des concessionnaires d'équipement agricole dans six localités du Manitoba et de la Saskatchewan. Ses 135 employés dévoués vendent des produits et fournissent des pièces et des services à l'industrie agricole et offrent de l'équipement neuf et usagé, y compris de l'équipement à série restreinte.

Grâce à son partenariat d'alliance avec FAC, Miller Farm Equipment est en mesure de proposer à ses clients des options pratiques de financement au détail.

Selon Doug, FAC et son entreprise forment une équipe solide qui offre un avantage concurrentiel. Il croit que FAC comprend tous les besoins de son entreprise. Cette compréhension mutuelle facilite le travail de chacun.

Indicateur de performance global de FAC

Les industries agricole et agroalimentaire et le secteur financier sont remodelés par de puissantes tendances qui ont des incidences importantes sur les fournisseurs de services comme FAC. L'intensification des préoccupations environnementales, l'instabilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, l'évolution des valeurs sociétales et des demandes des consommateurs, les perturbations causées par les technologies et la présence de concurrents étrangers ont d'importantes répercussions sur l'agriculture. FAC a examiné les tendances en cours, et s'est donné une vision qui tient compte de ces tendances et de son rôle d'intérêt public.

L'instabilité qui frappe les systèmes financiers mondiaux se fait sentir dans toutes les industries, et l'agriculture ne fait pas exception. Mais l'incertitude des marchés n'ébranle en rien notre engagement envers l'industrie agricole canadienne. Nous sommes bien placés pour relever les défis qui se présentent.

Nous continuerons d'agir de façon responsable, proactive et novatrice et de faire preuve de compassion envers nos clients. Bien que le contexte économique actuel pose de nombreux défis, nous nous engageons à travailler avec l'industrie et nos clients pour l'avenir de l'agroindustrie.

L'indicateur de performance global de 2008-2009 présente notre rendement par rapport aux objectifs fixés. Nous croyons que nos résultats montrent clairement notre engagement envers les producteurs, les agroentrepreneurs et l'industrie.

Dans le cadre de notre processus de planification stratégique, nous avons établi les priorités suivantes pour 2009-2010 :

- engagement envers l'agriculture
- solidité financière
- expérience client
- efficience et exécution
- culture et expérience employé

L'indicateur de performance global de 2009-2010 décrit les stratégies que nous mettrons en œuvre pour continuer à offrir des produits, des services et des connaissances adaptés aux besoins uniques de l'agroindustrie.

Nous abordons donc l'avenir toujours dévoués à la réussite de l'industrie agricole et de tous les gens et les communautés qui la composent.

Indicateur de performance global de 2008-2009

Thème stratégique : Engagement envers l'agriculture

Résultat visé : FAC sera reconnue comme un chef de file de l'agroindustrie, en la promouvant en tant qu'industrie dynamique, en appuyant sa réussite et sa viabilité à long terme et en partageant avec elle ses connaissances et ses innovations.

Objectifs stratégiques d'entreprise de 2008-2009 à 2012-2013	Mesures d'entreprise	Cibles 2008-2009	Résultats 2008-2009
S'acquitter de son rôle d'intérêt public, servir de catalyseur et promouvoir des changements positifs dans l'industrie agricole et agroalimentaire Accroître la notoriété, la crédibilité auprès des intervenants ainsi que leur appui Être un leader dans la communication des connaissances globales sur l'industrie et les innovations Être socialement responsable	**Capital-risque** • ratio de coinvestissement	• 1,4:1	• **En avance sur la cible avec un résultat de 1,5:1.** Depuis sa création, Investissement FAC, de concert avec ses partenaires financiers, a fourni plus de 207 M$ de financement à l'agroindustrie. Au 31 mars 2009, pour chaque dollar investi par FAC, les coinvestisseurs tiers avaient investi un autre 1,40 $.
	• capital investi au cours de l'exercice	• 7,8 M$	• **En avance sur la cible avec un résultat de 12,2 M$.** Au 31 mars 2009, le capital total investi par FAC était supérieur à la cible. (Les montants investis sont déclarés au prix coûtant, selon les résultats non-consolidés, avant les ajustements de juste valeur.)
	• total du capital en cours	• 52,2 M$	• **En avance sur la cible avec un résultat de 60,4 M$**, ce qui est attribuable principalement aux remboursements de capital plus bas que prévus, contrebalancés en partie par des investissements moins élevés. (Les montants investis sont déclarés au coût, selon les résultats non-consolidés, avant les ajustements de juste valeur.)
	Investissement total en agriculture	Entre 3 et 5 % du budget d'administration total	**Cible atteinte :** Au 31 mars 2009, l'investissement total en agriculture était de 3,8 %, soit 8,0 M$. Cela comprend notamment les programmes *AgriSuccès* et d'investissement communautaire de FAC.
	MarchedelaFermeCanadienne.com • nombre de visiteurs du site par mois	31 000	**En avance sur la cible avec un résultat de 40 594.** Au T3, FAC a lancé une page sur Facebook et a créé des campagnes ciblées à l'intention des consommateurs et des entrepreneurs du secteur des vineries et des vignobles.
	Indice de la réputation d'entreprise	Évaluation tous les deux ans	S. O. : Le prochain sondage aura lieu pendant l'exercice 2010-2011.
	Indice de couverture favorable des médias	Pointage de 65	**Cible atteinte :** FAC a obtenu un pointage de 65 à l'indice global de couverture favorable par les médias. En 2008, l'indice global des établissements financiers s'élevait à 53.
	Mesure du développement en cours	Créer une mesure et établir la base de référence	**Cible atteinte :** Un sondage du groupe consultatif Vision a permis d'établir une base de référence au sujet de la publication *À la fine pointe*. Nous ferons le suivi des réponses à l'effet que « FAC est une source fiable ». En 2008-2009, 31 % des répondants étaient d'accord et 10 %, tout à fait d'accord avec cette affirmation.
	Indicateur de la responsabilité sociale d'entreprise	Rapport sur les résultats comparés à l'indicateur de responsabilité sociale d'entreprise (RSE)	**Cible atteinte :** Toutes les initiatives de la RSE 2008-2009 ont été exécutées comme prévu. Des renseignements détaillés figurent à la page 35.

Initiatives 2008-2009	Résultats 2008-2009
Mener un programme visant à informer les représentants élus du rôle et des produits et services de FAC	**Cible atteinte :** 43 visites et appels en date du 31 mars 2009.
Mesurer l'investissement total de FAC en agriculture lié à son rôle d'intérêt public	**Cible atteinte :** FAC a investi 8,0 M$ dans l'industrie agricole canadienne en 2008-2009, notamment dans les programmes *En campagne contre la faim*, la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, le fonds *AgriEsprit*, *Agriculture dans la classe* et *AgriSuccès*.
Déterminer la prochaine phase de la stratégie de capital-risque	**Cible atteinte :** Le Comité exécutif (CE) a fixé l'objectif stratégique quinquennal d'investir 151 M$ d'ici 2014. Diverses stratégies de rechange pour accroître le capital-risque sont à l'étude.
Soutenir la stratégie relative aux jeunes agriculteurs	**Cible atteinte :** La stratégie « De jeunes ruraux à 40 ans » (à l'intention des jeunes agriculteurs) a été mise au point. Elle comprend des programmes de FAC visant les 4 H, les étudiants universitaires ainsi que les agriculteurs débutants et en développement.
Mettre en œuvre le programme de sensibilisation	**Cible atteinte :** Du matériel adapté au secteur de l'agroalimentaire et de l'agroentreprise a été créé pour les salons professionnels. La campagne de sensibilisation a été diffusée à la télévision en 2008-2009.
Revoir la stratégie de soutien à la clientèle	**Cible atteinte :** La stratégie a été rebaptisée Programme de soutien à la clientèle. Elle continuera de soutenir les clients aux prises avec des difficultés liées à l'industrie, aux conditions météorologiques ou à l'économie.
Regrouper les tendances, connaissances et innovations agricoles sur les plans canadien et mondial et les organiser pour publication externe	**En avance :** Le troisième numéro d'*À la fine pointe* a été publié en janvier 2009 pendant la Journée de l'agriculture au Canada. Il était accompagné d'une vidéo. La publication a été distribuée à plus de 90 médias et à 70 associations. A été très bien accueilli par les médias et a reçu un pointage de 79 (l'objectif était de 56) à l'indice de couverture favorable par les médias. La publication a été téléchargée plus de 10 500 fois. Il a été présenté au Canadian Renewable Energy Workshop en janvier 2009.
Accroître les connaissances des producteurs en pratiques de gestion par l'entremise des programmes d'information et d'apprentissage d'*AgriSuccès*	**En avance :** Les producteurs ont accordé une note moyenne de 4,5 sur 5 aux 76 ateliers. Les neuf forums de FAC ont obtenu une note moyenne de 4,6 sur 5. Les dix tournées d'apprentissage, qui se sont déroulées à 68 endroits dans les régions rurales du Canada, ont reçu une note moyenne de 4,4 sur 5. Plus de 3 600 personnes ont participé aux 89 événements de la Journée de l'agriculture au Canada, et ont donné une note moyenne de 4 sur 5. Quatre pages de contenu à valeur ajoutée ont été ajoutées au *Journal AgriSuccès*.
Mettre en œuvre la stratégie de RSE (gouvernance d'entreprise, gestion des ressources humaines, investissement et participation communautaires, santé et sécurité, droits de la personne et clients)	**Cible atteinte :** Voir les renseignements détaillés à la page 30.
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie en matière d'environnement	**Cible atteinte :** FAC a fait appel au cabinet-conseil Stratos, spécialiste de la durabilité, pour renforcer sa stratégie de RSE actuelle. Stratos validera entre autres la stratégie de FAC en matière d'environnement, de santé et de sécurité et fera des recommandations visant à réduire son empreinte environnementale. Le siège social a mis en place un programme de recyclage qui comprend le recyclage du papier, du carton, des cartouches d'encre en poudre, des piles, des cannettes de boisson gazeuse, des bouteilles, du plastique, des filtres à café K Cup et d'une variété de matériaux de construction et de démolition.

Thème stratégique : Solidité financière

Résultat visé : La réussite financière permettra à FAC de financer sa croissance à long terme et de continuer à investir en agriculture.

Objectifs stratégiques d'entreprise de 2008-2009 à 2012-2013	Mesures d'entreprise	Cibles 2008-2009	Résultats 2008-2009
Réaliser une croissance rentable Gérer le risque de façon efficace Gérer les finances de façon efficace Surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence	Croissance du portefeuille	6,9 %	**En avance sur la cible avec un résultat de 14,1 %**, attribuable principalement aux décaissements nets plus élevés que la cible.
	Revenus de sources autres que d'intérêt	25,4 M$	**En avance sur la cible avec un résultat de 28,3 M$** en raison des frais de prêts plus élevés que la cible, attribuables principalement à un volume de prêts et à des primes d'assurance brutes plus élevés que la cible.
	Décaissements nets	3 956,7 M$	**En avance sur la cible avec un résultat de 5 068,4 M$**, qui s'explique par des volumes de prêts favorables dans les secteurs de l'Agri-production et de l'Agri-valeur.
	Bénéfice net	173,2 M$	**En avance sur la cible avec un résultat de 211,9 M$**, principalement en raison d'écarts très favorables au titre des intérêts créditeurs nets. Les intérêts créditeurs nets sont considérablement plus élevés que la cible en raison des volumes de prêts, des marges et des coûts d'emprunt favorables. Cet écart favorable est contrebalancé en partie par des écarts défavorables aux titres des charges pour pertes sur créances, des charges administratives, du total des autres produits et des ajustements de juste valeur.
	% du CNÉ en souffrance	Moins de 6 %	**En avance sur la cible, avec un résultat de 2,5 %, pour deux raisons :** 1) L'agriculture est cyclique et la plupart des secteurs ont connu une période relativement rentable; 2) FAC a mis sur pied un Programme de soutien à la clientèle qui vient en aide aux secteurs qui connaissent une faible rentabilité.
	Rendement des capitaux propres et du capital investi	10,0 %	**En avance sur la cible avec un résultat de 11,9 %** en raison du bénéfice net supérieur à la cible.
	Ratio d'efficience de base et total	• ancien calcul : 47,3 % • nouveau calcul : 45,5 %	**En avance sur la cible avec un résultat de 43,4 %.** Le calcul du ratio d'efficience a été refait afin de tenir compte de la participation minoritaire et d'en exclure les charges relatives au programme d'investissement en agriculture. Le ratio d'efficience est en avance sur la cible, surtout en raison de l'écart favorable au titre des intérêts créditeurs nets.
	Ratio de levier	Moins de 10:1	**Cible atteinte :** résultat de 8,3:1.

Initiatives 2008-2009	Résultats 2008-2009
Élaborer une stratégie globale de croissance	**En cours :** Une stratégie de tarification est en cours d'élaboration. La stratégie de croissance découlera de la stratégie de tarification approuvée.
Élaborer une stratégie de croissance des revenus autres que d'intérêt	**Cible atteinte :** Le produit de crédit-bail pour l'équipement a été lancé au T3. Au 31 mars 2009, ce financement représentait 8,7 M$. FAC et la Sun Life ont convenu de faire passer le montant maximum d'assurance-vie de 1,5 à 2 M$ par client. L'élaboration de la stratégie est reportée à l'exercice 2010-2011.
Élaborer une stratégie de croissance de l'Agri-valeur	**Cible atteinte :** Une stratégie à été mise au point, qui vise à faire connaître la marque dans le secteur de l'Agri-valeur et à y favoriser le développement des affaires, la recherche de clients potentiels, les relations avec l'industrie et le soutien relatif aux garanties.
Élaborer une stratégie de conscientisation et de prévention des fraudes	**Cible atteinte :** FAC a procédé à une évaluation des risques de fraude, ce qui lui a permis de repérer les risques principaux, puis a dressé les plans d'action nécessaires à la mise en œuvre d'un programme efficace de gestion du risque de fraude. Des démarches visant à atténuer ces risques sont en cours.
Améliorer la continuité des activités et la gestion de la sécurité	**Cible atteinte :** Le projet de continuité des activités comporte neuf scénarios liés à la capacité de FAC à poursuivre ses activités pendant une interruption ou une crise. Le degré d'avancement des scénarios varie. Gestion de la sécurité : L'évaluation des risques à la sécurité d'entreprise qui servira de référence a été finalisée en juillet 2008. Le cadre et la stratégie subséquents, relatifs à la politique sur la sécurité d'entreprise, ont été approuvés en novembre 2008. La phrase II du programme de sécurité d'entreprise a commencé en février 2009; il vise à aligner les priorités d'affaires de FAC avec les risques principaux et à créer des domaines aux fins de la sécurité.
Mettre en œuvre et mettre à l'essai un cadre de contrôle sécuritaire de la technologie de l'information (TI)	**Cible atteinte :** La Division de la TI a effectué l'examen annuel de l'inventaire des contrôles internes CoBiT; les contrôles par la TI, les risques ainsi que les écarts liés aux objectifs de contrôle CoBiT ont été mis à jour; 19 nouvelles stratégies d'atténuation du risque seront élaborées et exécutées en 2009-2010 afin de réduire le risque dans l'environnement de la TI.
Améliorer la tarification fondée sur le risque	**Cible atteinte :** La phase 1 a été finalisée en juin 2008. Elle comportait des améliorations aux composantes de marge sans risque et d'ajustement au risque, de sorte qu'elles reflètent mieux l'expérience de FAC et les meilleures pratiques de l'industrie.
Améliorer le cadre de contrôle interne	**Cible atteinte :** Un exposé a été présenté aux membres du CE pour les sensibiliser à l'importance d'adopter un cadre de contrôle interne. FAC a officialisé des processus d'évaluation des risques et des contrôles, qui sont maintenant utilisés pour des initiatives importantes comme le Programme d'amélioration des politiques et des processus de crédit et le programme BK. D'autres éléments qui visent à renforcer le cadre de contrôle interne seront intégrés au processus de gestion du risque d'entreprise 2009-2010.
Accroître la rentabilité	**Cible atteinte :** Le cadre de rentabilité a été créé et approuvé. Il comprend 10 projets qui seront mis en œuvre afin d'accroître la solidité financière à long terme de FAC.
Améliorer la méthode d'établissement de la provision pour pertes sur créances	**Cible atteinte :** Une méthode améliorée a été approuvée; elle comble les lacunes entre la méthode d'établissement de la provision pour pertes sur créances qu'utilise actuellement FAC et les pratiques exemplaires de l'industrie canadienne. KPMG considère que cette méthode est raisonnable et respecte les principes comptables généralement reconnus ainsi que les normes internationales d'information financière.
Élaborer une stratégie de gestion de la marge	**Cible atteinte :** Un prototype a été élaboré, et les exigences de programmation ont été transmises à la TI. Un comité de la tarification interfonctionnel a été formé; il servira de groupe de consultation au Comité de gestion de l'actif-passif.
Surveiller l'activité du marché et y réagir de façon stratégique	**Cible atteinte :** Un examen des politiques a été fait, et le personnel des Opérations a reçu de la formation sur la façon d'accorder des prêts dans le contexte économique actuel.

Thème stratégique : Amélioration de l'expérience client

Résultat visé : FAC créera une expérience client extraordinaire qui donne aux clients le sentiment qu'elle est vraiment intéressée par l'agroindustrie et a vraiment à cœur leur réussite. FAC offrira des solutions qui dépassent les attentes et qui fournissent de la valeur aux clients.

Objectifs stratégiques d'entreprise de 2008-2009 à 2012-2013	Mesures d'entreprise	Cibles 2008-2009	Résultats 2008-2009
Utiliser les équipes pour gérer les relations avec les clients actuels et potentiels, les centres d'influence et les partenaires Prévoir et offrir des solutions personnalisées à tous les clients Tirer pleinement parti des modes de prestation Mettre en œuvre la stratégie de gestion de l'expérience client Innover sur le plan des produits et des services à offrir aux clients et partenaires de demain	Fidélisation brute de clients, recrutement net de clients et croissance nette de clients	Créer une mesure et établir la base de référence	**Cible atteinte :** La mesure a été rebaptisée « taux net de recrutement de clients ». Elle correspond au nombre total de nouveaux clients, plus les clients récupérés, moins les clients qui font un remboursement anticipé.
	Recommandations des clients	Créer une mesure et établir la base de référence	**Cible atteinte :** À l'énoncé « Dans quelle mesure êtes-vous susceptible de recommander FAC au cours de la prochaine année? », 49 % des clients ont donné une note de 5 sur 5, soit une augmentation de 4 % par rapport au 31 mars 2008.
	Utilisation des modes de prestation – nombre de visiteurs du site par mois	21 000	**En avance sur la cible avec un résultat de 28 297.**
	Indice de l'expérience client	54,44 %	**En avance sur la cible avec un résultat de 59,0 %.** Le pointage est déterminé en fonction des questions touchant la satisfaction, la fidélité, la promotion de FAC, la facilité de faire des affaires avec FAC, le fait d'avoir les intérêts des clients à cœur, la valeur et la résolution des problèmes. Seuls les pointages parfaits de « cinq sur cinq » sont pris en compte.
	Pénétration des produits personnalisés	60 %	**En avance sur la cible avec un résultat de 63,5 %.** Le taux s'exprime en pourcentage de prêts personnalisés par rapport au total des prêts décaissés. Les prêts personnalisés font notamment partie des plateformes de produit suivantes : standard – créneau; intérêt seulement; congé de paiement; décaissement prolongé; renouvelable et devises.

Initiatives 2008-2009	Résultats 2008-2009
Élaborer une stratégie d'équipe de gestion des relations	**Reporté :** Cette initiative a été reportée à 2009-2010 en raison d'autres priorités.
Mener des recherches sur les meilleures pratiques en gestion de processus de vente	**Cible atteinte :** Les données sur les meilleures pratiques ont été recueillies, compilées et communiqués au personnel à l'échelle nationale.
Mettre en œuvre des tactiques pour la stratégie de l'Agri-valeur	**Cible atteinte :** Trois événements *Connexion d'affaires FAC* ont été organisés à l'intention de clients potentiels, de centres d'influence et de clients de l'Agri-valeur. De nouvelles publicités imprimées et du matériel destiné aux salons professionnels pour les activités de marketing de l'Agri-valeur.
Élaborer une stratégie de solutions-client personnalisées	**Cible atteinte :** Le prêt ExpressPlus et le crédit-bail pour équipement ont été lancés en 2008-2009.
Accroître la notoriété des autres solutions d'affaires de FAC auprès des clients et des alliances et leur adoption de ces solutions	**Cible atteinte :** Les employés des Opérations font de la publicité croisée des Alliances, des Logiciels de gestion FAC et des occasions d'Apprentissage FAC.
Mettre à exécution les stratégies du Centre de service à la clientèle (CSC) afin de fournir des services améliorés aux clients selon le mode de prestation de leur choix	**Cible atteinte :** Le CSC continue d'agrandir la gamme des services qu'il offre aux partenaires d'alliances pour les intrants de culture. L'utilisation des modes de prestation du CSC et des services en ligne continue d'augmenter.
Améliorer la stratégie de ventes du programme de financement d'équipement	**Cible atteinte :** Le produit de crédit-bail de FAC a été lancé.
Améliorer la stratégie de conversion du mode de prestation du programme de financement d'équipement par l'entremise des concessionnaires et des alliances	**Cible atteinte :** De nouveaux processus ont été établis afin de présenter les directeurs des relations d'affaires de FAC aux clients finaux des nouvelles alliances ou des nouveaux concessionnaires d'équipement. Une trousse de bienvenue à FAC, qui contient de l'information sur les différents secteurs d'activité de FAC, a été créée.
Mettre en œuvre la stratégie de gestion de l'expérience client	**Cible atteinte :** Toutes les initiatives ont été menées à bien. Une cible relative à l'indice de l'expérience client est incluse dans les objectifs d'équipe de tous les employés.
Déterminer, à partir des indicateurs de l'expérience client, les mesures d'entreprise à prendre pour améliorer l'expérience client	**Cible atteinte :** Un processus a été créé afin d'examiner les commentaires faits par les clients dans le sondage post-prêt, la fiche de rendement annuel et le sondage auprès des ex-clients. En se fondant sur les thèmes qui ressortaient de ces commentaires, des tactiques visant à améliorer continuellement l'expérience client ont été mises au point.
Élaborer une stratégie pour les producteurs de l'avenir	**Cible atteinte :** La stratégie a été élaborée et sera mise en œuvre en 2009-2010.
Créer des produits et des services uniquement adaptés aux clients de l'Agri-valeur	**Cible atteinte :** Des produits de capitaux propres, de prêts subordonnés et de prêts à terme garantis ont été adaptés aux clients de l'Agri-valeur.
Créer une mesure de l'innovation des produits et des services	**En avance sur la cible avec un résultat de 75 %.** Cette mesure est fondée sur une question du sondage post-prêt; elle indique le pourcentage d'entre eux qui sont d'avis que les produits de prêt ou les services de FAC sont de qualité supérieure. La cible était de 70 %.

Thème stratégique : Optimalisation de l'exécution et de l'efficience

Résultat visé : FAC mettra sur pied une infrastructure d'entreprise efficace et agile qui facilite les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés. FAC continuera d'accroître son efficience.

Objectifs stratégiques d'entreprise pour 2008-2009 à 2012-2013	Mesures d'entreprise	Cibles 2008-2009	Résultats 2008-2009
Faciliter les processus d'affaires pour les clients et les employés Améliorer les capacités des modes de prestation Optimiser les politiques, les processus et les procédures d'affaires Créer une infrastructure d'affaires agile et intégrée Exécuter, gérer et contrôler les projets de façon efficace Climat d'affaires efficient et axé sur l'exécution	Facilité de faire des affaires (tant pour les clients que pour les employés)	**Client :** Créer une mesure et établir une base de référence **Employé :** Créer une mesure et établir une base de référence	**Cible atteinte :** En réponse à la question « Est-il facile de faire des affaires avec FAC? », 54 % des clients ont donné une note de 5 sur 5, soit une augmentation de 3 % par rapport au 31 mars 2008. **En avance sur la cible avec un résultat de 77 %.** Cette mesure est fondée sur les résultats combinés des cinq indicateurs suivants dans le sondage sur l'engagement des employés : collègues, environnement physique, ressources, processus et tâches. L'objectif de FAC est d'obtenir un résultat égal ou supérieur à la note moyenne des 50 employeurs de choix. Au sondage de 2008, le résultat moyen de FAC pour ces cinq indicateurs est de 77 %, soit une hausse par rapport aux 74,2 % enregistrés au dernier exercice. Les 50 employeurs de choix ont obtenu une note moyenne de 76 % pour ces indicateurs..
	Montant décaissé par l'entremise de prêts directs du CSC	370 M$	**En avance sur la cible avec un résultat de 514,9 M$.**
	Indice d'efficience	Créer une mesure et établir une base de référence	**Supprimé :** Cette mesure a été supprimée parce qu'elle faisait double emploi avec la mesure « Climat d'affaires efficient et axé sur l'exécution ».
	Capacité de l'architecture des affaires et de la technologie	Établir les cibles	**Cible atteinte :** Un modèle de maturité de l'architecture a été créé; il comprend neuf éléments mesurables, des mesures d'entreprise de la TI ainsi qu'un indicateur du modèle de maturité.
	Maturité de la gestion de projets	**Ancienne cible :** Niveau 2 avec une moyenne supérieure ou égale à 2,5 pour 12 capacités **Nouvelle cible :** 29 % ou plus	**En avance à 43 %.** La mesure initiale était basée sur l'évaluation des niveaux de maturité de la gestion de projet par Mark Mullaly/Interthink (Niveau 1 au Niveau 5). En 2008-2009, la mesure a été changée à l'évaluation par pointage de la maturité de la gestion de projet OPM3 de ProductSuite. L'évaluation OPM3 est plus complexe, mesure davantage d'éléments et est exprimée sous forme d'un pourcentage.
	Climat d'affaires efficient et axé sur l'exécution – Mesure en cours de développement	Créer une mesure et établir une base de référence	**Cible atteinte :** Toutes les divisions font la compilation de données sur les gains d'efficience et en font rapport en regard de leurs objectifs de rendement respectifs.

Initiatives 2008-2009	Résultats 2008-2009
Mettre en œuvre la transformation des processus d'affaires et de la technologie afin d'améliorer l'expérience client et l'expérience employé	**Cible atteinte :** Le budget, l'échéance et la portée du programme de transformation de la technologie de l'information et des processus d'affaires (programme BK) sont conformes à ce qui avait été prévu.
Créer une mesure combinée pour les clients et les employés	**Cible atteinte :** En réponse à la question « Est-il facile de faire des affaires avec FAC? », 54 % des clients ont donné une note de 5 sur 5, soit une augmentation de 3 % par rapport au 31 mars 2008 **En avance sur la cible avec un résultat de 77 %.** Cette mesure est fondée sur les résultats combinés des cinq indicateurs suivants dans le sondage sur l'engagement des employés : collègues, environnement physique, ressources, processus et tâches. L'objectif de FAC est d'obtenir un résultat égal ou supérieur à la note moyenne des 50 employeurs de choix. Au sondage de 2008, le résultat moyen de FAC pour ces cinq indicateurs est de 77 %, soit une hausse par rapport aux 74,2 % enregistrés au dernier exercice. Les 50 employeurs de choix ont obtenu une note moyenne de 76 % pour ces indicateurs.
Tirer parti de l'efficacité du mode de prestation du CSC	**En avance sur la cible :** 75 % des prêts admissibles de l'Agri-production ont été traités par le CSC, ce qui représente plus de 128,6 M$ de décaissements.
Remanier les politiques et les processus de prêt afin d'accroître l'efficience et les contrôles internes tout en permettant au personnel de consacrer plus de temps aux clients	**Cible atteinte :** Des améliorations à court terme ont été apportées concernant l'utilisation de quotas à titre de garanties. Un examen des politiques visant à réduire le risque de crédit et des processus d'évaluation est en cours.
Établir une stratégie à long terme de gestion des processus d'affaires	**Cible atteinte :** Une méthode et une approche concernant la surveillance des contrôles internes ont été élaborées, et le processus a été remanié.
Définir les principes, les normes et les processus requis pour assurer une gouvernance appropriée de l'architecture d'entreprise de FAC	**Cible atteinte :** Des principes et des normes ont été définis pour tous les domaines de l'architecture d'entreprise de FAC. Ces règles et ces lignes directrices guident l'utilisation et le déploiement des ressources et des éléments d'actif de FAC dans l'ensemble de l'entreprise. Elles guideront les prises de décisions futures concernant la TI.
Gérer la capacité afin de régulariser l'exécution des principales nouvelles initiatives par le biais de la planification stratégique intégrée et de l'Équipe de mise en œuvre de la stratégie (ÉMS)	**Cible atteinte :** Les projets ont été sélectionnés, classés en ordre de priorité et d'exécution au moyen des processus de gestion du portefeuille de projets. De plus, l'état du portefeuille a fait l'objet de rapports mensuels à l'ÉHD et l'ÉMS a examiné chaque trimestre le portefeuille de projets. Le niveau de priorité et l'ordre d'exécution des projets a été rajusté chaque fois, au besoin, selon les ressources disponibles, la saturation liée à l'impact des changements et l'émergence de nouvelles priorités d'affaires.
Mettre en œuvre la stratégie de maturité en gestion de projets	**Cible atteinte :** Dans le but de normaliser le processus de gestion de projets, des processus et des outils améliorés et adaptables, qui couvrent tout le cycle de vie des projets, ont été créés, diffusés et mis en œuvre. Afin de promouvoir ces changements dans l'entreprise, certaines initiatives ont été mises en place, dont une politique de gestion de projets et de la formation. L'évaluation de la maturité de la gestion de projets a été répétée au T4, afin de mesurer les progrès réalisés comparativement à la mesure de référence établie en 2008-2009.
Examiner les processus des divisions	**Supprimée :** Cette mesure a été supprimée parce qu'elle faisait double emploi avec la mesure « Définir et partager des gains d'efficience liés aux meilleures pratiques ».
Définir et partager des gains d'efficience liés aux meilleures pratiques	**Cible atteinte :** Toutes les divisions font la compilation de données sur les gains d'efficience et en font rapport en regard de leurs objectifs de rendement respectifs.

Thème stratégique : Amélioration de l'expérience employé

Résultat visé : FAC maintiendra une culture à rendement élevé qui favorise l'engagement élevé des employés, l'atteinte de l'excellence et l'obtention de résultats exceptionnels. Dans cette culture, les employés ont le sentiment d'ajouter de la valeur et d'être appréciés et agissent comme des ambassadeurs de FAC.

Objectifs stratégiques d'entreprise pour 2008-2009 à 2012-2013	Mesures d'entreprise	Cibles 2008-2009	Résultats 2008-2009
Créer une culture de partenariat, de responsabilisation et de leadership Être un employeur de choix Développer des compétences et des capacités stratégiques axées sur le client et le savoir Mettre en œuvre une gouvernance d'entreprise stratégique	Taux d'engagement des employés	Seuil minimum de 80 % Note : A été changé par : Égal ou supérieur à la moyenne des 50 meilleurs employeurs au pays	**En avance sur la cible avec un résultat de 81 %.** Les 50 employeurs de choix ont obtenu une moyenne de 76 %. FAC s'est classée au 8e rang parmi les 50 employeurs de choix en 2009.
	Indice de l'expérience employé	Pointage du sondage annuel Hewitt supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix, pour les cinq facteurs sélectionnés	**En avance sur la cible avec un résultat de 77 %,** considérablement plus élevé que la moyenne de 73,4 % obtenue par les 50 employeurs de choix.
	Maturité de la gestion du changement	Approuver le modèle de maturité de la gestion du changement et établir une cible	**Cible atteinte :** FAC a choisi comme cible le niveau 4 du modèle de maturité de la gestion du changement de Prosci. À ce niveau, les normes et les méthodes organisationnelles sont largement déployées, ce qui permet de gérer et de diriger le changement.
	Code de déontologie	100 % des employés passent en revue le Code de déontologie et signent la *Déclaration de fidélité et de discrétion*	**Cible atteinte :** Chaque année civile, les employés sont tenus de relire le Code de déontologie et de renouveler leur engagement en ligne avec le formulaire *Renouvellement annuel de l'engagement et promesse de fidélité et de discrétion*. En 2009, 100 % des employés l'ont fait.
	Initiatives stratégiques d'entreprise pour 2008-2009		**Résultats 2008-2009**
	Élaborer et mettre en œuvre la prochaine phase de la stratégie de la culture (culture en action)		**Cible atteinte :** Un nouveau cours sur les pratiques culturelles à l'intention des leaders (Volonté et aptitudes) a été déployé. Un nouveau cours, *Culture 101*, et un nouvel atelier portant sur l'alignement ont été mis au point.
	Mettre en œuvre la stratégie d'engagement des employés		**Cible atteinte :** Le CE a finalisé la réponse de la société aux résultats du dernier sondage sur l'engagement des employés. Une série d'initiatives et une stratégie de communication améliorée visant à relier les commentaires des employés à des actions tangibles ont été mises en œuvre.
	Mettre en œuvre le programme de l'expérience employé		**Cible atteinte :** Neuf initiatives ont été mises en place afin de combler les lacunes de l'expérience employé, dont une nouvelle trousse de communication pour les leaders, une nouvelle formation en leadership et un guide de planification de la carrière destiné à tous les employés.
	Revoir le programme de rémunération totale et de récompenses		**Cible atteinte :** Un examen de la rémunération globale a été fait, et les recommandations ont été approuvées par le Conseil d'administration.
	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'apprentissage		**Cible atteinte :** Un modèle de mesure du rendement a été élaboré et la conception de modèles d'apprentissage axés sur le rendement a été mise en place.
	Élaborer une analyse de la main-d'œuvre et élaborer un plan qui couvre : le recrutement, le maintien en emploi, la diversité, les langues officielles		**Cible atteinte :** L'analyse de la main-d'œuvre est terminée. Des stratégies axées sur le leadership, la charge de travail et la souplesse, le perfectionnement professionnel, la culture et la rémunération ont été définies. Des mesures continuent d'être prises afin de diversifier davantage l'effectif de FAC. La première mesure a consisté à lancer un programme d'emploi d'été pour les étudiants autochtones. Un nouveau guide de planification de la carrière à l'intention des employés a été finalisé. L'appui envers les langues officielles a été montré grâce au lancement du nouveau Fonds Expression de FAC. La politique encadrant la formation en langue seconde a été examinée.
	Mettre en œuvre la prochaine phase de la gestion du changement		**Cible atteinte :** La deuxième phase de la stratégie de gestion du changement a été approuvée. L'une des recommandations précises demande que les initiatives de changement soient mieux coordonnées et mieux réparties dans le temps.
	Revoir et mettre en œuvre le programme de perfectionnement en leadership amélioré		**Reporté :** La mise en œuvre de cette initiative a été reportée à 2009-2010 en raison du roulement du personnel et de la dotation du poste de directeur du leadership.

Indicateur de performance global de 2009-2010

Thème stratégique : Engagement envers l'agriculture

FAC est reconnue comme LA source de connaissances, de produits et de services financiers adaptés à l'agriculture. FAC est aussi reconnue comme une société socialement responsable.

Résultat essentiel : D'ici 2018, 85 p. 100 des clients et 25 p. 100 des parties intéressées seront d'avis que FAC est, sur le marché, le fournisseur de choix de produits, de connaissances et de services financiers au secteur agricole. FAC sera aussi reconnue comme une société socialement responsable par 85 p. 100 des parties intéressées ciblées d'ici 2018.

Mesures d'entreprise	Cibles 2009-2010
Investissement total en agriculture	12,5 M$
Mesure de l'effet social	Créer une mesure et fixer une cible
Indicateur de la responsabilité sociale d'entreprise	Produire un rapport en fonction de l'indicateur
Indice de la réputation d'entreprise	Pointage de +50 ou plus
Indice de couverture favorable des médias	10 points au-dessus de la moyenne mondiale des établissements financiers
Objectifs stratégiques quinquennaux	**Initiatives de 2009-2010**
Investir des sommes importantes dans les initiatives qui favorisent la réussite des producteurs et des agroentrepreneurs (formation, sensibilisation, savoir)	• Affecter de nouveaux fonds au budget pour l'engagement envers l'agriculture (choisir les initiatives, établir leur priorité et les mettre en œuvre) • Améliorer Apprentissage FAC en augmentant le nombre de fournisseurs de contenu, les modes de prestation (en ligne) et le contenu de l'Agri-valeur • Positionner FAC comme une société qui soutient l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans ses stratégies de marketing et de communication, notamment dans ses publicités
Grouper les connaissances et les innovations qui ont une incidence sur l'agroindustrie (qui ont de la valeur pour elle)	• Présenter un programme de connaissances ciblées et hautement évoluées à l'intention des clients et d'autres parties intéressées de l'industrie • Interagir directement, en ligne, avec les clients et d'autres parties intéressées
Mettre en œuvre un programme global de responsabilité sociale d'entreprise (notamment, se faire le champion de l'environnement et faire en sorte que les employés soient reconnus comme des leaders au sein des communautés rurales)	• Offrir aux clients des outils d'apprentissage au sujet de pratiques agricoles durables • Donner de la formation sur la sécurité à la ferme, en collaboration avec d'autres entités • Élargir le programme national *En campagne contre la faim* • Adopter une stratégie de gestion de l'environnement

Thème stratégique : Solidité financière

FAC est financièrement viable et autonome à long terme, et elle investit beaucoup dans l'agroindustrie.

Résultat essentiel : D'ici 2018, le bilan de FAC sera diversifié et efficient, et son portefeuille de l'Agri-valeur sera important. Le rendement des capitaux propres de FAC sera de 12 p. 100 et une grande part de son bénéfice sera tirée de son financement ainsi que de sources autres que d'intérêt.

Mesures d'entreprise	Cibles 2009-2010
Bénéfice net	226,8 M$
Rendement des capitaux propres	11,2 %
Ratio d'efficience	45,0 %[2]
Capital-risque investi	67,3 M$
Ratio de levier	7,5:1
Objectifs stratégiques quinquennaux	**Initiatives de 2009-2010**
Établir un cadre de rentabilité qui cible la croissance du portefeuille, le risque, les marges et le rendement	• Définir, communiquer et renforcer la culture de prêt voulue • Établir un cadre pour la production de rapports sur la rentabilité par bureau de campagne • Établir un cadre de gestion du capital fondé sur des principes de capital économique qui réévalue les besoins en capital, le risque du portefeuille et les limites de diversification • Respecter les normes internationales d'information financière (IFRS)
Diversifier les sources de revenu en exploitant des sources qui ne font pas partie du modèle traditionnel de financement, comme les revenus autres que d'intérêt	• Examiner les sources de revenus autres que d'intérêt et proposer des solutions pour la production et la diversification de revenus
Adopter une stratégie de capital-risque qui établit clairement les niveaux d'investissement requis pour augmenter la présence de FAC sur le marché de l'Agri-valeur	• Élaborer une stratégie de capital-risque détaillée et à long terme
Créer un modèle de tarification évolué et dynamique, qui établit un juste équilibre entre le risque et le rendement, et tient compte des forces du marché	• Élaborer une stratégie de tarification fondée sur les concepts de capital économique • Mettre en œuvre une stratégie d'optimalisation de la tarification qui tient compte d'éléments comme l'environnement concurrentiel, les attributs des clients et la part du marché régional
Élaborer une stratégie de croissance pour l'avenir	• Créer une stratégie de croissance et de part de marché qui établit un juste équilibre entre les occasions du marché, le volume et la marge, afin de créer un portefeuille optimal pour l'Agri-production et l'Agri-valeur
Établir un cadre de contrôle interne	• Établir et mettre en œuvre un cadre d'évaluation et de contrôle des risques d'entreprise

[2] Le calcul de la cible a été refait afin de tenir compte de la participation minoritaire et d'en exclure les charges relatives au programme d'investissement en agriculture.

Thème stratégique : Expérience client

Les clients sont des porte-parole passionnés de FAC.

Résultat essentiel : D'ici 2018, FAC offrira une expérience client extraordinaire aux producteurs, aux fournisseurs et aux transformateurs, et sa réputation sera affermie auprès des clients et des prospects de l'Agri-valeur. L'indice de l'expérience client de FAC sera de 65 ou plus, et son portefeuille de prêts sera de 25 milliards de dollars.

Mesures d'entreprise	Cibles 2009-2010
Indice de l'expérience client –indicateurs de performance	57,94 %
Recommandations des clients	47,22 %
Croissance du portefeuille – Agri-production	5,24 %
Croissance du portefeuille – Agri-valeur	10,06 %
Produits adaptés à l'agriculture	71 %
Nouveaux prêts aux jeunes producteurs	1,43 milliard de dollars
Objectifs stratégiques quinquennaux	**Initiatives de 2009-2010**
Être reconnue au Canada pour ses pratiques exemplaires et son offre constante d'une expérience client extraordinaire	• Instaurer un programme d'ambassadeur de la marque • Maintenir les normes de l'expérience client
Créer une culture de gestion des ventes rigoureuse	• Intégrer les processus d'expérience client et de vente
Mettre au point des produits évolués et novateurs qui permettent à FAC de se démarquer	• Offrir le produit de crédit-bail par le mode de prestation des bureaux de campagne • Faire une recherche sur les besoins des jeunes agriculteurs et créer des produits en fonction de ces besoins • Explorer des produits et des services qui pourraient aider les clients à l'égard de la responsabilité environnementale
Offrir des produits, des services et une expérience client adaptés au secteur de l'Agri-valeur	• Concevoir des produits adaptés au marché de l'Agri-valeur
Accroître la notoriété de FAC auprès des prospects de l'Agri-valeur	• Créer et exécuter une campagne de notoriété pour l'Agri-valeur

Thème stratégique : Efficience et exécution

FAC facilite les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés.

Résultat essentiel : En 2018, FAC sera une société hautement efficiente, efficace et agile de l'avis des clients, des partenaires d'affaires et des employés (comme le révéleront les mesures importantes).

Mesures d'entreprise	Cibles 2009-2010
Indice de l'expérience client (indicateurs de la facilité de faire des affaires)	52,57 %
Engagement des employés (indicateurs des processus de travail)	Mesurer les résultats par rapport aux cibles (la base de référence sera fixée au T4 de 2008-2009)
Réalisation de bénéfices	Créer une mesure
Maturité de la gestion de projets	Évaluation par OPM3 ProductSuite : pointage de maturité de la gestion de projets de 37 %
Objectifs stratégiques quinquennaux	**Initiatives de 2009-2010**
Améliorer et reconcevoir les processus de façon continue pour toutes les fonctions de la société. Exceller grâce à des processus faciles, rapides et efficients	• Augmenter le nombre de processus d'entreprise clés qui sont exécutés de façon électronique • Définir les droits décisionnels pour les processus et les projets clés • Continuer à développer les capacités et les processus de gestion du contenu • S'assurer que les processus de prêt répondent aux besoins de la stratégie pour l'Agri-valeur
Être un organisme agile, qui sait changer ses priorités et capitaliser sur des occasions d'affaires nouvelles et complexes	• Mettre en œuvre des initiatives pour améliorer la maturité de gestion de projets
Utiliser une combinaison de capacités internes et externes pour optimaliser les résultats d'entreprise	• Déterminer quelles fonctions, quels services ou quels processus pourraient être assurés par d'autres modes de prestation
Constituer un portefeuille de technologies à rendement élevé, optimalisé et agile, qui crée un avantage concurrentiel pour FAC et ses clients	• Mettre en œuvre un modèle d'exploitation de la technologie d'information reconçu afin d'assurer le maintien continu, l'optimalisation et l'agilité des investissements en technologie

Thème stratégique : Culture et expérience employé

FAC est un employeur de choix et possède une culture à rendement élevé et un personnel profondément engagé.

Résultat essentiel : D'ici 2018, FAC sera un employeur pour lequel veut travailler toute personne qui recherche l'excellence. Les employés sauront qu'ils y font progresser leur carrière (connaissances, compétences, aptitudes et comportements). FAC respectera son engagement d'offrir à chacun des employés un leadership qui les inspire. FAC atteindra un pointage d'engagement des employés égal ou supérieur à la moyenne du pointage des 50 employeurs de choix du Canada.

Mesures d'entreprise	Cibles 2009-2010
Indice d'engagement des employés	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
Engagement des employés – indicateurs de l'expérience employé	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
Engagement des employés – indicateurs de la facilité de faire des affaires pour les employés	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
Engagement des employés – indicateurs du leadership	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
Objectifs stratégiques quinquennaux	**Initiatives de 2009-2010**
Offrir une expérience employé exceptionnelle	• Concevoir une stratégie de soins de santé et de bien-être intégrés, à l'appui du mieux-être des employés
Entretenir et développer sa culture axée sur la responsabilisation et le rendement élevé	• Développer les capacités d'encadrement en leadership des hauts dirigeants à l'égard de la culture de responsabilisation et de rendement élevé de FAC • Élaborer un programme visant à renforcer la compréhension et le comportement de tous les employés à l'égard de la culture de responsabilisation et de rendement élevé de FAC
Recruter et maintenir en emploi des employés à rendement élevé et posséder un effectif bilingue et diversifié	• Définir, concevoir et mettre en œuvre un processus de recherche de talents qui tient compte du bilinguisme et de la diversité
Fournir aux employés la formation et les connaissances nécessaires pour servir des clients et des prospects évolués	• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie du savoir qui aide les employés à suivre le rythme de croissance des clients toujours plus évolués des secteurs de l'Agri-production et de l'Agri-valeur • Mettre en œuvre la stratégie d'apprentissage en offrant de la formation et des événements d'apprentissage opportuns et faciles d'accès, et ce, à l'aide d'une combinaison de méthodes d'apprentissage • Créer des outils à l'appui des stratégies d'apprentissage, notamment un système de gestion du contenu d'apprentissage et un système de gestion de l'apprentissage
Mettre au point un programme de rémunération et de récompenses flexible	• Faire une recherche sur les incitatifs à long terme qui lient la rémunération des employés au rendement et à la réussite de la société
Former des leaders qui offrent une expérience employé uniforme	• Concevoir et instaurer un nouveau programme de perfectionnement en leadership qui appuie la vision et l'orientation futures de FAC

Compte rendu analytique de la direction 2008-2009

67 | Survol stratégique

67 | Vision et stratégie
67 | Mesure du rendement
68 | Perspectives futures

69 | Solidité financière : le rendement par rapport au plan

69 | Surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence
69 | Réaliser une croissance rentable
69 | Gérer les finances de façon efficace
69 | Gérer le risque de façon efficace

71 | Examen des résultats financiers

71 | Surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence
71 | Conjoncture économique
71 | Répercussions actuelles et potentielles

72 | Réaliser une croissance rentable
72 | Croissance du portefeuille
75 | Champs d'activité
79 | Autres produits
79 | Rentabilité du portefeuille

81 | Gestion financière efficace
81 | Efficience
82 | Programme d'investissement en agriculture
83 | Gestion du capital
83 | Activité de financement
83 | Instruments financier
84 | Capital investi
84 | Ratio de levier
85 | Qualité du crédit
89 | Résultats de l'actionnaire

91 | Gestion efficace du risque
91 | Gouvernance du risque
93 | Gestion du risque
93 | Principaux risques
93 | Principaux risques stratégiques
95 | Risque de crédit
96 | Risque de marché
96 | Risque opérationnel

98 | Modifications aux normes comptables

98 | Plus récents changements
98 | Instruments financiers – informations à fournir et présentation
98 | Informations à fournir concernant le capital
98 | Risque de crédit et juste valeur

98 | Changements futurs
98 | Normes internationales d'information financière (NIIF)

Avertissement relatif aux états prospectifs

Le compte rendu analytique de la direction de FAC contient des renseignements prospectifs, basés sur certaines hypothèses qui reflètent le plan d'action de la direction selon la conjoncture économique la plus probable. Du fait de leur nature, ces hypothèses sont rattachées à des facteurs de risque et d'incertitude. Il existe donc un risque important que les résultats varient et que les écarts soient notables. Au nombre des facteurs qui pourraient causer de tels écarts, on compte la conjoncture générale de l'économie et du marché, notamment les taux d'intérêt. Pour gérer une telle volatilité, la direction établit invariablement ses prévisions de résultats financiers dès le premier trimestre d'un nouvel exercice.

Survol stratégique

Vision et stratégie

En affaires depuis 50 ans dans le secteur de l'agriculture, FAC est le plus important fournisseur de financement à l'industrie agricole au Canada. Afin de répondre aux besoins changeants de l'industrie, FAC offre à ses clients des solutions personnalisées de financement par emprunt et par actions, des produits d'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et des occasions d'apprentissage. L'élément fondamental derrière la réussite financière actuelle de FAC et la clé de sa réussite future est son engagement envers l'agriculture tel que mentionné dans la vision qui suit.

Être des leaders visionnaires et des partenaires fiables, dans le domaine du financement et des services de gestion adaptés à l'industrie agricole, qui canalisent leurs connaissances spécialisées et leur passion de manière à créer une expérience client extraordinaire.

Afin de réaliser sa vision et d'exécuter sa mission, FAC a élaboré des objectifs et des stratégies qu'elle a regroupés sous cinq thèmes stratégiques.

- **Engagement envers l'agriculture**
- **Amélioration de l'expérience client**
- **Optimalisation de l'exécution et de l'efficience**
- **Amélioration de la culture et de l'expérience employé**
- **Solidité financière**

Mesure du rendement

Tel qu'abordé dans la section sur l'indicateur de performance global de FAC, de la page 52 à la page 65, FAC a mis en place diverses mesures, cibles et initiatives clés pour atteindre les résultats souhaités en lien avec chaque thème stratégique. Le compte rendu qui suit fait état de la progression globale de FAC et des obstacles qu'elle doit surmonter dans l'atteinte de ses objectifs actuels et futurs pour chaque thème stratégique, et ce, en fonction des résultats de l'indicateur de performance global.

Engagement envers l'agriculture

FAC s'efforce de promouvoir l'agriculture en tant qu'industrie dynamique en appuyant sa réussite et sa viabilité à long terme et en favorisant l'échange de connaissances et d'innovations qui contribue à son essor.

→ **Progression vers l'atteinte du résultat visé**

FAC a atteint ou dépassé ses cibles 2008-2009 d'investissement en agriculture, de responsabilité sociale et de couverture favorable des médias et est en bonne voie de réaliser ses initiatives à long terme. FAC a notamment atteint sa cible d'investissement en agriculture grâce à un investissement de 8,0 millions de dollars dans l'industrie agricole, c'est-à-dire 3,8 p. 100 de son budget d'administration.

Amélioration de l'expérience client

FAC s'efforce de créer une expérience client extraordinaire fondée sur le fait qu'elle a vraiment à cœur l'agroindustrie et la réussite de ses clients. FAC œuvre pour offrir des solutions qui dépassent les attentes et fournissent de la valeur aux clients.

→ **Progression vers l'atteinte du résultat visé**

Les cibles 2008-2009 relatives à l'expérience client et axées sur la fidélisation des clients, les recommandations des clients, l'expérience client et la pénétration des produits personnalisés, ont toutes été dépassées. L'indice de l'expérience client a notamment atteint un sommet inégalé de 59,0 p. 100, soit 4,6 p. 100 supérieur à la cible de 54,4 p. 100.

Optimalisation de l'éxécution et de l'efficience

Pour atteindre le résultat visé de ce thème stratégique, FAC doit mettre sur pied une infrastructure d'entreprise efficace et agile, qui facilite les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés, et ce, tout en continuant d'accroître son efficience.

→ **Progression vers l'atteinte du résultat visé**

FAC a atteint ou dépassé ses cibles d'exécution et de rendement pour 2008-2009. FAC a notamment élaboré une mesure et établi un point de référence pour évaluer la facilité avec laquelle les clients et les employés font affaire avec elle. En outre, FAC a dépassé de 145 millions de dollars son objectif de prêts accordés directement par son Centre de service à la clientèle, qui était de 370 millions de dollars.

Amélioration de la culture et de l'expérience employé

FAC s'efforce de maintenir une culture à rendement élevé qui favorise un engagement supérieur des employés, l'atteinte de l'excellence et l'obtention de résultats exceptionnels. FAC doit s'assurer que ses employés ont le sentiment d'ajouter de la valeur et d'être appréciés et qu'ils agissent comme des ambassadeurs de la société.

→ **Progression vers l'atteinte du résultat visé**

Les objectifs associés à ce thème stratégique ont été atteints ou dépassés en 2008-2009. FAC a atteint son objectif lié à l'engagement des employés grâce à un taux d'engagement de 81 p. 100, c'est-à-dire supérieur au seuil visé de 80 p. 100. De plus, elle a atteint son objectif interne qui était d'égaler ou de dépasser le taux d'engagement moyen des 50 employeurs de choix du Canada, tels que sélectionnés par le magazine « Report on Business » du *Globe and Mail*. Le taux d'engagement moyen était de 76 p. 100.

Solidité financière

Afin de financer sa croissance à long terme et de continuer à investir en agriculture, FAC s'assure d'avoir un portefeuille solide et diversifié et cherche à accroître ses sources de revenu en exploitant des occasions qui ne font pas partie du modèle traditionnel de financement.

Les objectifs stratégiques associés à la solidité financière seront abordés en détail tout au long du Compte rendu analytique de la direction.

→ **Progression vers l'atteinte du résultat visé**

En 2008-2009, tous les objectifs associés au thème de la solidité financière ont été atteints ou dépassés. Le portefeuille de FAC a augmenté de 14,1 p. 100 et la cible établie au titre du bénéfice net a été surpassée de 22,3 p. 100. L'écart favorable est principalement attribuable à une hausse des intérêts créditeurs nets qui s'explique par des décaissements nets et une marge d'intérêt nette supérieurs à la cible. Cet écart favorable a toutefois été partiellement contrebalancé par une baisse des autres produits ainsi qu'une charge pour pertes sur créances et des frais d'administration supérieurs à la cible.

Perspectives futures

Bien que l'impact exact qu'aura la conjoncture économique actuelle sur l'industrie agricole demeure incertain, FAC est bien placée pour affronter les difficultés qui pourraient surgir. Avec plus de 2,3 milliards de dollars en capitaux propres et des réserves pour pertes sur créances de 559,0 millions de dollars, la société est bien capitalisée. Le portefeuille de FAC demeure solide même si certains secteurs éprouvent actuellement des difficultés. Le total des montants en souffrance et d'autres indicateurs de la santé du portefeuille demeurent favorables. Grâce à un faible ratio de levier, à d'excellentes pratiques de gestion du risque et à une solide image de marque sur le marché, FAC amorce le nouvel exercice en position de force et prévoit atteindre ses objectifs stratégiques en 2009-2010.

FAC continuera de mettre l'accent sur sa stratégie de croissance diversifiée en 2009-2010 tout en surveillant de près les tendances financières internes et externes et en réagissant en conséquence à l'égard de celles-ci. Le risque fera l'objet d'une surveillance étroite afin de s'assurer qu'il demeure à un niveau acceptable.

La section sur le rendement financier comporte une analyse plus détaillée des facteurs clés qui contribuent à la progression de FAC vers la réussite financière.

Solidité financière : le rendement par rapport au plan

FAC fait le suivi de sa progression vers l'atteinte des résultats visés au moyen de quatre objectifs stratégiques clés liés au thème de la solidité financière, soit :

- Surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence
- Réaliser une croissance rentable
- Gérer les finances de façon efficace
- Gérer le risque de façon efficace

La présente section du Compte rendu analytique porte sur ces objectifs et fait état du rendement financier de FAC pour chacun d'eux par rapport au plan 2008-2009.

Surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence

Être au fait de l'activité du marché et des fluctuations économiques et pouvoir réagir à celles-ci sont des facteurs clés qui permettront à FAC d'assurer sa solidité financière. Afin de cerner les tendances, les questions stratégiques et les possibilités futures, FAC surveille continuellement son contexte d'exploitation externe en portant une attention particulière aux événements, aux tendances et aux incidents qui ont un impact sur l'agriculture. Compte tenu de la récente volatilité de l'économie mondiale, il sera de plus en plus important d'atteindre cet objectif pour assurer la réussite financière à long terme de la société.

→ **Progression vers l'atteinte de l'objectif stratégique**

En 2008-2009, le processus de surveillance du marché de FAC a permis de mettre en lumière plusieurs tendances émergentes attribuables à la volatilité économique actuelle et d'apporter les ajustements nécessaires. FAC a créé un comité de tarification chargé de surveiller attentivement les fluctuations des taux d'intérêt afin que la société puisse réagir en conséquence et demeurer concurrentielle. FAC a également ajusté son modèle d'établissement du taux de cession interne pour mieux tenir compte des tendances économiques actuelles dans son processus de modélisation.

Réaliser une croissance rentable

Afin de générer un taux de rendement suffisant pour atteindre ses cibles financières, la société doit continuer d'accroître son portefeuille. Plusieurs facteurs contribuent à la croissance du portefeuille, notamment les décaissements nets, les paiements de capital, les échéances de prêt, les renouvellements de prêt et les remboursements par anticipation. Les décaissements nets constituent la mesure clé pour évaluer le rendement de FAC étant donné qu'il s'agit du facteur qui contribue le plus à la croissance du portefeuille.

FAC a aussi recours au capital non échu (CNÉ) pour évaluer la croissance de son portefeuille par champ d'activité, région géographique et secteur de production. Une analyse des intérêts créditeurs nets et de la marge d'intérêt nette permet ensuite d'évaluer la rentabilité.

→ **Progression vers l'atteinte de l'objectif stratégique**

FAC a affiché un bon rendement en 2008-2009, dépassant ses cibles de croissance de portefeuille et de rentabilité. FAC a dépassé ses cibles de décaissements nets et d'encours des prêts de 1 111,7 millions de dollars et 1 155,5 millions de dollars, respectivement.

Gérer les finances de façon efficace

FAC fait le suivi de plusieurs mesures dans le cadre de son analyse de la gestion financière pour s'assurer que celle-ci est accomplie efficacement. La gestion efficiente des dépenses, la gestion du capital, la qualité du crédit et les gains réalisés par l'actionnaire sont au nombre de ces mesures. En portant une attention particulière à ces aspects, FAC assure sa stabilité financière globale, un élément indispensable pour remplir son rôle d'intérêt public à long terme.

→ **Progression vers l'atteinte de l'objectif stratégique**

En 2008-2009, FAC a dépassé son ratio d'efficience cible de 45,5 p. 100 grâce à des niveaux de bénéfice plus élevés que prévu. FAC a également dépassé les cibles établies dans l'indicateur de performance global au titre des gains réalisés par l'actionnaire et de la qualité du crédit. Le rendement des capitaux propres a dépassé la cible de 1,9 p. 100 et le pourcentage du CNÉ en souffrance est demeuré inférieur à la cible de 6,0 p. 100 en 2008-2009.

Gérer le risque de façon efficace

FAC mise sur la gestion du risque d'entreprise (GRE) pour cerner et surveiller les risques et les communiquer aux divers paliers de direction afin d'orienter la prise de décisions et de s'assurer que les pratiques de gestion du risque en place sont adéquates. La GRE porte une attention particulière au risque stratégique, au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel.

→ **Progression vers l'atteinte de l'objectif stratégique**

Durant l'exercice 2008-2009, FAC a dressé une liste des dix principaux risques auxquels elle est confrontée et a élaboré des plans d'action pour atténuer ces risques, lesquels seront mis en œuvre en 2009-2010. En raison de mesures prises en 2008-2009, certains risques relevés en 2007-2008 ont été réduits à un niveau acceptable et ont donc été supprimés de la liste des dix principaux risques.

Le tableau sur la droite permet de comparer les résultats réels aux cibles du plan pour les objectifs qui consistaient à « réaliser une croissance rentable » et à « gérer les finances de façon efficace ». La progression vers l'atteinte des objectifs stratégiques qui consistent à « surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence » et à « gérer le risque de façon efficace » est évaluée selon la réussite de leurs initiatives stratégiques respectives et aucune cible financière n'est associée à ces objectifs.

Croissance rentable

(millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Réal. 2009	Plan 2009
Croissance du portefeuille		
Encours des prêts	17 098,5	15 943,0
Taux de croissance des prêts (%)	14,1	6,9
Décaissements nets	5 068,4	3 956,7
Investissement FAC		
Placements – encours du capital total (au prix coûtant)	66,0	52,2
Placements – encours du capital total (à la juste valeur)	61,9	58,8
Logiciels de gestion FAC		
Produit net tiré des ventes	1,5	1,6
Assurances FAC		
Produit brut tiré de l'assurance	14,1	12,7
Produit net tiré de l'assurance	4,5	6,5
Rentabilité du portefeuille		
Intérêts créditeurs nets	508,0	448,9
Marge d'intérêt nette (%)	3,05	2,78
Bénéfice net	211,9	173,2

Gestion efficace des finances

(millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Réal. 2009	Plan 2009
Efficience		
Frais d'administration	231,4	216,0
Ratio d'efficience* (%)	43,4	45,5
Gestion du capital		
Ratio de levier ($ de dette par $ de capitaux propres)	8,3	8,0
Qualité du crédit		
Prêts en souffrance	41,6	64,5
Prêts douteux	217,8	207,3
Charge pour pertes sur créances	70,0	69,1
Provision pour pertes sur créances	559,0	615,8
Gains réalisés par l'actionnaire		
Rendement des capitaux propres (%)	11,9	10,0

*Le ratio d'efficience a été ajusté pour tenir compte de la participation minoritaire et pour en exclure les charges relatives au programme d'investissement en agriculture. Se reporter à la page 82 pour en savoir plus.

Examen des résultats financiers

Le reste du Compte rendu analytique de la direction se veut un examen des résultats annuels ainsi que des attentes pour 2009-2010 sur le plan du rendement.

Surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence

Conjoncture économique

Caractérisée par l'instabilité financière, la conjoncture économique de 2008 a mené à une récession mondiale. Notamment, de nombreuses saisies immobilières ont eu lieu aux É.-U., ce qui a eu un impact négatif sur le système financier américain. En raison de la nature de notre économie mondiale et de la part relative du produit national brut (PIB) mondial que détiennent les É.-U., les effets qu'ont ressentis nos voisins du Sud ont nécessairement eu des répercussions sur le reste de la planète. À la fin de 2008, la volatilité de l'économie américaine a provoqué une baisse de la demande et déclenché une vague de faillites et de coupures, en plus d'un ralentissement des échanges commerciaux et d'une hausse du chômage, et ce, à l'échelle mondiale.

Les institutions financières continuent de ressentir les effets de ces remous financiers, comme en font foi la hausse des coûts d'emprunt, le resserrement des marges de profit et l'augmentation des pertes sur créances. Malgré cela, le système bancaire canadien pourrait s'en tirer mieux que d'autres. En effet, le Forum économique mondial (FEM) a publié un rapport en octobre 2008 dans lequel il désignait le système bancaire du Canada comme le « plus sain » parmi 134 pays examinés.

Au sein de l'industrie agricole, on a observé une volatilité des prix des produits de base dans tous les secteurs. Les prix de certains intrants (carburant, main-d'œuvre, aliments et semences) ont atteint des sommets records. Les secteurs du bœuf et du porc ont été particulièrement touchés. Le resserrement des marges qui a frappé le secteur du bœuf est attribuable à la hausse du coût des aliments et à la chute des prix, ainsi qu'à des coûts supplémentaires associés au transport et à l'exportation et à d'autres coûts engendrés pour répondre à de nouvelles exigences législatives. Le secteur du porc, quant à lui, a été confronté au faible prix du porc, aux coûts élevés des aliments et du transport et à la consolidation de l'industrie.

Bien que les opinions divergent quant à l'ampleur et la durée de cette récession mondiale, il ne fait aucun doute que l'économie et l'agriculture canadiennes seront touchées.

Répercussions actuelles et potentielles

Les coûts d'emprunt de FAC ont baissé en raison de son accès direct aux emprunts d'État. Le ralentissement économique a entraîné une hausse de la demande pour des titres de créance émis par l'État, ce qui a fait baisser les taux d'intérêt et, en bout de ligne, permis à FAC de bénéficier de taux d'emprunt favorables. Toutefois, FAC pourrait subir les effets négatifs de cette conjoncture économique, c'est-à-dire être confrontée à une hausse des défauts de paiement, des comptes en souffrance et des pertes dans l'avenir. FAC demeure solide sur le plan financier grâce à 2,8 milliards de dollars en capitaux propres et des réserves pour pertes sur créances, un faible ratio de levier et des pratiques de gestion du risque supérieures.

Étant donné que FAC prête des capitaux à l'ensemble de l'industrie agricole canadienne, son portefeuille est diversifié tant sur le plan sectoriel que géographique, ce qui contribue à réduire les risques. Cependant, la conjoncture économique actuelle fait augmenter le niveau d'incertitude qui, en retour, entraîne une hausse du risque global.

Puisque les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada en cequi concerne les exportations agricoles, en particulier dans les secteurs du porc, du bœuf, des serres et de la foresterie, ce ralentissement économique pourrait avoir un impact considérable sur l'agriculture canadienne. Une baisse de la demande mondiale pour les produits agricoles, la déflation et une perte d'avoir dans les éléments d'actifs sont au nombre des conséquences qui pourraient toucher le secteur de l'agroindustrie. À l'inverse, le recul du prix du pétrole pourrait avoir un impact favorable sur les coûts des intrants agricoles en 2009, alors qu'un dollar canadien à la baisse pourrait stimuler la demande de produits agricoles canadiens d'exportation. L'étendue des effets de la situation économique mondiale sur les secteurs agricoles demeure inconnue.

Tant les nouveaux clients que les clients actuels de FAC pourraient ressentir un besoin accru pour des produits de prêt qui peuvent servir de crédit d'exploitation, tels que le prêt *ExpressPlus*, ainsi que pour des produits assortis de modalités de remboursement flexibles.

Malgré l'incertitude économique, l'engagement de FAC envers l'agriculture canadienne demeure inébranlable. La société continuera à surveiller de près la conjoncture économique et à réagir en conséquence pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés et, ainsi, assurer sa solidité financière.

Réaliser une croissance rentable

Croissance du portefeuille

Part du marché

Selon Statistique Canada, la dette agricole en cours a augmenté de 5,2 p. 100 en 2008, pour s'établir à 58,0 milliards de dollars. La part de marché de FAC est passée de 1,4 p. 100 à 25,4 p. 100 en 2008, soit une hausse plus importante que celle des autres groupes d'institutions financières. En ce qui concerne sa part du marché de la dette agricole canadienne en cours, FAC demeure au deuxième rang derrière les banques à charte, dont la part s'élève à 22,5 milliards de dollars, ou 38,7 p. 100.

Activités de prêt

Les activités de prêt de FAC sont regroupées dans les champs d'activité suivants : le financement de la production primaire, le financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire et les Alliances FAC (se reporter aux champs d'activité, à la page 75).

En 2008-2009, FAC a connu sa 16e année consécutive de croissance. L'encours des prêts a augmenté de 2 107 millions de dollars par rapport à 2007-2008, pour s'établir à 17 099 millions de dollars en 2008-2009. Une hausse de 783 millions de dollars a été enregistrée au titre des décaissements nets, lesquels se sont chiffrés à 5 068 millions de dollars. L'augmentation des décaissements est contrebalancée par une baisse du taux de renouvellement de 0,2 p. 100, qui s'est établi à 96,7 p. 100, et par une augmentation de 0,1 p. 100 des remboursements par anticipation, lesquels ont atteint 6,2 p. 100.

Le principal déterminant de cette croissance est la hausse des décaissements aux producteurs primaires de tous les secteurs, à l'exception de celui du porc. Les producteurs primaires représentent 88,0 p. 100 du portefeuille de FAC. Les décaissements à l'agroentreprise et à l'agroalimentaire ont également connu une hausse de 52,2 p. 100 en raison d'une pénétration accrue du marché et d'une augmentation des décaissements aux secteurs à valeur ajoutée de 217 millions de dollars.

On prévoit que les producteurs primaires feront face à un resserrement de leurs marges en 2009-2010 étant donné que les prix des intrants demeureront élevés et que ceux des produits agricoles de base continueront à baisser. FAC prévoit que sa croissance ralentira étant donné qu'elle s'attend à ce que son encours des prêts n'augmente que de 636 millions de dollars. Il est possible d'attribuer cette baisse du taux de croissance à une baisse anticipée des décaissements nets de 469 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les renouvellements devraient légèrement diminuer et atteindre 96 p. 100, alors que les remboursements par anticipation devraient augmenter à 7,0 p. 100.

Part de marché au 31 décembre *

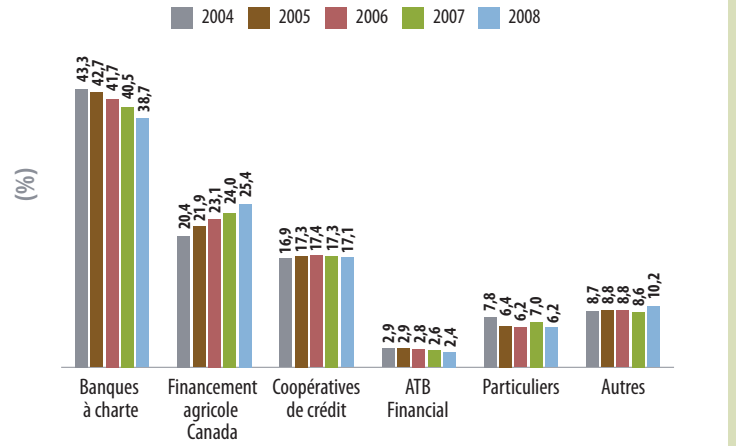

*Les résultats historiques sont également mis à jour chaque année par Statistique Canada.

Encours des prêts

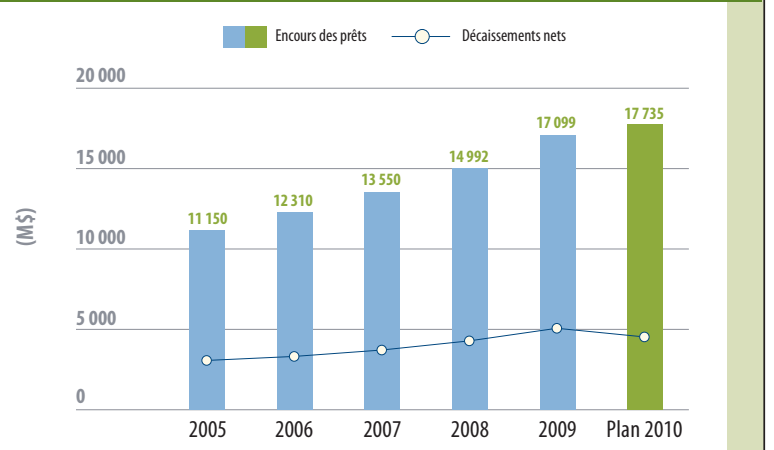

Croissance du portefeuille par secteur

FAC accorde du financement dans tous les secteurs de l'agriculture, ce qui lui permet de diversifier son portefeuille de prêts et de réduire les risques associés à certains secteurs en particulier. Ces pratiques s'inscrivent dans les thèmes stratégiques développés pour s'assurer que FAC respecte son engagement envers l'agriculture et maintienne sa solidité financière en gérant les risques de manière efficace.

CNÉ par secteur

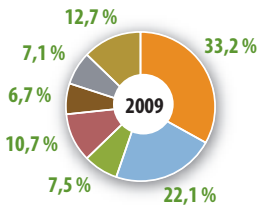

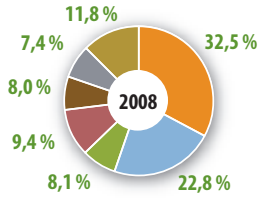

Décaissements nets par secteur

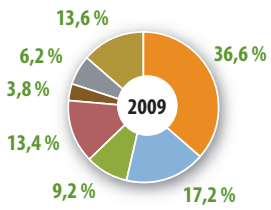

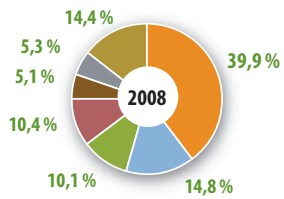

Cult. comm. | Lait | Bœuf | Valeur ajoutée | Porc | Volaille | Autres

En 2008-2009, les décaissements nets ont augmenté dans tous les secteurs, à l'exception de celui du porc. Le secteur des cultures commerciales a connu une hausse particulièrement marquée, soit de 8,5 p. 100. Il est possible que cette hausse soit attribuable à un optimisme renouvelé et un accroissement des dépenses en capital qui découleraient de la rentabilité accrue des clients de ce secteur. Par conséquent, les cultures commerciales demeurent en 2008-2009 le secteur qui contribue le plus au CNÉ et aux décaissements nets de FAC. Une importante augmentation des décaissements nets a également été observée dans les secteurs du lait, de la valeur ajoutée et de la volaille, soit de 239 millions de dollars, 235 millions de dollars et 85 millions de dollars, respectivement.

Décaissements nets par secteur

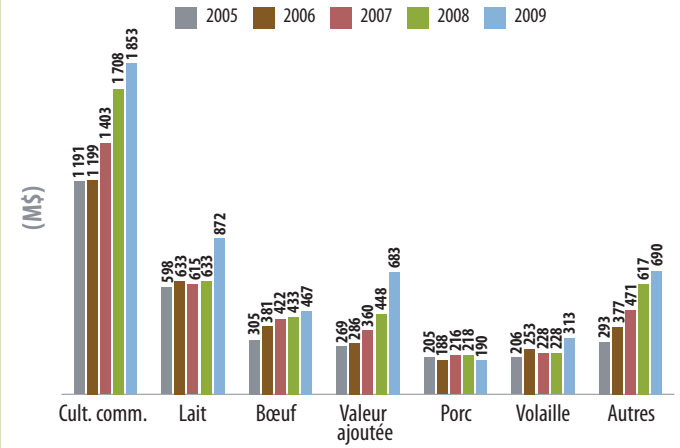

Croissance du portefeuille par région géographique

En prêtant des capitaux à l'ensemble de l'industrie agricole canadienne, FAC est en mesure de répartir les risques sur le plan géographique tout en faisant la promotion de l'agriculture comme industrie solide et dynamique. FAC possède plus de 100 bureaux d'un océan à l'autre afin de servir ses clients et de répondre aux besoins des régions rurales canadiennes de manière efficace et efficiente.

FAC a enregistré une augmentation de son CNÉ dans toutes les régions en 2008-2009. L'Ouest et le Québec demeurent les régions qui ont connu les hausses les plus marquées, celles-ci s'établissant à 19,3 p. 100 et 17,8 p. 100, respectivement. L'augmentation du CNÉ observée au Québec par rapport à 2007-2008 est attribuable à une hausse dans tous les secteurs de la province, à l'exception du bœuf. L'Ontario et l'Atlantique continuent d'afficher les plus faibles augmentations sur 12 mois, avec un taux de croissance de 10,2 p. 100 et 8,4 p. 100 en 2008-2009.

En 2008-2009, les décaissements nets ont augmenté dans toutes les régions. La hausse la plus marquée a été observée dans la région du Québec, où les décaissements nets ont augmenté de 39,3 p. 100, suivie par les régions de l'Ontario (30,9 p. 100) et de l'Ouest (18,0 p. 100). Les prêts accordés dans les secteurs de la valeur ajoutée, de la volaille, des cultures et du lait ont contribué à la hausse des décaissements au Québec.

Les régions de l'Ouest et des Prairies continuent de détenir plus de la moitié du CNÉ et des décaissements nets. Leur part globale des décaissements nets a baissé de 4,0 p. 100 pour s'établir à 60,2 p. 100, ce qui est attribuable à une diminution du financement accordé au secteur de la production primaire dans l'Ouest et à une diminution du financement par alliance dans les Prairies. L'Ontario demeure la région qui contribue le plus au CNÉ, bien que sa part respective ait diminué de 1,1 p. 100 en 2008-2009.

CNÉ par région

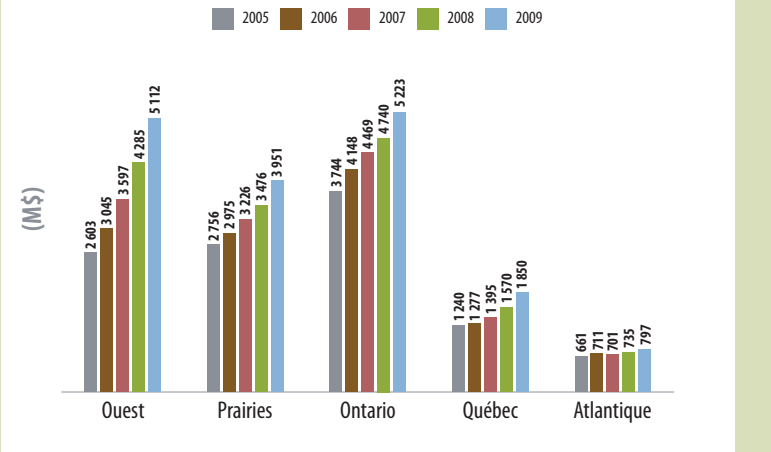

Décaissements nets par région

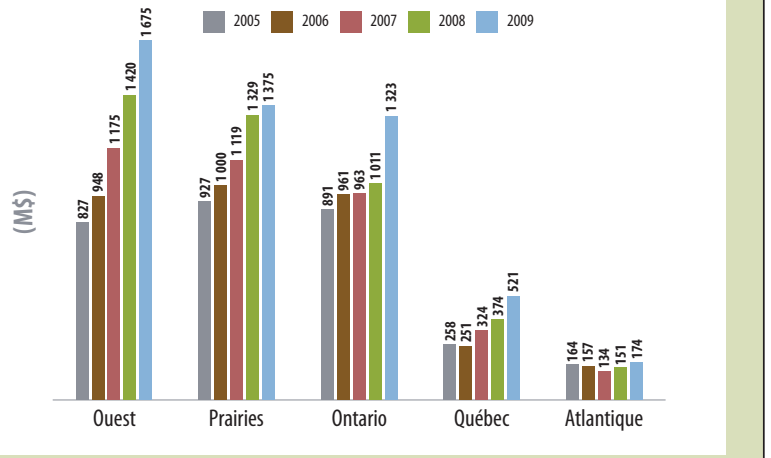

CNÉ par région

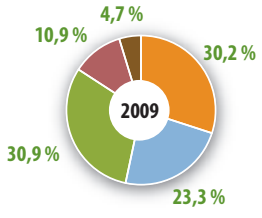

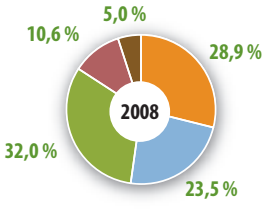

Décaissements nets par région

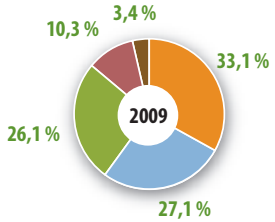

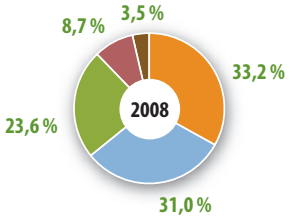

Ouest Prairies Ontario Québec Atlantique

Champs d'activité

FAC fournit du financement et d'autres services à plus de 50 000 producteurs primaires, exploitants à valeur ajoutée, fournisseurs et transformateurs canadiens par l'intermédiaire de ses divers champs d'activité.

- Financement de la production primaire
- Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire
- Alliances FAC
- Investissement FAC
- Assurances FAC
- Apprentissage FAC
- Logiciels de gestion FAC

Tous les produits offerts par l'intermédiaire de ces champs d'activité sont conçus sur mesure pour répondre aux besoins de l'agriculture canadienne.

Financement de la production primaire (anciennement désigné sous le nom d'Agri-production) est le principal champ d'activité productif de FAC et celui par l'intermédiaire duquel elle accorde des prêts aux producteurs primaires. Les clients qui ont des prêts dans le cadre de ce champ d'activité produisent des matières premières, notamment des cultures, du lait, des fruits, des légumes, du porc, du bœuf, de la volaille, des moutons et d'autres animaux. Ce champ d'activité comprend en outre, mais sans s'y limiter, le financement accordé aux vignobles, aux serres, aux exploitations forestières et aquicoles et aux fermes d'agrément

La production primaire représente 85,7 p. 100 du CNÉ total de FAC. En 2008-2009, le taux de croissance du CNÉ s'est élevé à 12,7 p. 100, soit une hausse par rapport au taux de 10,6 p. 100 enregistré à l'exercice précédent, menant ainsi à un portefeuille de 14 519 millions de dollars. Le principal facteur derrière cette augmentation est une hausse des décaissements nets de 21,2 p. 100 en 2008-2009, lesquels ont atteint 3 726 millions de dollars. Une hausse des activités de prêt a été enregistrée dans tous les secteurs, à l'exception de celui du porc.

Financement de la production primaire

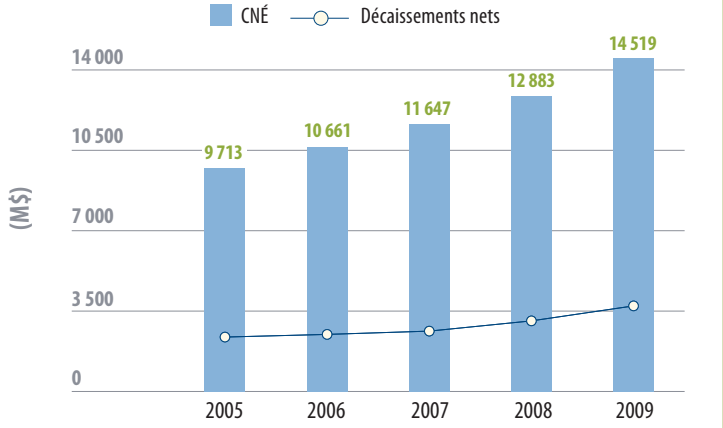

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire (anciennement désigné sous le nom d'Agri-valeur) regroupe les clients qui fournissent un appui direct aux producteurs primaires. Cette clientèle se compose généralement de fournisseurs ou de transformateurs qui vendent ou achètent des produits des producteurs primaires ou leur offrent des services. Parmi ces clients, on compte des fabricants d'équipement, des concessionnaires, des fournisseurs d'intrants, des grossistes, des entreprises de marketing, des scieries et des transformateurs.

Le secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire a enregistré une croissance de 24,3 p. 100 de son CNÉ (lequel s'établit à 2 036 millions de dollars), alors que ses décaissements nets ont aussi augmenté de 52,2 p. 100 (pour s'élever à 752 millions de dollars), ce qui en fait le secteur qui connaît la croissance la plus forte au sein du portefeuille de FAC. Cette croissance est attribuable à une notoriété accrue des produits de FAC sur le marché, ainsi qu'à des conditions du marché favorables. Les possibilités de croissance de ce champ d'activité sont excellentes pour 2009-2010, étant donné que FAC ne détient qu'une part relativement petite de ce marché. Afin d'en profiter, FAC mettra d'ailleurs en œuvre une stratégie globale de croissance en 2009-2010.

Alliances FAC est le champ d'activité dans le cadre duquel FAC prête des fonds à des clients de l'industrie agricole par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires agricoles ou financiers, parmi lesquels on trouve des concessionnaires d'équipement, des détaillants d'intrants de culture, des négociants d'animaux et des fabricants. Grâce à ce réseau, FAC est en mesure de fournir des produits et des services à ses clients de manière efficace et efficiente.

Les décaissements nets de 590 millions de dollars enregistrés en 2008-2009 représentent une chute de 17,7 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, chute attribuable à la perte d'un important partenaire d'alliance. Cette perte a également eu un impact sur le CNÉ de fin d'exercice en 2007-2008, mais celui-ci s'est apprécié de 32,6 p. 100 et a atteint 378 millions de dollars en 2008-2009. L'augmentation est en partie attribuable à la signature d'un certain nombre de nouvelles ententes de partenariat.

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire

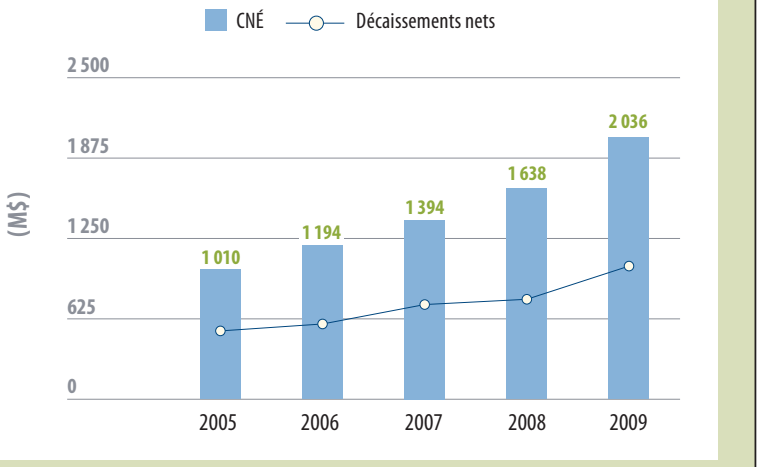

Alliances FAC

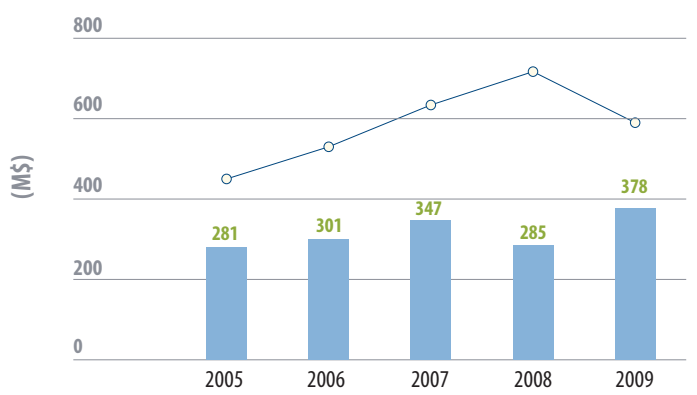

Investissement FAC est le champ d'activité de FAC axé sur le capital-risque. Son objectif est de répondre au besoin croissant de l'industrie agricole pour d'autres sources de financement.

Le portefeuille de capital-risque comprend les placements effectués directement par FAC (le fonds FAC) et ceux effectués par l'intermédiaire du fonds Avrio Ventures Limited Partnership (le fonds Avrio).

En 2008-2009, les produits de FAC ont totalisé 3,4 millions de dollars, lesquels sont principalement liés à des intérêts gagnés sur ses placements par emprunt. La valeur comptable des placements combinés de capital-risque s'est élevée à 61,9 millions de dollars. Au cours de l'exercice, de nouveaux placements de 14,3 millions de dollars ont été contrebalancés par des pertes comptables de juste valeur non réalisées de 4,9 millions de dollars (nets) et des désinvestissements de 1,5 million de dollars. La valeur comptable totale tient compte des 39,7 millions de dollars détenus directement par FAC et des placements totalisant 22,2 millions de dollars détenus dans le fonds Avrio. La part des coinvestisseurs a représenté un montant supplémentaire de 10,4 millions de dollars en placements individuels faits pendant l'exercice. La valeur comptable des montants des placements est abordée de façon plus détaillée dans les notes complémentaires 7 et 16 des états financiers consolidés.

En 2009-2010, on prévoit que les nouveaux placements faits par le fonds Avrio seront contrebalancés par les désinvestissements et la venue à échéance de placements existants détenus dans le fonds FAC. On s'attend à ce que les nouveaux placements soient en bonne partie effectués sous forme d'instruments de capitaux propres, ce qui entraînera une diminution des intérêts créditeurs à mesure que les titres de créance arriveront à échéance. Investissement FAC continuera de développer la stratégie visant à accroître ses placements de capital-risque et sa présence sur le marché financier de l'agroalimentaire.

Encours des placements de capital-risque

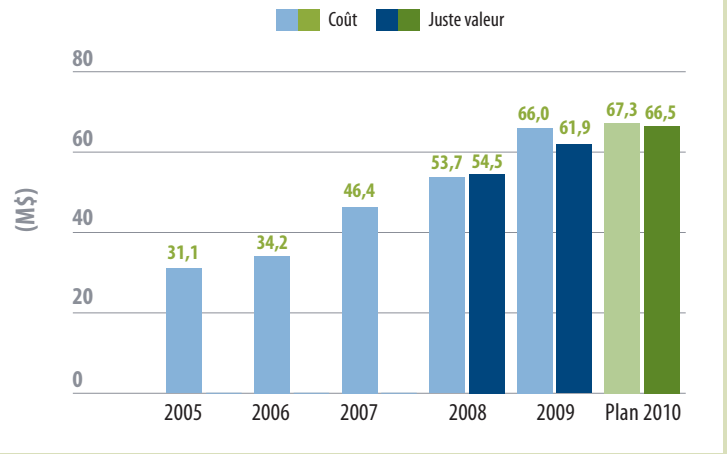

Encours des placements de capital-risque par secteur*

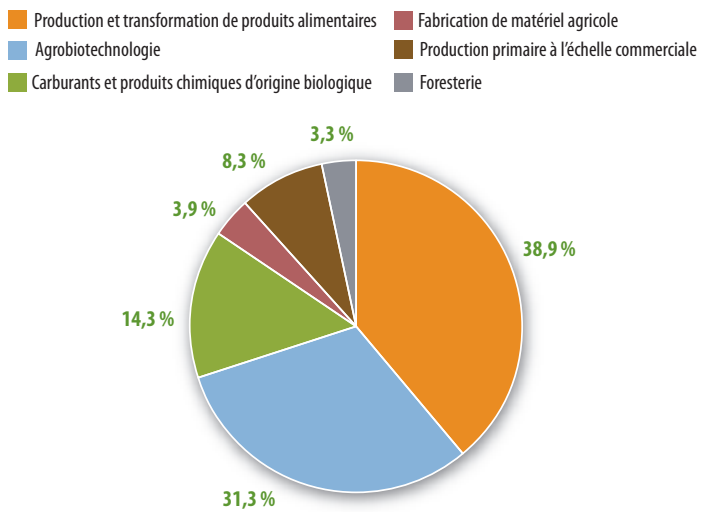

* Placements au coût

Assurances FAC (anciennement désigné sous le nom d'Agri-assurances) offre aux clients des produits d'assurance-vie et d'assurance-accidents qui protègent leur entreprise et leur famille. La Sun Life du Canada, Compagnie d'Assurance-vie, administre les régimes d'assurance de FAC.

Le régime d'assurance-vie et d'assurance-accidents est une source de revenu autre que d'intérêt qui contribue à la réussite financière de FAC. D'ailleurs, les primes d'assurance-vie, nettes des demandes d'indemnité, contribuent directement au bénéfice net de FAC. Une augmentation constante du produit brut tiré de l'assurance a été observée au cours des dernières années en raison de la croissance du portefeuille de FAC, mais aussi parce qu'une importance particulière est accordée à la protection d'assurance dans l'offre d'une solution de prêt complète au client. Le taux de pénétration des ventes d'assurance-vie pour les nouveaux prêts est passé de 26,2 p. 100 en 2007-2008 à 29,8 p. 100 en 2008-2009. Le produit net tiré de l'assurance varie d'un exercice à l'autre, en fonction des demandes de règlement payées. En 2008-2009, 7,6 millions de dollars en demandes d'indemnité ont été versés aux clients comparativement à 4,6 millions de dollars à l'exercice précédent.

FAC fera passer la limite du programme de 1,5 million de dollars à 2,0 millions de dollars par client en 2009-2010. La société cherchera aussi à améliorer son produit d'assurance-vie afin de répondre aux nouveaux besoins de ses clients.

Produit brut/net tiré de l'assurance

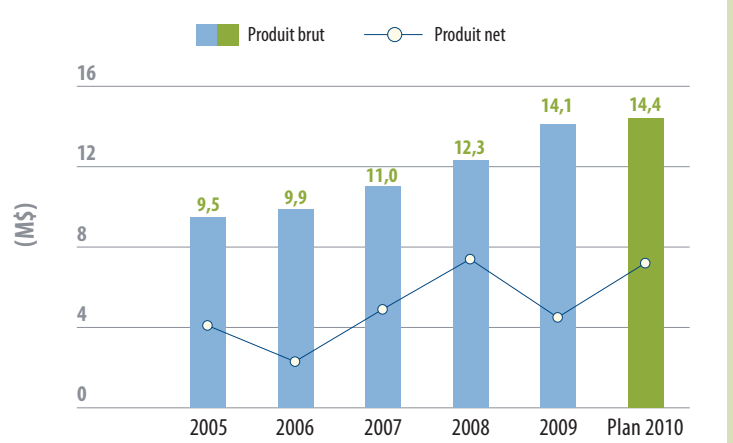

Apprentissage FAC (anciennement désigné sous le nom d'AgriSuccès) est le programme d'information et de formation de FAC et il s'inscrit dans l'engagement de la société à continuer d'investir dans l'agriculture.

FAC offre plusieurs solutions d'apprentissage destinées à répondre aux besoins sans cesse croissants des producteurs primaires et des agroentrepreneurs en connaissances spécialisées. Des ateliers de gestion, des tournées d'apprentissage axées sur l'industrie, le *Journal AgriSuccès* et un bulletin électronique, l'*AgriSuccès Express*, sont des exemples de solutions proposées.

Un total de 13 124 personnes ont assisté à l'un des 243 événements d'apprentissage de FAC en 2008-2009.

Logiciels de gestion FAC (anciennement désignés sous le nom d'AgExpert) est axé sur le développement, la promotion et l'amélioration de logiciels de gestion agricole destinés à l'agriculture canadienne.

Deux produits sont offerts par l'intermédiaire des Logiciels de gestion FAC : *Analyste AgExpert* et *Gestionnaire de champs PRO*. Le logiciel *Analyste AgExpert* est un programme de gestion financière conçu sur mesure pour les agriculteurs. *Gestionnaire de champs PRO* est un logiciel de gestion des cultures et des champs qui permet d'effectuer la tenue des registres agricoles pour toutes les cultures et durant tout le cycle de production, de la plantation à l'entreposage, en passant par la planification des récoltes futures. Ces logiciels innovateurs appuient les objectifs stratégiques de FAC puisqu'ils proposent aux agriculteurs des solutions utiles qui les aideront à réussir à long terme

En 2008-2009, le produit net tiré des ventes a augmenté de 7,1 p. 100 pour s'établir à 1,5 million de dollars et on prévoit qu'il atteindra 1,8 million de dollars en 2009-2010.

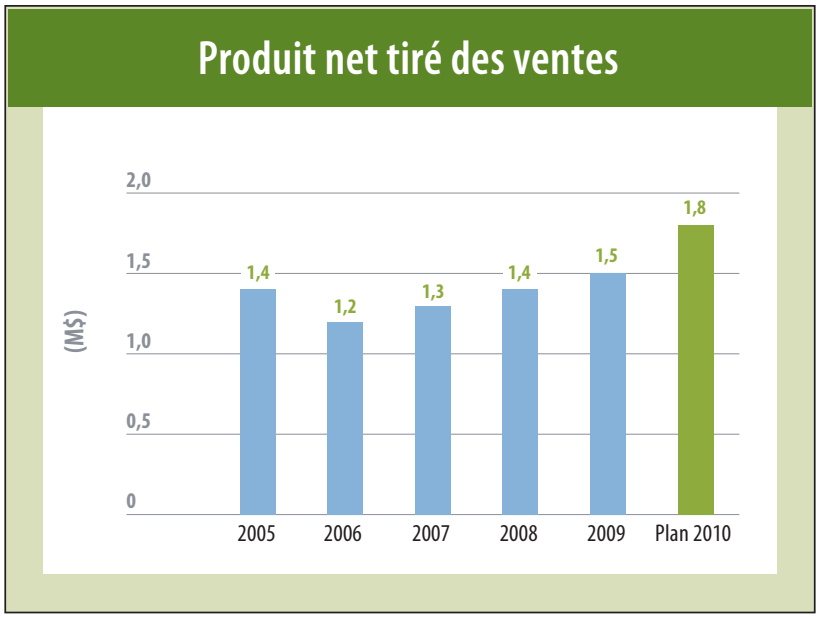

Autres produits

FAC génère d'autres produits par l'intermédiaire de ses champs d'activité qui ne sont pas liés au financement et qui proviennent donc, entre autres, d'Assurances FAC et des ventes de produits et de services de soutien de Logiciels de gestion FAC. Une baisse de 57 p. 100 des autres produits a été enregistrée en 2008-2009, pour un total de 6,2 millions de dollars. Cette baisse est attribuable à une augmentation des indemnités versées dans le cadre d'Assurances FAC en 2008-2009 ainsi qu'à un redressement comptable ponctuel favorable et une indemnité de résiliation de contrat versée en 2007-2008. On s'attend à ce que les produits de sources autres que d'intérêt contribuent à une hausse de 47 p. 100 des autres produits en 2009-2010, lesquels devraient s'élever à 9,1 millions de dollars.

Rentabilité du portefeuille

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

Les intérêts créditeurs nets sont calculés en soustrayant les intérêts payés sur les emprunts des intérêts réalisés sur les éléments d'actif. La marge d'intérêt nette correspond aux intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif moyen. Les variations de la marge d'intérêt nette et du volume du portefeuille sont les principaux facteurs qui expliquent la hausse des intérêts créditeurs nets. La marge d'intérêt nette doit générer un bénéfice net suffisant pour permettre à la société de réinvestir dans sa croissance future, tout en étant adéquate pour couvrir les risques de crédit et les frais d'administration.

Le tableau suivant représente les différentiels de taux d'intérêt historiques et la marge d'intérêt nette. L'analyse permet de surveiller les variations des différentiels de taux d'intérêt, ce qui représente la différence entre les intérêts gagnés sur l'actif productif et les intérêts payés sur le passif portant intérêt.

Marge d'intérêt nette

	2009		2008		2007		2006		2005	
(M$)	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux
Actif productif										
Solde de capital – prêts à taux fixe	**7 170,2**	**6,50 %**	6 601,5	6,63 %	5 313,9	6,55 %	4 076,1	6,70 %	4 092,2	7,00 %
Solde de capital – prêts à taux variable	**8 562,1**	**4,89 %**	7 523,8	6,84 %	7 507,4	6,76 %	7 518,5	5,50 %	6 361,3	4,87 %
Placements	**711,1**	**2,50 %**	645,5	4,44 %	838,7	4,22 %	627,5	2,93 %	536,2	2,36 %
Placements de capital-risque	**57,2**	**5,39 %**	54,4	6,46 %	40,9	12,26 %	31,4	11,10 %	19,7	10,59 %
Total de l'actif productif	**16 500,6**	**5,58 %**	14 825,2	6,72 %	13 700,9	6,66 %	12 253,5	5,92 %	11 009,4	5,71 %
Total du passif portant intérêt	**14 440,3**	**2,86 %**	12 879,0	4,36 %	11 933,0	4,17 %	10 733,2	3,14 %	9 735,2	2,83 %
Total du différentiel de taux		**2,72 %**		2,36 %		2,49 %		2,78 %		2,88 %
Impact des éléments ne portant pas intérêt		**0,33 %**		0,58 %		0,58 %		0,43 %		0,34 %
Marge d'intérêt nette		**3,05 %**		2,94 %		3,07 %		3,21 %		3,22 %

Les taux d'intérêts de l'actif productif d'intérêt ont diminué de 2007-2008 à 2008-2009. Cependant, les taux d'intérêt de notre dette ont également diminué, résultat de la baisse générale des taux d'intérêt et de coûts d'emprunt favorables attribuables à d'autres facteurs du marché. En effet, la crise mondiale du crédit a entraîné une hausse de la demande pour des titres de créance émis par l'État, ce qui a permis à FAC de profiter de taux d'emprunt avantageux et, par conséquent, de porter sa marge d'intérêt nette à 3,05 p. 100 en 2008-2009. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par les charges associées aux rachats de dette dans l'exercice en cours. FAC a profité de son accès au Programme d'emprunt des sociétés d'État et des variations favorables des taux d'intérêt pour racheter 785 millions de dollars de dettes sur les marchés financiers. Les instruments dérivés associés ont aussi été liquidés, ce qui s'est traduit par des gains de juste valeur de 98,1 millions de dollars. Ces gains sont constatés au poste du cumul des autres éléments du résultat étendu et amortis sur les exercices ultérieurs. L'amortissement des gains associés aux instruments dérivés compensera largement les charges de 46,4 millions de dollars liées au rachat de dette qui ont été passées en charge dans l'exercice courant.

Le tableau suivant décrit les hausses, sur 12 mois, des intérêts créditeurs nets et les variations attribuables aux fluctuations du volume du portefeuille et de la marge d'intérêt nette.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

(M$)	Plan 2010	2009	2008	2007	2006	2005
Intérêts créditeurs nets	541,9	**508,0**	434,4	415,5	388,4	351,9
Actif total moyen	17 635,6	**16 649,9**	14 764,7	13 530,6	12 100,7	10 940,8
Marge d'intérêt nette (%)	3,07	**3,05**	2,94	3,07	3,21	3,22
Écart annuel des intérêts créditeurs nets en raison :						
d'une hausse du volume du portefeuille	31,8	**39,9**	32,9	33,7	30,8	31,2
d'une variation de la marge d'intérêt nette	2,1	**33,7**	(14,0)	(6,6)	5,7	6,3
Écart total des intérêts créditeurs nets	33,9	**73,6**	18,9	27,1	36,5	37,5

Le tableau sur les intérêts créditeurs nets et la marge d'intérêt nette révèle que ces deux éléments ont enregistré une hausse au cours de l'exercice 2008-2009. Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 16,9 p. 100, pour s'établir à 508,0 millions de dollars, alors que le portefeuille de FAC s'est apprécié de 14,1 p. 100 pour atteindre 17 098,5 millions de dollars. On prévoit que les intérêts créditeurs nets s'élèveront à 541,9 millions de dollars en 2009-2010 en raison d'une augmentation du volume et d'une amélioration des marges qui résultera du retour des taux à la normale. D'autres occasions de racheter des dettes sur les marchés financiers devraient se présenter en 2009-2010. Dans l'éventualité où ces occasions seraient exploitées, la comptabilisation des dettes rachetées et des instruments dérivés liquidés aurait un effet défavorable sur les intérêts créditeurs nets en 2009-2010, étant donné que les avantages cumulatifs supplémentaires seraient constatés sur un certain nombre d'exercices.

Gestion financière efficace

Efficience

Le ratio d'efficience mesure le pourcentage des produits qui est dépensé en frais d'exploitation. Un faible ratio d'efficience indique une utilisation efficiente des ressources de la société. Le ratio d'efficience représente le total des frais d'administration, moins les charges relatives au programme d'investissement en agriculture de FAC (se reporter à la page 82), exprimé en pourcentage des produits avant les frais d'administration et la charge pour pertes sur créances. Les frais d'administration de FAC comprennent les frais d'administration de base et les frais d'administration liés aux projets. Les frais d'administration de base représentent les coûts associés aux activités quotidiennes de FAC, comme les salaires et les avantages sociaux et les dépenses engagées pour les déplacements et la formation. Les frais d'administration liés aux projets représentent des coûts relatifs à des projets spécifiques entrepris par FAC afin d'appuyer les opérations et l'atteinte des objectifs stratégiques.

Les frais d'administration de base se sont établis à 208,9 millions de dollars en 2008-2009, soit une hausse de 32,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est le résultat d'une hausse des frais touchant le personnel, une hausse nécessaire pour appuyer la croissance de FAC. Les frais d'administration liés aux projets se sont chiffrés à 22,5 millions de dollars, soit une hausse de 1,6 million de dollars qui s'explique par la nécessité de débloquer des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre des projets qui permettront d'atteindre les objectifs stratégiques. Bien que le total des frais d'administration ait augmenté en 2008-2009, le ratio d'efficience n'a augmenté que très légèrement, soit de 42,7 p. 100 à 43,4 p. 100, grâce à une marge d'intérêt nette plus élevée. On prévoit qu'au total, les frais d'administration s'élèveront à 260,4 millions de dollars en 2009-2010, une augmentation qui sera reflétée dans le ratio d'efficience, lequel devrait s'établir à 45,0 p. 100.

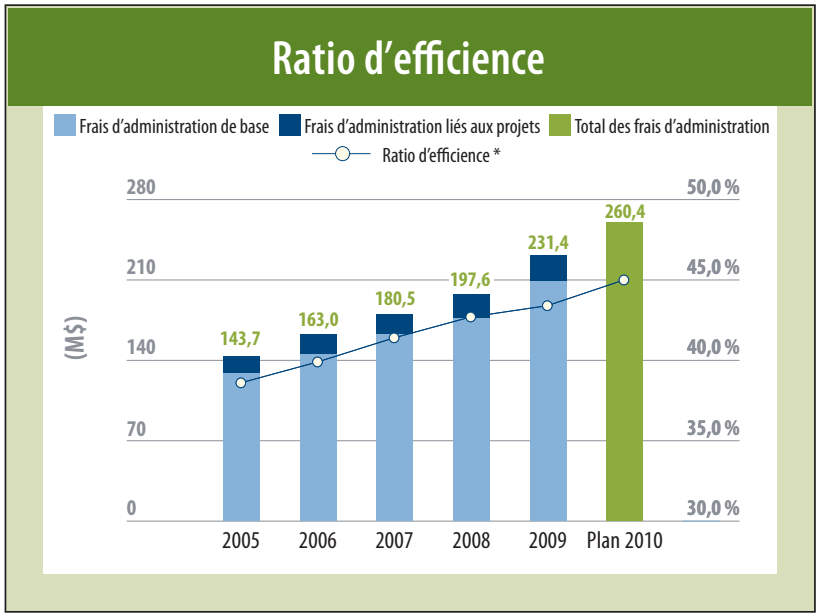

*Le ratio d'efficience a été ajusté pour tenir compte de la participation minoritaire et pour en exclure les charges relatives au programme d'investissement en agriculture, lequel est expliqué en détail dans la section suivante.

Les hausses les plus importantes au titre des frais d'administration par rapport à 2007-2008 ont été enregistrées aux postes des installations et équipement, des honoraires professionnels et du personnel. Ces hausses s'expliquent principalement par un besoin en ressources pour appuyer la croissance des activités et les initiatives stratégiques. Les dépenses associées au personnel continuent de représenter la part la plus importante des frais d'administration, comptant d'ailleurs pour 59,9 p. 100 de ces frais en 2008-2009.

Frais d'administration par catégorie

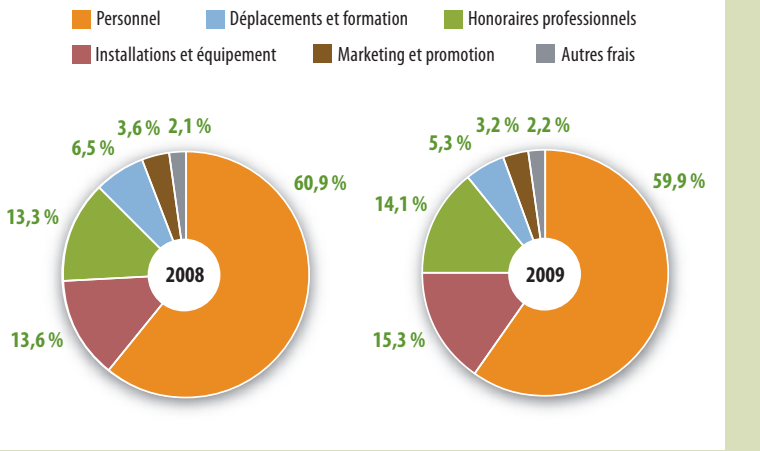

Programme d'investissement en agriculture

FAC réinvestit une part de ses gains dans l'industrie dans le cadre de son programme d'investissement en agriculture. L'objectif de ce programme est d'accroître l'investissement de FAC au sein d'initiatives non productives de bénéfices qui appuient l'agriculture et le milieu rural canadien et qui s'inscrivent bien dans le thème stratégique de la société axé sur l'engagement envers l'agriculture.

FAC a défini un ensemble de principes qui permettent de déterminer si une initiative sera financée au moyen de ce programme. Une initiative est jugée admissible si, par exemple, elle aide les producteurs à mieux réussir ou à être mieux informés, ou encore si elle contribue à faire connaître davantage l'agriculture. Ce programme a pour but d'appuyer l'agriculture, que ce soit directement ou indirectement, et le milieu rural canadien.

Au total, 8,0 millions de dollars ont été investis dans des initiatives admissibles en 2008-2009, ce qui a permis d'atteindre la cible qui consistait à investir entre trois et cinq pour cent du budget d'administration total en agriculture. En 2009-2010, FAC prévoit investir 12,5 millions de dollars dans des initiatives admissibles.

Programme d'investissement en agriculture

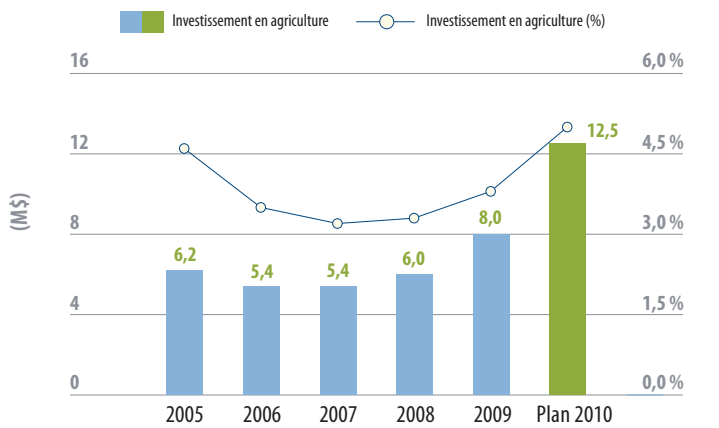

Gestion du capital

Activité de financement

Le 19 mars 2007, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de consolider les emprunts de FAC à titre de société d'État en lui accordant, à partir de 2008, des prêts directs (le Programme d'emprunt des sociétés d'État). Depuis le 21 avril 2008, FAC a accès au Programme d'emprunt des sociétés d'État et a donc réduit son utilisation des marchés financiers et monétaires pour effectuer de nouveaux emprunts. La société continue d'assurer le service de la dette contractée sur les marchés financiers avant le 21 avril 2008.

Les activités de financement menées en 2008-2009 ont contribué à la gestion financière efficace et à la réussite financière de FAC. Dans une année marquée par la volatilité extrême des marchés et la hausse des primes pour le risque de crédit, le Programme d'emprunt des sociétés d'État s'est avéré pour FAC une option plus économique qu'emprunter sur les marchés financiers. Le Programme d'emprunt des sociétés d'État a permis à FAC d'apparier la durée des emprunts avec celle des actifs de prêt et de réduire, ainsi, sa dépendance sur les instruments dérivés. Elle a du même coup atténué le risque de crédit de contrepartie auquel elle s'expose et simplifié son bilan.

Durant l'exercice 2008-2009, FAC a effectué des emprunts à court, moyen et long terme par l'intermédiaire des programmes suivants :

- Programme de papier commercial canadien;
- Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Financement à court terme

Le financement à court terme est constitué d'emprunts dont la durée à l'échéance est d'un an ou moins. Ces emprunts sont effectués dans le cadre du Programme de papier commercial canadien et du Programme d'emprunt des sociétés d'État. Au 31 mars 2009, l'encours des emprunts à court terme s'élevait à 8,1 milliards de dollars, alors qu'il était de 6,8 milliards de dollars au 31 mars 2008. De l'encours total des emprunts à court terme, 7,2 milliards de dollars provenaient du Programme d'emprunt des sociétés d'État. L'augmentation des emprunts à court terme est attribuable au fait que FAC comble une partie de ses besoins en financement à court terme au moyen de billets à taux variable du Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Financement à moyen et long terme

Le financement à moyen et long terme est constitué de tous les emprunts dont la durée à l'échéance est supérieure à un an, ce qui comprend tous les emprunts à taux fixe et les billets à taux variable dont le terme est supérieur à un an. FAC a effectué des emprunts à moyen et long terme pour une valeur totale de 5,3 milliards de dollars en 2008-2009, soit une hausse par rapport à l'exercice précédent (1,1 milliard de dollars) qui s'explique par une utilisation accrue des billets à taux variable. De tous les emprunts à moyen et long terme effectués en 2008-2009, 2,4 milliards de dollars ont été empruntés à taux fixe, alors que 2,9 milliards ont été empruntés sous la forme de billets à taux variable, lesquels se caractérisent par une échéance supérieure à un an et un taux d'intérêt variable qui est rajusté en fonction du taux des bons du Trésor à un mois ou à trois mois. En 2008-2009, tous les emprunts à moyen et long terme ont été faits dans le cadre du Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Cotes de crédit

Les nouveaux titres et les titres non remboursés émis par FAC constituent des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. En 2008-2009, Moody's Investors Service et Standard & Poor's n'ont pas modifié la cote de crédit de FAC. Au 31 mars 2009, FAC jouissait des cotes de crédit ci-dessous.

	Dette intérieure		Dette étrangère	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aaa	P1	Aaa	P-1
Standard & Poor's	AAA	P1	AAA	A-1+

Instruments financiers

Le bilan de FAC est principalement constitué d'instruments financiers qui comprennent, entre autres, des éléments tels que la trésorerie, les prêts et les placements. L'utilisation d'instruments financiers expose FAC aux fluctuations des taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, à celles du taux de change. Dans le cadre de sa gestion globale du capital, FAC utilise des instruments dérivés pour couvrir les risques et réduire l'instabilité des produits et, ainsi, contribuer à garantir sa rentabilité à long terme. La gestion du risque associé aux instruments dérivés est abordée en détail dans la section sur la gestion efficace du risque, à la page 91. L'évaluation des instruments financiers de FAC fondée sur la juste valeur est décrite dans les notes complémentaires 15 et 16 des états financiers consolidés.

Capital investi

L'actif brut de FAC se chiffre à 18 361,7 millions de dollars, montant qui comprend des capitaux propres et des provisions pour pertes sur crédit de 2 834,8 millions de dollars. À ce niveau de capital investi, le financement de la dette à l'externe n'est pas nécessaire pour 15,4 p. 100 de l'actif. On prévoit que ce chiffre s'établira à 14,7 p. 100 en 2009-2010 alors qu'on s'attend à une baisse du cumul des autres éléments du résultat étendu. La hausse de la juste valeur des instruments dérivés n'avait pas été prévue dans le plan.

(M$)	Plan 2010	2009	2008	2007	2006	2005
Avoir :						
Capital	547,7	**547,7**	547,7	547,7	547,7	532,7
Bénéfices non répartis	1 578,7	**1 321,0**	1 132,0	914,4	716,1	551,8
Cumul des autres éléments du résultat étendu	70,0	**407,2**	97,1	0,0	0,0	0,0
Total partiel	2 196,4	**2 275,9**	1 776,8	1 462,1	1 263,8	1,084,5
Provision pour pertes sur créances	567,9	**559,0**	524,6	536,7	514,3	462,5
Total du capital investi	2 764,3	**2 834,9**	2 301,4	1 998,8	1 778,1	1,547,0
Pourcentage de l'actif brut dont le financement de la dette n'est pas nécessaire (%)	14,7	**15,4**	14,4	13,9	13,6	13,0

Ratio de levier

FAC utilise le ratio de levier comme principale mesure de la suffisance de son capital. Sur le plan de la gestion financière, FAC se sert de ce ratio pour évaluer sa capacité à financer sa croissance future et à remplir ses obligations à long terme. La surveillance du ratio de levier permettra de s'assurer que la société demeure financièrement autonome et viable et qu'elle peut continuer à réinvestir dans l'agriculture.

Le ratio de levier de FAC demeure inférieur à la limite imposée par la loi de 12 pour 1. À des fins de gestion financière, FAC a établi un ratio de levier cible pour chacun de ses champs d'activité, tel qu'illustré dans le tableau suivant. En établissant ces limites internes, FAC reconnaît et surveille le risque inhérent que présente chaque champ d'activité. La ligne de limite interne du graphique reflète le montant maximal de dette par dollar de capitaux propres selon la composition du portefeuille par champ d'activité.

Champs d'activité	Ratio de levier
Financement de la production primaire et Alliances	10 pour 1
Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire	7 pour 1
Investissement FAC	1 pour 1

De 2007-2008 à 2008-2009, le ratio de levier de FAC a légèrement augmenté, passant de 8,2 à 8,3. On prévoit que le ratio s'améliorera de 0,8 en 2009-2010 pour s'établir à 7,5. La relation entre la croissance du portefeuille et celle des capitaux propres est l'un des facteurs qui contribuera à cette baisse. Lorsque la croissance des capitaux propres dépasse celle du portefeuille, le ratio de levier diminue en raison d'un besoin réduit d'emprunter des capitaux. En 2008-2009, la croissance des capitaux propres a été de 11,3 p. 100, c'est-à-dire moins élevée que la croissance du portefeuille, laquelle s'est établie à 14,1 p. 100.

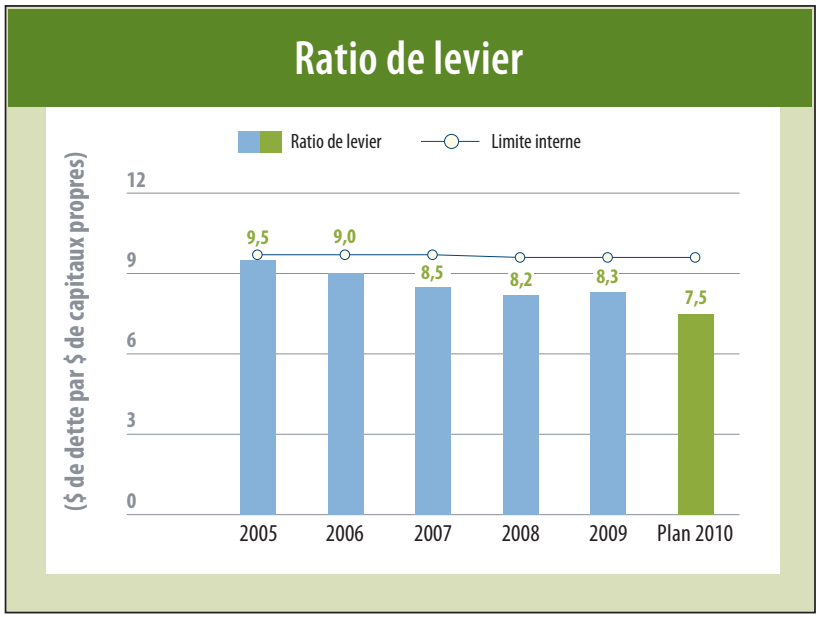

Qualité du crédit

Dans le cadre de la stratégie de FAC visant à offrir une expérience client extraordinaire et à appuyer l'agriculture canadienne, la société assure un suivi continuel du portefeuille et de l'industrie afin de cerner et d'élaborer des solutions de façon proactive qui aideront les clients à traverser des périodes difficiles. FAC a mis sur pied des programmes sur mesure pour venir en aide aux clients de secteurs qui font face à d'énormes défis, comme les secteurs du porc et du bœuf. FAC offre également plusieurs produits assortis d'une option de report des paiements qui permettent d'appuyer les clients durant les périodes difficiles ou lorsque des occasions à saisir se présentent.

Bien que ces ajustements aux calendriers de remboursement soient utilisés pour aider les clients et gérer la qualité du portefeuille de FAC, il est important de noter que ces programmes et ces options de report de paiements peuvent sous-estimer l'impact d'événements économiques sur les prêts douteux et les prêts en souffrance. Ces programmes offrent aux clients une plus grande flexibilité au chapitre des versements, et ce, de différentes façons. Ils leur permettent, entre autres, de modifier leur calendrier de remboursement. Le nombre de clients qui ont recours à ces programmes de soutien et ces options de report de paiement fait l'objet d'un suivi rigoureux afin d'évaluer la santé globale du portefeuille et de s'assurer que des pratiques de gestion du risque adéquates sont en place.

Il est certain que la récente tourmente économique mondiale aura des conséquences pour les exploitations agricoles. Bien qu'on ne soit pas encore en mesure de déterminer l'ampleur et l'impact exact de ces conséquences, une hausse des prêts en souffrance, des prêts douteux et des défauts de paiement est à prévoir. FAC a toutefois de solides pratiques d'affaires en place pour analyser la qualité du crédit et faire le suivi des prêts douteux et en souffrance. Cette analyse permet à FAC d'estimer plus précisément le niveau de provision pour pertes sur créances requis et déterminer si le risque est maintenu à l'intérieur de limites acceptables. Outre sa provision pour pertes sur créances, FAC est en mesure d'absorber des pertes supplémentaires en raison de sa solide situation sur le plan des capitaux propres.

Prêts en souffrance

En 2008-2009, le CNÉ des prêts en souffrance a augmenté de 7,8 p. 100 pour s'établir à 419,6 millions de dollars, alors que les prêts en souffrance ont augmenté de 3,5 p. 100. Le secteur de la valeur ajoutée, auquel FAC prête dans le cadre de son champ d'activité axé sur le financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire, est l'un des principaux facteurs responsables de cette augmentation, ayant enregistré la plus importante hausse sur 12 mois pour ce qui est du CNÉ des prêts en souffrance et du pourcentage du CNÉ total en souffrance. Le CNÉ des prêts en souffrance en pourcentage du CNÉ total demeure relativement faible à 2,5 p. 100, ce qui témoigne d'une atténuation efficace du risque par la diversification du portefeuille et de saines pratiques de gestion du risque. Cependant, étant donné les conditions de marché défavorables prévues pour 2009-2010, on s'attend à ce que les prêts en souffrance augmentent de 38,9 millions de dollars.

Prêts en souffrance

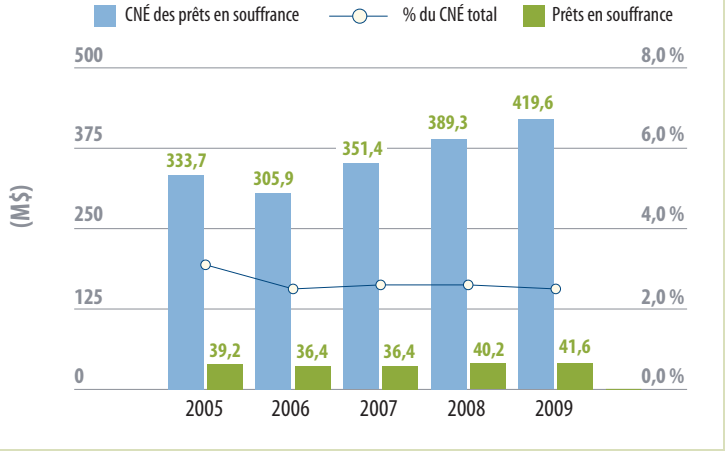

CNÉ des prêts en souffrance en % du CNÉ par secteur

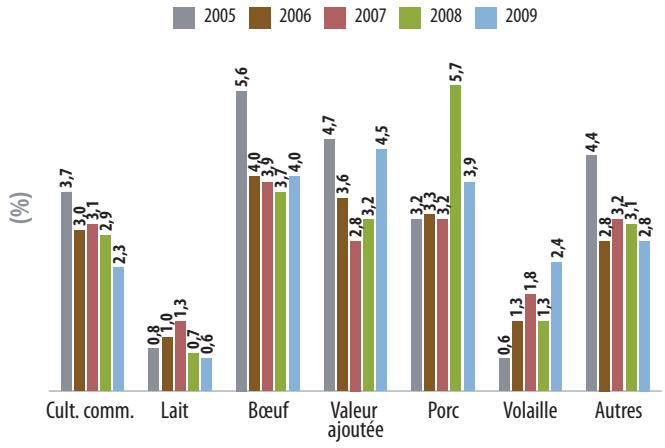

CNÉ des prêts en souffrance en % du CNÉ par région

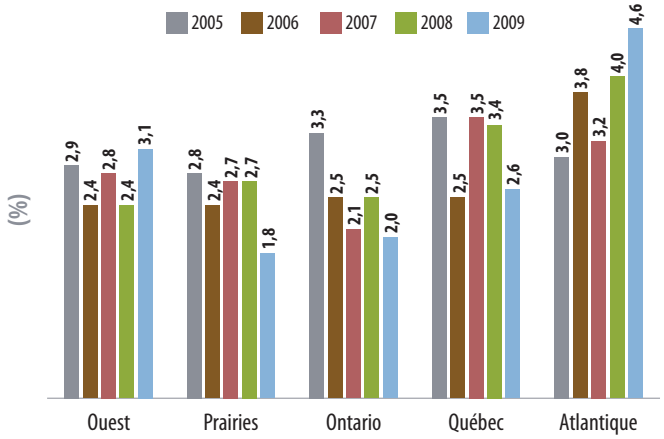

Prêts douteux

Une diminution des prêts douteux de 2,5 millions de dollars a été enregistrée en 2008-2009 par rapport à l'exercice précédent, mais une hausse de 48,2 millions de dollars est prévue pour 2009-2010. Les prêts douteux en pourcentage de l'encours des prêts ont diminué pour s'établir à 1,3 p. 100, mais on s'attend à ce qu'ils atteignent 1,5 p. 100 en 2009-2010. Ces augmentations associées aux prêts douteux s'expliquent par la hausse de l'encours des prêts et une augmentation du risque en lien avec le contexte économique actuel.

À l'échelle sectorielle, c'est le secteur du porc qui a affiché la plus forte baisse sur 12 mois (21,6 millions de dollars), les prêts douteux de ce secteur diminuant à 52,1 millions de dollars en 2008-2009. Pour sa part, le secteur de la valeur ajoutée a connu la plus forte hausse sur 12 mois (16,5 millions de dollars), pour atteindre 47,8 millions de dollars. Les remous qui ont agité le marché des produits de base en 2008-2009, ainsi que les difficultés auxquelles les secteurs du bœuf et du porc continuent de faire face, pourraient avoir un effet négatif sur les prêts douteux en 2009-2010.

Tel que mentionné précédemment, FAC a mis en place des programmes de soutien à la clientèle pour venir en aide à des clients en particulier ou aux clients de certains secteurs qui éprouvent des difficultés financières. En 2008-2009, FAC a apporté 1 638 ajustements à des calendriers de remboursement, dont 395 dans le cadre de programmes de soutien accordé aux secteurs touchés. En pourcentage du CNÉ, les ajustements aux calendriers de remboursement sont passés de 5,1 p. 100 en 2007-2008 à 4,0 p. 100 en 2008-2009.

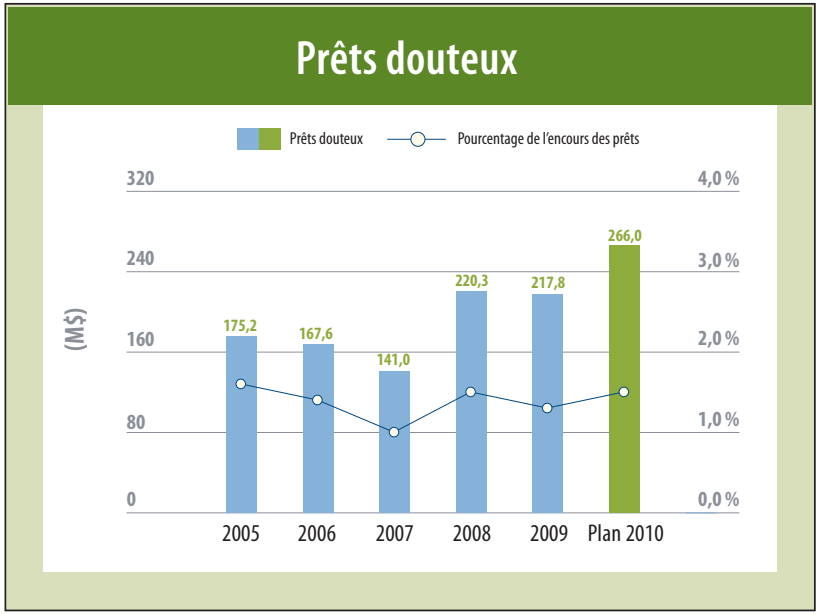

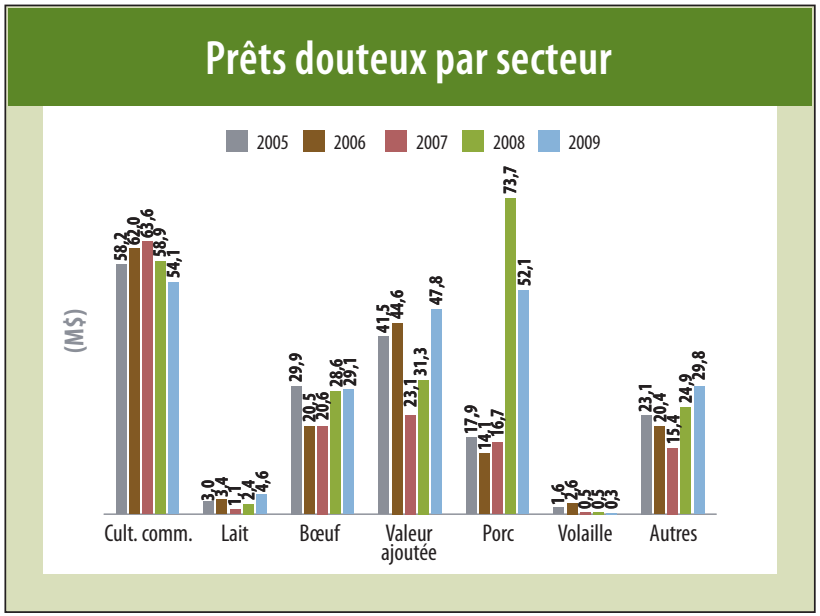

Radiations

Lorsque la direction juge que certains montants de prêt sont irrécouvrables, on considère alors que les prêts sont en défaut et cette situation peut donner lieu à une radiation totale ou partielle, selon le niveau et la valeur de la garantie.

Le montant des radiations, net des sommes recouvrées sur les prêts, a augmenté pour s'établir à 35,6 millions de dollars en 2008-2009. Cette hausse est en grande partie attribuable au contexte économique défavorable qui touche les secteurs du bœuf et du porc depuis 2006. Une partie de cette hausse s'explique toutefois par l'augmentation de l'encours total des prêts, étant donné que les radiations en pourcentage de l'encours des prêts n'ont augmenté que de 0,1 p. 100, pour s'établir à 0,2 p. 100.

Selon les prévisions, les radiations devraient connaître une légère baisse de 13,2 p. 100 et s'établir à 30,9 millions de dollars en 2009-2010. En pourcentage de l'encours des prêts, on s'attend à ce que les radiations demeurent à 0,2 p. 100. Des pertes supplémentaires pourraient être engagées en raison des récentes conditions économiques, mais FAC demeure en bonne position pour faire face à une éventuelle hausse des radiations en raison de ses réserves pour pertes sur prêts et de sa solide position d'avoir.

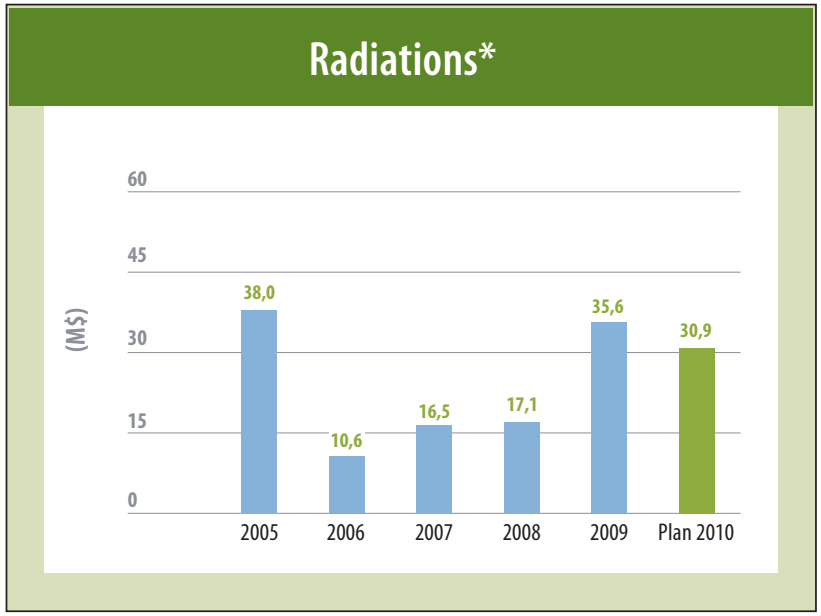

*Nettes des sommes recouvrées

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est une estimation utilisée pour rajuster l'encours des prêts de manière à refléter sa valeur estimative de réalisation. Outre l'utilisation d'indicateurs comme les prêts en souffrance et les prêts douteux, la direction doit se fier à des estimations et faire preuve de jugement pour déterminer la valeur réalisable. Ces facteurs, combinés au caractère évolutif du contexte d'exploitation externe, peuvent faire en sorte que les prêts sur créances réalisées diffèrent nettement des estimations actuelles et, par conséquent, entraînent la nécessité d'augmenter ou de diminuer la charge pour pertes sur créances.

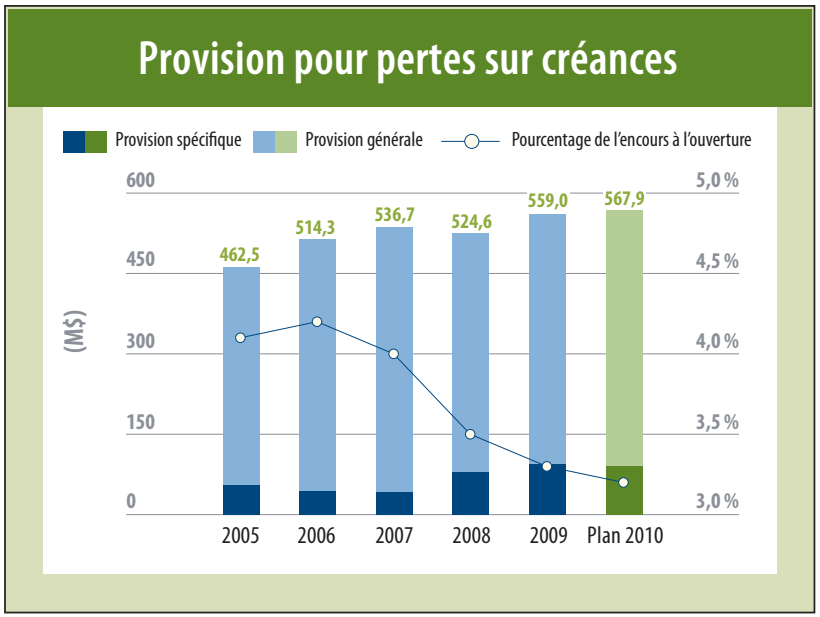

La provision pour pertes sur créances comporte deux composantes.

Provision spécifique : les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables sur des prêts particuliers qui sont devenus des prêts douteux. Il s'agit du manque à gagner entre le montant réalisable tiré de la garantie offerte pour le prêt et le montant total non réglé du prêt au moment ou celui-ci a été jugé douteux.

Provision générale : la meilleure estimation, par la direction, des risques de perte inhérents au portefeuille, relativement aux prêts dont le caractère douteux n'a pas été établi avec certitude. L'analyse menée pour établir la provision générale tient compte de prêts pour lesquels une certaine détérioration de la qualité du crédit a été observée. Elle repose également sur une estimation des pertes non déterminées à la suite d'événements récents ou de l'évolution de la conjoncture économique, ainsi que des pertes qui pourraient être attribuables aux tendances économiques générales. Grâce à cette analyse, la direction est en mesure de prévoir les pertes sur créances probables au portefeuille qui ne se sont pas encore traduites concrètement par une détérioration observable de la qualité du crédit de prêts spécifiques.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 559,0 millions de dollars en 2008-2009, soit une hausse de 34,4 millions par rapport à l'exercice précédent. On prévoit que cette provision atteindra 567,9 millions de dollars en 2009-2010. En pourcentage de l'encours des prêts à la fermeture, la provision pour pertes sur créances a diminué en raison d'une révision des hypothèses relatives à l'expérience de pertes.

Charge pour pertes sur créances

Une fois que la direction a établi la provision pour pertes sur créances, la charge pour pertes sur créances est imputée à l'état des résultats et elle correspond au montant requis pour ramener la provision pour pertes sur créances au niveau approprié.

La charge pour pertes sur créances a augmenté à 70,0 millions de dollars en 2008-2009 pour ramener la provision au niveau approprié de 559,0 millions de dollars. La charge pour pertes sur créances devrait se chiffrer à 65,1 millions de dollars en 2009-2010, une baisse attribuable au ralentissement de la croissance de l'encours des prêts, partiellement contrebalancé par une augmentation du risque.

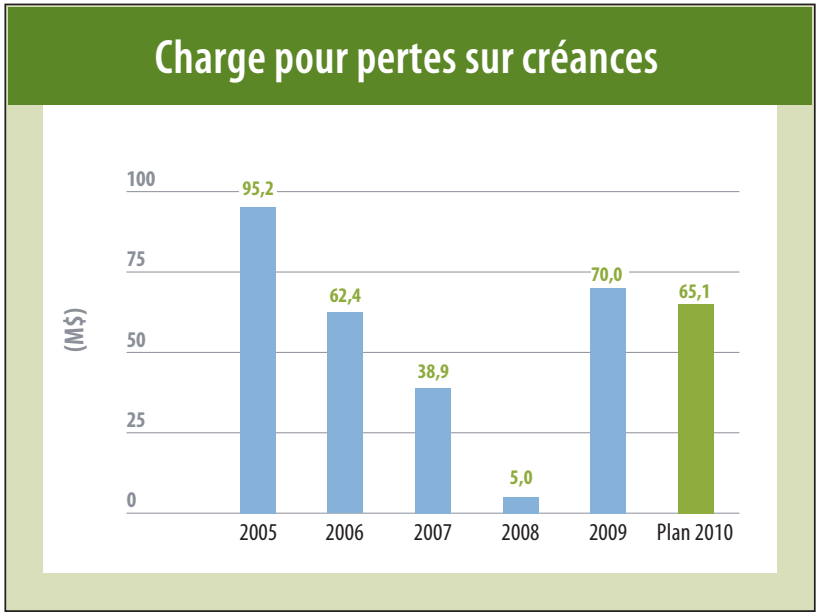

Résultats de l'actionnaire

FAC utilise trois mesures pour évaluer sa réussite globale sur le plan de la solidité financière : le bénéfice net, le rendement des capitaux propres et le ratio de levier. Tel que mentionné dans la section sur la gestion du capital, le ratio de levier a légèrement augmenté, passant de 8,2 en 2007-2008 à 8,3 en 2008 -2009, une hausse attribuable au taux de croissance substantiel du portefeuille.

Bénéfice net

Dans le cadre de son engagement envers l'agriculture, FAC réinvestit ses profits dans l'agriculture en finançant la croissance de son portefeuille et en développant de nouveaux produits et de nouveaux services commerciaux qui appuient l'industrie agricole.

Le bénéfice net est calculé à partir des intérêts créditeurs nets et des autres revenus et tient compte de la charge pour pertes sur créances, des frais d'administration et des ajustements de juste valeur. En 2008-2009, le bénéfice net s'est accru de 6,8 millions de dollars par rapport à l'exercice financier précédent, un résultat attribuable à une hausse des intérêts créditeurs nets atténuée par une augmentation de la charge pour pertes sur créances et des frais d'administration, combinée à une baisse des autres revenus.

Tel que mentionné dans la section sur les intérêts créditeurs nets et la marge d'intérêt nette (pages 79 à 81), la hausse des intérêts créditeurs nets est principalement attribuable à des facteurs de marché favorables contrebalancés par des charges associées au rachat de dettes. On prévoit que le bénéfice net augmentera de 7,0 p. 100 en 2009-2010 en raison d'une hausse de la marge d'intérêt nette et des autres revenus et d'une baisse de la charge pour pertes sur créances, et ce, malgré une augmentation prévue des frais d'administration.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est calculé en divisant le bénéfice net total par le montant total des capitaux propres. Ce ratio permet d'évaluer l'efficience de FAC dans l'utilisation de sa base de capitaux propres pour stimuler sa croissance. Il sert à évaluer le rendement financier, la viabilité et la capacité de financer la croissance future et les initiatives stratégiques de la société.

Le rendement des capitaux propres a diminué de 13,1 p. 100 en 2007-2008 à 11,9 p. 100 en 2008-2009. Cette importante baisse sur 12 mois s'explique en grande partie par l'augmentation de la charge pour pertes sur créances. On anticipe que le rendement des capitaux propres subira une légère baisse et s'établira à 11,2 p. 100 en 2009-2010, principalement en raison du ralentissement de la croissance du portefeuille.

Bénéfice net

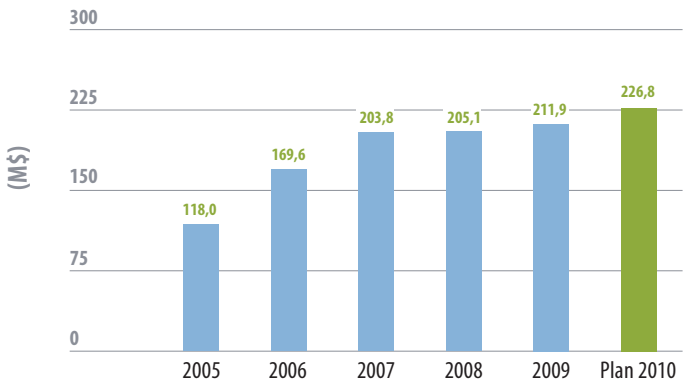

Rendement des capitaux propres

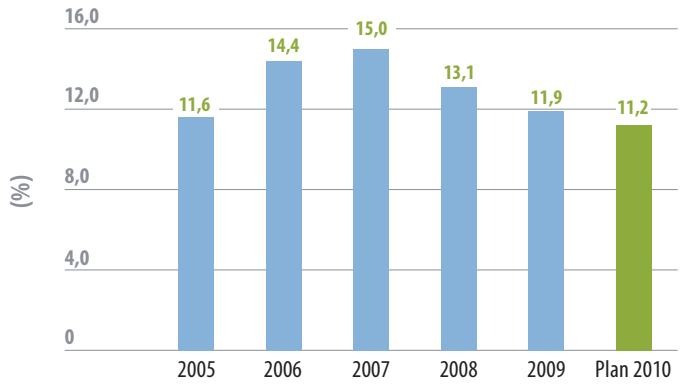

Gestion efficace du risque

FAC a mis sur pied un programme de gestion du risque d'entreprise (GRE) pour coordonner et uniformiser la gestion des risques à l'échelle de la société. En comprenant et en gérant les risques les plus importants, FAC s'assure d'être en mesure de remplir son rôle d'intérêt public, de créer de la valeur pour ses clients et de garantir sa viabilité à long terme. Les objectifs du programme sont de veiller à ce que les pratiques de gestion du risque et les activités qui sous-tendent la prise de risques répondent aux attentes de l'actionnaire de FAC, et qu'un équilibre approprié soit atteint entre saisir les occasions et minimiser les pertes.

Gouvernance du risque

FAC a établi un cadre de gouvernance et divers comités pour orienter la prise de décisions d'entreprise.

Conseil d'administration

- Est responsable de la gouvernance générale de la société
- Supervise la gestion des risques de la société et s'assure que des politiques de gestion du risque, des systèmes de contrôle et diverses pratiques sont en place pour gérer les principaux risques d'affaires et financiers déterminés par la direction

Comités du Conseil d'administration

Comité de vérification

- Surveille le rendement financier de FAC et veille à l'intégrité, l'efficacité et l'exactitude des systèmes de rapports financiers et de contrôle, du processus de gestion intégrée du risque d'entreprise et des fonctions de vérification de la société

Comité des ressources humaines

- Examine les grandes questions de politique des ressources humaines et le plan de relève de la société
- Guide le Conseil d'administration à l'égard des questions relatives au PDG

Comité de gouvernance d'entreprise

- Examine les bonnes pratiques de gouvernance et émet des recommandations à cet effet au Conseil d'administration

PDG et Comité exécutif

- Est responsable de la prise des décisions d'entreprise, ce qui comprend la vision stratégique de FAC, la stratégie d'investissement, l'affectation des ressources d'entreprise et la résolution des grandes questions stratégiques

Équipe de la haute direction

- Classe les principaux risques d'entreprise selon leur impact sur FAC et leur probabilité

Comités de direction

Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP)

- Dirige la fonction de gestion de l'actif-passif de la société, ce qui consiste notamment à mettre en place et à tenir à jour des politiques et des procédures de gestion du risque de portefeuille, à fournir des directives quant à la tarification des prêts, à assurer l'intégration aux stratégies d'entreprise et à s'assurer que les cibles de rendement du portefeuille sont atteintes

Comité directeur du programme de transformation des processus d'affaires et de la technologie

- Vérifie que le programme de transformation des processus d'affaires et de la technologie, ainsi que le renouvellement de la technologie connexe, s'aligne sur la stratégie de FAC et que les risques qui y sont associés sont évalués de façon adéquate

Comité de crédit

- Examine les demandes de prêt provenant des clients de Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire dont le risque total est supérieur à 10 millions de dollars dans le cas d'une entreprise établie et à 5 millions de dollars dans le cas d'une entreprise en démarrage, ainsi que les demandes de prêt provenant des clients de Financement de la production primaire dont le risque total est supérieur à 15 millions de dollars dans le cas d'une exploitation établie et à 7,5 millions de dollars dans le cas d'une exploitation de démarrage

Comité de politique de crédit

- Supervise le développement de politiques de prêt pour s'assurer qu'elles soient conformes à la tolérance au risque de crédit de FAC, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lois et règlements régionaux, provinciaux et fédéraux

Comité de l'architecture d'entreprise

- Tient à jour les normes et les lignes directrices qui régissent les architectures technique et d'entreprise de FAC

Comité directeur de la GRE

- Facilite la détermination, l'évaluation et le classement des risques importants auxquels FAC s'expose, en plus de faciliter la planification des mesures à prendre à l'égard de ces risques

Comité Horizon

- Fournit au Comité exécutif une orientation stratégique sur les questions liées à la rémunération et à la gestion du rendement

Comité de retraite

- Conseille le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration quant à la structure de gouvernance du régime de retraite
- Fait rapport chaque année sur le fonctionnement général du régime, notamment recommander des changements afin de planifier la gouvernance et mettre au point, puis examiner régulièrement, l'Énoncé des politiques et objectifs de placement
- Assure le suivi et l'examen du rendement et des activités des gestionnaires de placement du régime

Comité de coordination de la sécurité

- Supervise la conception et le développement de la politique et des principes de sécurité de FAC pour assurer la protection des employés et des actifs de FAC

Équipe de mise en œuvre de la stratégie

- Approuve les projets d'entreprise qui facilitent la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise de FAC

Comité des placements en capital-risque

- Prend toutes les décisions relatives à des recommandations de placement et examine le rendement du portefeuille de placements légué du fonds FAC

Unités d'affaires

Unité d'affaires de la stratégie et de la GRE

- Fournit une vue d'ensemble du risque à l'échelle de la société en coordonnant le processus de GRE de FAC et s'assure que la GRE est intégrée dans la planification stratégique de la société

Vérification

- Fournit une assurance indépendante à la direction de FAC et au Comité de vérification du Conseil d'administration quant à l'efficacité des processus de FAC en matière de gestion du risque, de contrôle interne et de gouvernance

Gestion du risque

Les risques d'entreprise sont déterminés sur une base annuelle dans le cadre de la stratégie quinquennale de FAC. Les risques sont déterminés à tous les niveaux de la société, y compris au niveau du Conseil d'administration, au moyen de discussions avec la direction, du processus de planification stratégique et d'un sondage mené auprès du personnel.

Une fois les risques déterminés, l'unité d'affaire de la GRE, sous la direction du Comité directeur de la GRE, compile et analyse les risques potentiels. L'Équipe de la haute direction (ÉHD) classe ensuite les risques par ordre d'impact et de probabilité. Puis, le Conseil d'administration et le Comité exécutif procèdent à la détermination des risques principaux dans le cadre du processus de planification stratégique.

Chacun des risques a été assigné à un membre de la haute direction qui en devient le « parrain ». Chaque parrain est responsable de créer et de mettre en œuvre un plan d'action dont l'objectif est d'examiner les causes fondamentales de ce risque.

Durant l'année, les risques font l'objet d'un suivi et sont communiqués à divers niveaux de la société. Un rapport sur les progrès des plans d'action relatifs au risque est publié chaque trimestre dans l'indicateur de performance global à l'intention des membres de la haute direction et du Conseil d'administration. Le Comité de vérification reçoit de la direction des rapports semestriels qui décrivent les principaux secteurs de risque et les mesures de gestion du risque correspondantes qui ont été mises en œuvre pour s'assurer que FAC gère le risque de manière efficace. Le PDG fournit au Conseil d'administration un rapport sur les risques qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la société, à mesure qu'ils surviennent.

Principaux risques

FAC a regroupé les principaux risques en quatre grandes catégories : le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Principaux risques stratégiques

Le processus annuel de GRE a permis de déterminer dix risques d'entreprise importants durant l'exercice 2008-2009. Des plans d'action visant à gérer ces risques seront mis en œuvre au cours de l'exercice 2009-2010. Les initiatives des plans d'action relatifs au risque concordent avec la stratégie d'entreprise et permettent donc à FAC de réaliser ses objectifs à long terme.

Résumé du risque	Plan d'action supplémentaire *(s'ajoute aux activités existantes de gestion du risque)*
Évolution des conditions du marché ou de la conjoncture économique Les conditions du marché et la conjoncture économique ont des répercussions négatives sur FAC (p. ex., prix des produits agricoles de base, conditions météorologiques, maladies, questions de santé, enjeux commerciaux).	• Surveiller les changements du marché ou de la conjoncture économique et y répondre, selon les besoins, ce qui pourrait notamment consister à déployer une stratégie de soutien à la clientèle et à apporter des changements aux politiques de risque de crédit ou aux modèles de prêt. • Émettre des communiqués destinés au personnel concernant la volatilité et les incertitudes actuelles du marché, y compris renforcer les lignes directrices en matière de prêt, au fur et à mesure que de nouveaux développements surviennent.
Risque de crédit au niveau des prêts et du portefeuille Les clients de FAC sont incapables de s'acquitter de leurs obligations contractuelles ou FAC connaît un déséquilibre important entre les risques et le rendement dans son portefeuille de prêts.	• Établir un cadre de gestion du capital fondé sur des principes de capital économique qui réévaluent les besoins en capital, le risque du portefeuille et les limites de diversification. • Restructurer et mettre à jour les politiques, les processus et les formulaires actuels relatifs aux prêts. • Améliorer la formation des employés sur les politiques de crédit et les outils de financement.
Cadre de risque et de contrôle inadéquat Atteinte à la réputation ou pertes financières en raison de seuils de tolérance non définis, de l'absence de responsabilités claires ou de mécanismes de contrôle interne inefficaces.	• Mettre sur pied un cadre de contrôle et d'évaluation des risques d'entreprise. • Fournir des méthodes d'évaluation du contrôle interne et des services connexes pour les initiatives importantes de la société.

Résumé du risque	Plan d'action supplémentaire *(s'ajoute aux activités existantes de gestion du risque)*
Évolution des clients plus rapide que les capacités en effectif et incapacité d'augmenter les connaissances Incapacité des employés de FAC de maintenir leur avance sur la concurrence compte tenu de l'évolution des connaissances spécialisées de l'industrie et l'évolution plus rapide des clients concernant l'agroindustrie.	• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie du savoir détaillée qui aide les employés à suivre le rythme toujours croissant du niveau de connaissances spécialisées des clients du Financement de la production primaire et du Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire.
Incapacité de recruter et de maintenir en poste des employés et de créer l'expérience employé requise Augmentation de la concurrence pour des salariés compétents et incapacité d'engager les employés à vouloir rester à l'emploi de FAC et à donner le meilleur d'eux-mêmes.	• Mettre en œuvre des stratégies de recrutement et de maintien en emploi du personnel, ainsi que des stratégies qui touchent la diversité, les langues officielles et l'apprentissage. • Créer un programme d'orientation amélioré pour les employés. • Réviser le processus de recherche de talents.
Capacité d'exécuter les nouvelles initiatives importantes Incapacité d'affecter suffisamment de ressources (humaines et financières) aux initiatives stratégiques en raison de ressources restreintes et de la nécessité de se concentrer sur les nombreuses affaires courantes.	• Accroître les efforts déployés sur le plan de la gestion du changement et améliorer l'examen actuel du portefeuille de projets grâce au travail de l'Équipe de mise en œuvre de la stratégie. • Prévoir suffisamment de ressources humaines pour les plans de mise en œuvre des initiatives stratégiques. • Classer les initiatives par ordre de priorité lors de la planification des stratégies d'entreprise et de celles des divisions.
Fraude Atteinte à la réputation ou pertes financières en raison d'activités frauduleuses commises par des parties internes ou externes.	• Mettre en œuvre les recommandations découlant de l'évaluation des services anti-fraude de la société et créer un programme de gestion du risque de fraude.
Incapacité de concrétiser la promesse de la marque ou d'offrir l'expérience client visée Incapacité de maintenir et de renforcer les normes fondamentales relativement aux points d'interaction clés avec les clients, ce qui permettrait à FAC d'offrir une expérience client uniforme, utile, intentionnelle et différenciée chaque fois.	• S'assurer que les employés concentrent leurs efforts sur l'expérience client en tout temps par le biais d'initiatives à l'échelle de la société, lorsqu'ils fournissent des produits et des services et lorsqu'ils traitent des prêts. • Renforcer les normes de l'expérience client en se concentrant sur les occasions relevées par les clients. • Terminer le projet sur la transition des directeurs des relations d'affaires.
Programme de transformation des processus d'affaires et de la technologie Incapacité de mener à terme le programme de transformation des processus d'affaires et de la technologie en respectant la portée, l'échéancier et le budget, ce qui a un effet négatif sur les objectifs établis pour l'expérience client comme pour l'expérience employé.	• Utiliser des processus de gestion de projet éprouvés pour la mise en œuvre des projets. • Procéder à une révision continue, effectuée par la Vérification et un expert-conseil indépendant, en mettant l'accent sur les secteurs considérés comme des secteurs à risque élevé. • Créer, selon les besoins, des stratégies et des plans d'atténuation afin de réduire les risques du programme.
Préjudice à la marque ou à la réputation causée par un bris de sécurité de l'information ou l'atteinte à la vie privée Un événement a des répercussions négatives sur la réputation ou la marque de FAC en raison de la divulgation non autorisée d'information privée sur les clients, les employés ou l'entreprise ou du fait que FAC recueille, utilise ou divulgue des renseignements personnels concernant des clients ou des employés sans en avoir été dûment autorisée.	• Créer et mettre en œuvre un programme de formation pour tous les employés concernant le Code de déontologie de FAC et les responsabilités auxquelles ils sont tenus en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. • Créer un plan de communication à utiliser en cas d'infraction à la sécurité de l'information. • Continuer la mise en œuvre du programme de sécurité d'entreprise et des contrôles internes de la TI.

Deux risques qui figuraient précédemment sur cette liste ont été rayés de celle-ci (le risque d'interruption des activités et celui de la perte de clients ou de parts du marché au profit des concurrents). Le Comité exécutif et le Conseil d'administration ont décidé que les mesures mises en œuvre dans ces secteurs avaient permis de réduire le risque à un niveau acceptable. Bien que ces deux risques aient été enlevés de la liste des dix risques principaux, ils continueront de faire l'objet d'un suivi.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque le plus important pour FAC. Ce risque correspond à la possibilité de perte financière parce qu'un client ou un groupe de clients n'a pu honorer ses obligations financières à l'égard de la société. Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de la gestion du risque de crédit et il s'acquitte de cette tâche par le biais de comités de surveillance, de politiques, de processus et de modèles, ainsi qu'en établissant une cible de diversification du portefeuille et en exigeant des garanties suffisantes pour couvrir les fonds impayés. La société se situe actuellement à l'intérieur des fourchettes cibles approuvées par le Conseil d'administration en ce qui concerne la gestion du risque du portefeuille, ce qui signifie que le risque de crédit est géré selon la propension au risque de FAC.

En 2008-2009, la société a revu et amélioré la méthodologie employée pour estimer les pertes sur prêts du portefeuille. Cette nouvelle approche intègre les meilleures pratiques d'autres institutions financières et les applique à FAC afin d'estimer plus précisément la provision pour pertes sur créances.

Afin de limiter les pertes potentielles d'intérêt et de capital, le personnel de FAC consacre du temps et investit des efforts pour aider les clients dont le risque de non-paiement est élevé. Le premier objectif est de faire en sorte que les clients puissent respecter leurs engagements. Lorsque ce n'est pas possible, les employés s'efforcent de trouver d'autres solutions avec les clients afin que leurs prêts redeviennent productifs. Dans le cas où un prêt demeure improductif, le personnel investit alors du temps et des efforts supplémentaires pour limiter les pertes subies par la société.

Parce que FAC comprend que les conditions météorologiques et les cycles du marché ont une incidence sur l'agriculture, la direction s'assure que des options de remboursement flexibles sont offertes aux clients. Dans certaines situations, telles que les inondations et les périodes de faible rentabilité dans certains secteurs, la société a mis en œuvre un programme de soutien à la clientèle permettant aux clients d'ajuster leur calendrier de remboursement. Ainsi, en 2008-2009, de nombreux clients du secteur du porc ont choisi d'ajuster le calendrier de remboursement de leurs prêts qui, autrement, auraient été en souffrance.

FAC continuera de mener ses affaires comme à l'habitude, mais fera preuve d'une plus grande diligence à l'égard de l'environnement économique actuel. Le personnel continuera de prendre des décisions de prêt et de tarification éclairées qui tiennent compte à la fois des besoins du client et du besoin de FAC de maintenir sa viabilité à long terme. Il fera preuve de jugement au moment d'évaluer la solvabilité des clients et les occasions de prêt, y compris évaluer les garanties et les prévisions de revenus. Il suivra aussi l'évolution de la solidité financière des clients actuels puisque l'état du marché pourrait avoir une incidence sur leur profil de risque.

Outre une provision pour pertes sur créances de 559,0 millions de dollars, la société jouit d'une solide situation de capital caractérisée par un ratio de levier de 8,3 pour 1.

Le risque de crédit tient également compte du risque associé aux contreparties au cas où celles-ci ne rempliraient pas leurs obligations envers FAC. En raison de la situation financière mondiale, la société est maintenant plus vulnérable au risque de crédit de contrepartie. La société a mis en place des contrôles et des politiques pour s'assurer de ne pas subir de pertes en cas de manquement d'une contrepartie à ses obligations. La Division de la trésorerie examine régulièrement les cotes de crédit et le rendement financier des contreparties et recommande des changements aux politiques au CGAP et au Conseil d'administration.

Pour en savoir plus sur le risque de crédit auquel est exposée la société, se reporter à la note 21 des Notes afférentes aux états financiers consolidés.

Risque de marché

Le risque de marché correspond à la possibilité que la société essuie une perte en raison de changements négatifs sous-jacents aux facteurs de marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change. Les politiques liées au risque de marché sont examinées régulièrement par le CGAP et approuvées par le Conseil d'administration. La Trésorerie a la responsabilité de mettre en œuvre les directives de gestion du risque de marché. Elle rend compte de ses activités et des positions de l'actif-passif régulièrement au CGAP et au Conseil d'administration.

FAC s'est donnée des politiques et des limites en matière de risque de marché afin de s'assurer de déterminer, d'évaluer et de gérer les risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change et d'en faire rapport au bon moment. FAC aborde également le risque associé à la juste valeur des instruments dérivés et le risque de liquidité dans le cadre de sa gestion du risque de marché.

Les politiques liées au risque de marché limitent la variabilité des intérêts créditeurs nets et de la valeur marchande de l'avoir au portefeuille par rapport aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour les 12 prochains mois, la variabilité des intérêts créditeurs nets et de la valeur marchande de l'avoir au portefeuille se situe bien en deçà des limites établies, ce qui a pour effet d'atténuer l'impact du risque de taux d'intérêt sur la société.

FAC gère le risque de liquidité au moyen d'un portefeuille de placements liquides, de l'accès à du financement par le biais du programme d'emprunt des sociétés d'État et de l'accès à une marge de crédit d'exploitation.

Pour en savoir plus sur la situation de la société par rapport au risque de marché, se reporter à la note 21 des Notes afférentes aux états financiers consolidés.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte directe ou indirecte en raison de personnes, de systèmes ou de processus internes inadéquats ou qui ont échoué ou d'événements externes qui ne sont pas liés au risque de crédit, de marché ou de liquidité. FAC s'est engagée à protéger la valeur de ses clients et de son actionnaire en gérant de façon proactive les risques opérationnels. Les cadres doivent assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel en veillant à ce que des politiques et des procédures internes soient en place au sein de leurs unités d'affaires et que les mesures de contrôle soient appliquées de manière efficace. Le Comité exécutif et l'Équipe de la haute direction se chargent de la gestion de ce risque à l'échelle de la société.

De nombreux programmes et stratégies sont en place à l'échelle de la société pour faciliter la gestion du risque opérationnel.

Gestion de la continuité des activités : FAC met à jour et à l'essai son programme de gestion de la continuité des activités de façon active afin d'atténuer les risques liés aux différents degrés d'interruptions potentielles des affaires, y compris les risques liés à une pandémie humaine.

Sécurité d'entreprise : L'équipe interdivisionnelle de coordination de la sécurité fait la promotion des politiques, des pratiques exemplaires et des stratégies de traitement des incidents en matière de sécurité afin d'optimiser la confidentialité et la protection des ressources humaines, des biens matériels, de l'information (sur les clients, la société et les employés) et des biens liés à la technologie de l'information.

Gestion du risque environnemental : Des politiques et des procédures de prêt spécifiques prescrivent qu'une évaluation du risque environnemental doit être effectuée lorsque l'objet du prêt relève de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et lorsque des biens réels/immobiliers sont pris en garantie.

Gestion du risque de biosécurité : Le protocole de biosécurité de FAC ainsi que la documentation d'appui et les fournitures servent à s'assurer que tous les employés prennent les précautions nécessaires pour prévenir les maladies lorsqu'ils visitent les exploitations de clients.

Prévention de la fraude et contrôles : Des services de prévention de la fraude ont été mis sur pied pour renforcer le programme de gestion du risque de fraude. Les éléments clés consistent notamment à clarifier les rôles et les responsabilités, à sensibiliser les employés et à s'assurer que des contrôles internes et des stratégies d'intervention efficaces sont en place. Les propriétaires des processus d'affaires reçoivent de l'aide pour procéder à l'auto-évaluation des risques et des contrôles pour veiller à ce que des contrôles efficaces soient en place dans les processus d'affaires afin de réduire les risques opérationnels.

Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) : FAC a approuvé l'adoption d'une stratégie globale en matière de responsabilité sociale, laquelle comprend des initiatives liées à six catégories :

- gouvernance d'entreprise;
- gestion des ressources humaines;
- investissement et participation communautaires;
- environnement, santé et sécurité;
- droits de la personne;
- orientation client.

Risque lié à la réputation : À titre de société d'État fédérale, FAC doit rendre compte à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. FAC gère le risque lié à la réputation en respectant l'orientation énoncée dans la politique sur le risque lié à la réputation qu'elle a adoptée en 2008-2009.

Les employés et les membres du Conseil d'administration doivent, en tout temps, prendre des mesures raisonnables pour se conformer à toutes les politiques et procédures de FAC, notamment le Code de déontologie, les politiques de crédit, la Politique sur l'approvisionnement de produits et services et l'aliénation des biens excédentaires, la Politique régissant l'utilisation des ordinateurs et réseaux électroniques, la Politique sur la gestion des documents et des registres d'entreprise, la politique régissant la délégation des pouvoirs et la responsabilité sociale d'entreprise.

Les employés et les membres du Conseil d'administration doivent se conformer aux politiques et aux procédures de FAC dans toutes les communications verbales et écrites ainsi que dans les interactions avec d'autres employés de FAC, les clients, les partenaires de l'industrie, les fournisseurs, les médias et le grand public afin d'éviter tout risque lié à la réputation, qu'il soit réel ou perçu. En ce qui concerne le Conseil d'administration, la prise de « mesures raisonnables » signifie demander à la direction d'identifier les politiques applicables et d'évaluer la conformité de FAC à ces politiques.

Culture d'entreprise : FAC s'engage à promouvoir une culture à rendement élevé qui encourage les employés à travailler en partenariat et à être responsables de leur impact, tant sur les résultats d'affaires que sur les gens. Les pratiques culturelles appuient les valeurs d'entreprise en définissant clairement le comportement attendu des membres du personnel en tout temps avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants.

Sondage sur l'engagement du personnel : Les employés participent à un sondage annuel sur l'engagement qui leur donne l'occasion de se prononcer sur divers facteurs liés à leur milieu de travail et qui permet de mesurer leur niveau d'engagement. Les employés qui démontrent un engagement élevé sont plus susceptibles de parler en bien de l'organisation, de demeurer à l'emploi de celle-ci et de s'efforcer à donner chaque jour le meilleur d'eux-mêmes. FAC se sert des résultats du sondage pour animer les discussions sur le milieu de travail avec les employés et pour élaborer des plans d'action dans le but de constamment améliorer l'expérience employé.

Code de déontologie, protection des dénonciateurs et agent de l'intégrité : Aux valeurs d'entreprise et pratiques culturelles vient s'ajouter le Code de déontologie de la société; il veille à ce que tous les employés et les membres du Conseil d'administration aient une compréhension claire et uniforme de la façon d'appliquer les valeurs d'éthique à leur travail quotidien. À l'appui du Code de déontologie, FAC a mis au point une politique de protection des dénonciateurs et un service d'assistance téléphonique pour signaler toute violation au Code. L'agent de l'intégrité est responsable d'administrer le code de déontologie et de promouvoir un comportement éthique dans la culture d'entreprise.

Groupe consultatif Vision : Il s'agit d'un forum qui permet aux agriculteurs, aux éleveurs, aux transformateurs agroalimentaires et aux professionnels de l'agroindustrie d'échanger leurs idées, ce qui contribue à réduire le risque que le niveau de raffinement de la clientèle dépasse la capacité du personnel. Les commentaires fournis sont également utilisés dans le cadre de l'élaboration des programmes de FAC afin de mieux servir les clients.

Modifications aux normes comptables

Plus récents changements

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1er avril 2008, la société a adopté les normes suivantes du Manuel de l'ICCA : le chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir, et le chapitre 3863, Instruments financiers – présentation. Ces chapitres remplacent le chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – informations à fournir et présentation, et renforcent les exigences relatives aux informations à fournir en ce qui a trait à la nature et à l'ampleur des risques associés aux instruments financiers et à la façon dont la société gère ces risques.

Informations à fournir concernant le capital

Le 1er avril 2008, la société a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, Informations à fournir concernant le capital, lequel établit les lignes directrices relatives à ce qu'une entité considère du capital et quels sont ses objectifs, ses politiques et ses processus pour gérer le capital.

Risque de crédit et juste valeur

Le 20 janvier 2009, la société a adopté l'abrégé CPN-173, Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, qui est entré en vigueur le 1er avril 2008. Cet abrégé précise de quelle façon la société doit tenir compte de son propre risque de crédit et du risque de crédit de contrepartie lorsqu'elle établit la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Changements futurs

Normes internationales d'information financière (NIIF)

En février 2008, le Conseil canadien des normes comptables a confirmé que les normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada le 1er janvier 2011 pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes. Dans le cas de la société, les normes IFRS entreront en vigueur pour la période annuelle débutant le 1er avril 2011, ce qui comprend la préparation de chiffres correspondants et l'établissement de rapports relatifs à ces chiffres.

Le passage des PCGR actuels aux normes IFRS est une initiative d'envergure qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière et les résultats d'exploitation déclarés de la société. Elle pourrait aussi avoir un impact sur certaines fonctions opérationnelles. La société a donc établi un plan de conversion aux normes IFRS ainsi qu'une structure de gouvernance dans laquelle figure la haute direction. On prévoit que le plan de conversion sera modifié et mis à jour à mesure que la société avancera dans le processus de conversion et à mesure que des normes IFRS, nouvelles ou modifiées seront adoptées.

Exercice	Éléments clés
2008-2009	On a examiné quels étaient les besoins en ressources du projet de conversion aux normes IFRS et l'équipe de projet a été mise sur pied. Celle-ci a d'ailleurs mené des activités de sensibilisation et de formation relatives aux normes IFRS. Des plans de communication et d'atténuation du risque ont été mis en place et un plan de projet officiel a été adopté. Un consultant externe travaille de concert avec l'équipe de projet en tant que partenaire dans la mise en œuvre des nouvelles normes. Une étude de haut niveau a été menée pour déterminer l'impact qu'auront les normes IFRS sur les politiques, les processus et les systèmes de la société. L'étude a permis de relever les différences entre les PCGR actuels et les normes IFRS propres à la société. Les résultats de cette étude ont servi de base pour développer la portion technique du plan de conversion de la société. Le consultant a également le mandat d'offrir du soutien continu au cas où des problèmes surviendraient durant la conversion. L'équipe de projet a commencé la détermination, l'évaluation et la sélection de conventions comptables. L'objectif de cette analyse est d'examiner l'impact sur toutes les fonctions de la société, y compris la technologie de l'information et les contrôles internes des rapports financiers.
2009-2010	La sélection des conventions comptables sera terminée. Les changements qui devront être apportés aux conventions comptables, aux procédures et aux systèmes de la technologie de l'information pour mettre en place les conventions comptables sélectionnées seront cernés. Un plan de mise en œuvre de ces changements sera créé et exécuté.
2010-2011	La comptabilité selon les normes IFRS débutera afin d'obtenir des chiffres correspondants pour l'exercice financier 2011-2012. Un bilan d'ouverture établi à l'aide des normes IFRS et les rapprochements PCGR/IFRS exigés seront préparés. La sensibilisation des parties intéressées aux changements prévus aux soldes, à la présentation et aux informations à fournir des états financiers sera effectuée.
2011-2012	L'établissement des états financiers selon les normes IFRS débutera.

Les activités de conversion se déroulent comme prévu et de l'information supplémentaire sera fournie au fur et à mesure que la société progresse dans le processus de conversion et que la date de transition approche.

Financement agricole Canada

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

Le Conseil d'administration de Financement agricole Canada a examiné et approuvé les présents états financiers consolidés et le Rapport annuel, et la direction se porte garante de toute l'information qui y est donnée. Certains chiffres présentés dans les états financiers consolidés sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, notamment la provision pour pertes sur créances, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des instruments financiers.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport annuel concorde avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

La direction, dont la responsabilité est de veiller à l'intégrité et à la fidélité des états financiers consolidés, maintient des systèmes et des pratiques de contrôle financier et de gestion conçus pour offrir une assurance raisonnable que les opérations sont adéquatement autorisées et enregistrées, que les éléments d'actif sont protégés, que les éléments de passif sont comptabilisés, que les documents comptables sont tenus selon les règles et que la société respecte les lois et les règles relatives aux conflits d'intérêt pertinentes. Au système de contrôle interne s'ajoute un service de vérification interne, qui examine périodiquement les différents aspects de l'exploitation de la société.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités de présentation de rapports financiers et de contrôle interne par l'entremise de son Comité de vérification. Ce comité est composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la société. Le Comité de vérification se réunit régulièrement avec les membres de la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes. Enfin, les vérificateurs internes et externes ont libre accès au Comité de vérification.

La responsabilité de vérifier les opérations et les états financiers consolidés de la société et de faire rapport incombe à la vérificatrice générale du Canada, qui agit à titre indépendant.

Le président-directeur général,
Greg Stewart

Le vice-président exécutif et principal dirigeant financier,
Moyez Somani

Regina, Canada
27 mai 2009

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

J'ai vérifié le bilan consolidé de Financement agricole Canada au 31 mars 2009 et les états consolidés des résultats d'exploitation, du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur Financement agricole Canada, aux règlements administratifs de la société et à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques et décrite à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

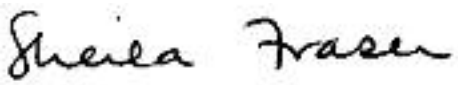

La vérificatrice générale du Canada,
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 26 mai 2009

Bilan consolidé

31 mars (milliers de dollars)

	2009	2008
Actif		
Trésorerie	**695 920 $**	269 837 $
Placements temporaires (note 3)	**43 916**	478 635
Créances	**6 116**	10 424
Éléments d'actif liés aux dérivés (note 4)	**352 224**	111 649
	1 098 176	870 545
Prêts nets (notes 5 et 6)	**16 539 551**	14 467 495
Placements de capital-risque (note 7)	**61 875**	54 496
	16 601 426	14 521 991
Matériel, logiciels et améliorations locatives (note 8)	**62 525**	46 733
Autres éléments d'actif (note 9)	**40 576**	31 187
	103 101	77 920
Total de l'actif	**17 802 703 $**	15 470 456 $
Passif		
Créditeurs et charges à payer	**45 809 $**	40 015 $
Intérêts courus sur les emprunts	**89 769**	150 957
Éléments de passif liés aux dérivés (note 4)	**676**	169 281
	136 254	360 253
Emprunts (note 11)		
Dette à court terme	**8 112 398**	6 838 350
Dette à long terme	**7 232 996**	6 460 965
	15 345 394	13 299 315
Autres éléments de passif (note 12)	**37 631**	33 924
Participation minoritaire dans l'entité à détenteurs de droits variables	**7 555**	206
Capitaux propres		
Surplus d'apport	**547 725**	547 725
Bénéfices non répartis	**1 320 950**	1 131 973
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**407 194**	97 060
	2 275 869	1 776 758
Total du passif et des capitaux propres	**17 802 703 $**	15 470 456 $

Engagements, cautionnements et éventualités (note 17).
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par : Le président-directeur général, **Greg Stewart**

Le président du Comité de vérification, **Jack Christie**

État consolidé des résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)

	2009	2008
Intérêts créditeurs		
Prêts	**913 651 $**	953 333 $
Placements	**21 220**	32 225
Total des intérêts créditeurs	**934 871**	985 558
Intérêts débiteurs		
Dette à court terme	**116 428**	191 557
Dette à long terme	**310 432**	359 573
Total des intérêts débiteurs	**426 860**	551 130
Intérêts créditeurs nets (note 13)	**508 011**	434 428
Charge pour pertes sur créances (note 6)	**70 014**	5 033
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur créances	**437 997**	429 395
Produit net tiré de l'assurance		
Primes	**14 052**	12 316
Charges liées aux indemnités	**9 601**	4 920
Produit net tiré de l'assurance	**4 451**	7 396
Autres produits	**1 730**	7 000
Bénéfice avant les frais d'administration	**444 178**	443 791
Frais d'administration (note 14)	**231 379**	197 614
Bénéfice avant ajustement de juste valeur	**212 799**	246 177
Ajustement de juste valeur (note 15)	**(1 731)**	(41 128)
Bénéfice net avant la participation minoritaire dans l'entité à détenteurs de droits variables	**211 068**	205 049
Participation minoritaire dans la perte nette de l'entité à détenteurs de droits variables	**809**	38
Bénéfice net	**211 877 $**	205 087 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat étendu

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)

	2009		2008	
Bénéfice net	**211 877**	**$**	205 087	$
Autres éléments du résultat étendu				
Gains nets sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**314 560**		89 473	
Virement au bénéfice net des gains (pertes) réalisé(e)s sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(4 112)**		8 728	
Variation des gains nets sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**310 448**		98 201	
Gains (pertes) net(te)s non réalisé(e)s sur placements temporaires disponibles à la vente	**(314)**		188	
Total des autres éléments du résultat étendu	**310 134**		98 389	
Total du résultat étendu	**522 011**	**$**	303 476	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des capitaux propres

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)

	2009		2008	
Surplus d'apport (note 20)	**547 725**	**$**	547 725	$
Bénéfices non répartis				
Solde au début de l'exercice	**1 131 973**		914 444	
Effet de l'adoption des nouvelles normes comptables	**–**		17 919	
Solde ajusté au début de l'exercice	**1 131 973**		932 363	
Bénéfice net	**211 877**		205 087	
Dividende versé (note 20)	**(22 900)**		(5 477)	
Solde à la fin de l'exercice	**1 320 950**		1 131 973	
Cumul des autres éléments du résultat étendu				
Solde au début de l'exercice	**97 060**		–	
Ajustement au titre du solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu – effet de l'adoption des nouvelles normes comptables	**–**		(125)	
Gains (pertes) net(te)s non réalisé(e)s sur placements temporaires disponibles à la vente	**(314)**		188	
Total des gains (pertes) net(te)s non réalisé(e)s sur placements temporaires disponibles à la vente	**(314)**		63	
Ajustement au titre du solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu – effet de l'adoption des nouvelles normes comptables	**–**		(1 204)	
Gains nets sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**310 448**		98 201	
Total des gains nets sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**310 448**		96 997	
Solde à la fin de l'exercice	**407 194**		97 060	
Total des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du revenu étendu	**1 728 144**		1 229 033	
Total des capitaux propres	**2 275 869**	**$**	1 776 758	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)

	2009	2008
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	**211 877 $**	205 087 $
Ajustements pour déterminer les rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation :		
Charge pour pertes sur créances	**70 014**	5 033
Ajustement de juste valeur	**1 731**	41 128
Amortissement du matériel, des logiciels et des améliorations locatives	**17 547**	11 655
Pertes (gains) de change	**(37)**	102
Autres	**47 958**	17 551
Variations des éléments d'actif et de passif d'exploitation (note 18)	**(40 206)**	31 413
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	**308 884**	311 969
Activités d'investissement		
Décaissement de prêts	**(5 060 562)**	(4 285 023)
Remboursement de prêts	**2 891 951**	2 840 753
Acquisition de placements temporaires	**(591 410)**	(1 087 237)
Produit à l'échéance/la vente de placements temporaires	**1 022 857**	972 877
Acquisition de placements de capital-risque	**(14 902)**	(9 971)
Produit de la vente/remboursement de placements de capital-risque	**2 421**	3 214
Achat de matériel, logiciels et améliorations locatives	**(33 338)**	(24 508)
Cession (acquisition) de biens-fonds destinés à la vente	**(740)**	535
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	**(1 783 723)**	(1 589 360)
Activités de financement		
Dette à long terme émise	**5 298 128**	1 039 225
Dette à long terme remboursée	**(4 017 774)**	(1 819 721)
Dette à court terme émise	**43 343 458**	20 005 476
Dette à court terme remboursée	**(42 753 866)**	(17 991 670)
Produit de la vente de dérivés	**53 876**	3 826
Dividende versé	**(22 900)**	(5 477)
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	**1 900 922**	1 231 659
Variation de la trésorerie	**426 083**	(45 732)
Trésorerie au début de l'exercice	**269 837**	315 569
Trésorerie à la fin de l'exercice (note 18)	**695 920 $**	269 837 $
Information supplémentaire		
Intérêts payés au cours de l'exercice	**497 141 $**	535 634 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. La société

Pouvoirs et objectifs

Financement agricole Canada (la société) a été constituée en 1959, en vertu de la *Loi sur le crédit agricole*, afin de succéder à la Commission du prêt agricole canadien. Elle est une société d'État mandataire classée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La société appartient à cent pour cent au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 2 avril 1993, la *Loi sur la Société du crédit agricole* est entrée en vigueur en remplacement de la *Loi sur le crédit agricole* et de la *Loi sur le crédit* aux groupements agricoles qui ont été toutes deux abrogées. La *Loi* prévoit la prorogation de la société, l'emplacement de son siège social à Regina, en Saskatchewan, et l'élargissement de son mandat pour lui donner des pouvoirs plus étendus en matière de prêt et d'administration.

Le 14 juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* a reçu la sanction royale, mettant à jour la *Loi sur la Société du crédit agricole*. En vertu de cette nouvelle loi, la société poursuit ses activités sous l'appellation de Financement agricole Canada et peut dorénavant offrir une gamme élargie de services aux producteurs et aux agroentrepreneurs.

En septembre 2008, la société, la Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada, la Corporation Commerciale Canadienne et la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont reçu une instruction (C.P. 2008-1598) intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du Gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*, en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La société finalise actuellement l'examen de ses politiques et de ses programmes et, conformément à l'article 89(6) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle informera le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la mise en œuvre de l'instruction.

La société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

2. Principales conventions comptables

Règles de présentation

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR exige, de la direction, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Il est possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. La société a recours à ces estimations pour des éléments importants tels que la provision pour pertes sur créances, l'obligation au titre des prestations constituées, la réserve pour sinistres et la juste valeur des instruments financiers.

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont résumées ci-dessous et dans les pages qui suivent.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de la société en commandite Avrio Ventures Limited Partnership. Cette société en commandite entre dans la catégorie d'une entité à détenteurs de droits variables dont la société est le principal bénéficiaire. Tous les soldes et les opérations interentreprises importants ont été éliminés et la participation minoritaire a été incluse dans le bilan consolidé et dans l'état consolidé des résultats d'exploitation. La participation minoritaire représente les capitaux propres dans l'entité à détenteur de droits variables (EDDV) qui ne sont pas attribuables à la société.

Classement et désignation des instruments financiers

Les actifs financiers de la société sont classés ou désignés comme « prêts et créances », « détenus à des fins de transaction » ou « disponibles à la vente ». Les passifs financiers sont classés ou désignés comme « détenus à des fins de transaction » ou « autres ». Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés dont les paiements fixes ou déterminables ne sont pas cotés dans un marché actif. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers ou des passifs financiers achetés ou engagés dans l'intention de produire des profits à court terme. Les instruments financiers disponibles à la vente sont détenus pour une période indéterminée et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à leur juste valeur et par la suite comptabilisés selon leur classement.

Trésorerie
La trésorerie comprend les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme hautement liquides qui sont facilement convertibles en espèces et dont la date d'échéance est habituellement de 90 jours ou moins de leur date d'acquisition.

Placements temporaires
Les placements temporaires sont des placements dont les dates d'échéance se situent entre 91 et 365 jours à compter de leur date d'acquisition. Ils sont acquis principalement à des fins de liquidité et sont désignés comme des actifs disponibles à la vente.

Les placements temporaires sont comptabilisés à leur juste valeur selon la date du règlement. Les gains et pertes non réalisés, incluant les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement, sont compris dans le cumul des autres éléments du revenu étendu.

Les intérêts gagnés sur les placements temporaires sont compris dans les intérêts créditeurs sur placements.

Instruments dérivés
Les instruments financiers dérivés créent des droits et des obligations qui ont pour but d'atténuer un ou plusieurs des risques inhérents à un instrument financier sous-jacent primaire. La société utilise les instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change en fonction des limites approuvées par le Conseil d'administration. Ces limites reposent sur les lignes directrices établies par le ministère des Finances. La société n'utilise aucun instrument dérivé pour spéculer.

Les instruments dérivés de la société qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre de relations de couverture efficaces sont classés dans la catégorie des éléments détenus à des fins de transaction. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont constatés à leur juste valeur alors que les gains et pertes sont constatés dans l'ajustement de juste valeur. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés comme des éléments d'actif lorsque leur juste valeur est positive et comme des éléments de passif lorsque leur juste valeur est négative.

Les intérêts gagnés et les intérêts à payer sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont respectivement compris dans les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs.

Les instruments dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont évalués à titre d'instruments dérivés distincts lorsque les critères suivants sont respectés : leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte; les dispositions de l'instrument dérivé incorporé sont considérées conformes à la définition d'un instrument dérivé autonome; le contrat combiné n'est pas désigné comme détenu à des fins de transaction.

Comptabilité de couverture de flux de trésorerie
Les instruments dérivés qui sont désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur. La partie efficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu alors que la partie inefficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans l'ajustement de juste valeur. Les instruments dérivés qui sont désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés comme des éléments d'actif lorsque leur juste valeur est positive et comme des éléments de passif lorsque leur juste valeur est négative.

Les intérêts créditeurs ou débiteurs associés aux instruments dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés de la même manière que l'élément couvert, soit à titre d'ajustements aux intérêts créditeurs ou aux intérêts débiteurs respectivement.

La comptabilité de couverture de flux de trésorerie est prospectivement abandonnée lorsque l'instrument dérivé est liquidé, arrive à échéance ou n'est plus admissible comme élément de couverture de flux de trésorerie efficace. Lorsqu'une relation de couverture de flux de trésorerie est abandonnée, tous les gains ou pertes cumulatifs comptabilisés antérieurement à titre d'autres éléments du résultat étendu sont virés au poste des intérêts créditeurs nets pendant le reste du terme de l'instrument de couverture initial en tenant compte de l'incidence, sur ces intérêts créditeurs nets, de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas des instruments dérivés qui demeurent en cours après la date d'abandon de la relation de couverture, tous les gains ou pertes de juste valeur ultérieurs sont comptabilisés immédiatement à titre d'ajustement de juste valeur.

Prêts
Les prêts de FAC sont classés comme des prêts ou des créances. Les prêts sont inscrits à leur valeur nette après déduction de la provision pour pertes sur créances et des commissions sur prêts reportées et sont évalués à leur coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce que le prêt soit classé dans la catégorie des prêts douteux.

Les commissions liées à l'établissement des prêts, notamment les commissions d'engagement et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement réalisé sur les prêts et sont

comptabilisées à titre d'intérêts créditeurs sur leur durée prévue selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En outre, certains coûts différentiels directs liés à l'établissement des prêts sont reportés et déduits des commissions afférentes.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité sur le plan du crédit s'est détériorée au point où il n'existe plus de certitude raisonnable de percevoir dans un délai raisonnable le montant du capital et des intérêts. De plus, tout prêt affichant un montant en souffrance supérieur à 500 $ pendant 90 jours est classé dans la catégorie des prêts douteux, sauf si le prêt est suffisamment garanti. Lorsqu'un prêt est classé dans cette catégorie, le montant comptabilisé est ramené à la valeur estimative de réalisation au moyen d'une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Si la valeur estimative de réalisation change après la dépréciation initiale, l'écart entraînera une régularisation de la provision pour pertes sur créances.

Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsqu'un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux. Tout versement reçu en remboursement d'un prêt douteux est porté au crédit de l'investissement comptabilisé pour le prêt en question. Le prêt douteux est réinscrit comme prêt à intérêt comptabilisé lorsqu'il existe une assurance raisonnable, de l'avis de la direction, du recouvrement ultime du capital et des intérêts. À ce moment, les intérêts qui n'avaient pas été comptabilisés sont constatés à titre d'intérêts créditeurs.

Les prêts sont radiés et sont imputés à la provision pour pertes sur créances s'il n'existe pas une assurance raisonnable de recouvrement futur et que tous les biens donnés en garantie ont été réalisés ou transférés à la société.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date du bilan. La provision est augmentée par la charge pour pertes sur créances et diminuée par les radiations nettes des sommes recouvrées sur les prêts. Pour déterminer la provision pour pertes sur créances, la direction regroupe les pertes sur créances en deux composantes : une provision spécifique et une provision générale.

Provision spécifique : À partir d'un examen cas par cas, la provision spécifique est établie de manière à évaluer les prêts douteux au moindre du montant du prêt comptabilisé au bilan et sa valeur estimative de réalisation. La valeur de réalisation est basée sur la juste valeur de la garantie sous-jacente ainsi que sur le délai et les coûts estimatifs liés à la réalisation de la garantie. Si la valeur estimative de réalisation change après l'estimation initiale des prêts douteux, l'écart entraînera une régularisation de la provision spécifique. Dans le cas de prêts accordés à titre de financement de trésorerie, la société ne détient aucun bien en garantie et la valeur estimative de réalisation est déterminée en fonction des flux de trésorerie prévus, en tenant compte du délai et des coûts estimatifs liés à leur réalisation.

Provision générale : Une provision générale est établie pour évaluer les pertes sur créances estimatives qui ont été subies à la date du bilan et qui sont liées à des prêts particuliers du portefeuille qui ont démontré des signes de détérioration de la qualité du crédit mais qui ne répondent pas aux critères de la société nécessitant l'établissement d'une provision spécifique. La société utilise un modèle pour déterminer les pertes estimées associées à ce type de prêts. Ce modèle tient compte de signes précis de détérioration de la qualité du crédit, tels que des changements négatifs à la capacité de remboursement des emprunteurs. Le montant de la provision générale est calculé en fonction de l'application de taux de défaillance de paiement aux montants de perte estimatifs sur les prêts identifiés. Ces facteurs reposent sur les données historiques de la société et sont ajustés afin de refléter la conjoncture actuelle.

La provision générale, qui est calculée sur une base collective, permet également d'évaluer les pertes subies à la date du bilan mais qui ne peuvent être associées à des prêts en particulier. Pour déterminer le montant de cette portion de la provision générale, la direction évalue les conditions commerciales et économiques, l'expérience de pertes historiques sur créances ajustée en fonction de la conjoncture actuelle du marché, la composition du portefeuille de prêts et d'autres facteurs pertinents. À titre de prêteur à un seul secteur d'activité, la société est particulièrement exposée aux tendances économiques défavorables et aux autres risques et incertitudes propres à certains secteurs et à certaines régions agricoles. En conséquence, la direction inclut ces facteurs dans son évaluation.

La provision pour pertes sur créances est une estimation à des fins comptables. Cependant, des événements peuvent avoir lieu qui rendent invalides les hypothèses sur lesquelles repose l'estimation; ainsi, les pertes réelles sur les prêts pourraient varier sensiblement par rapport à l'estimation de la direction. La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction sont examinées régulièrement pour tenter de réduire tout écart entre les pertes estimatives et les pertes réelles.

Placements de capital-risque

Les placements de capital-risque de la société comprennent les placements qui sont détenus directement par la société (fonds FAC) et les placements détenus par Avrio Ventures Limited Partnership (fonds Avrio). Les placements du fonds FAC visent essentiellement à financer des petites et moyennes entreprises qui sont au stade de début de croissance jusqu'au stade de maturité, tandis que les placements détenus du fonds Avrio ciblent des sociétés dont le profil de risque est plus élevé, allant du stade de commercialisation au stade de croissance.

La société a désigné ses placements du fonds FAC comme des actifs détenus à des fins de transaction afin d'éliminer la nécessité d'identifier et de séparer certaines options incorporées prévues dans les contrats d'investissement, à l'exception d'un placement sur lequel la société a une influence importante.

Les placements de capital-risque du fonds FAC et du fonds Avrio, sur lesquels FAC n'a pas beaucoup d'influence, sont comptabilisés à la juste valeur et les gains et pertes sont constatés dans l'ajustement de juste valeur.

Les intérêts sur la dette et les dividendes sur les actions privilégiées sont comptabilisés au moment où ils sont exigibles, et les dividendes sur les actions ordinaires sont compris dans les produits au moment où ils sont déclarés. Les revenus d'intérêt, de redevance, de dividende et de commissions sont compris dans le revenu de placement.

Le placement de capital-risque du fonds FAC sur lequel la société a une influence importante est comptabilisé selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de cette méthode, la quote-part, au prorata, des gains réalisés après la prise de participation est comprise dans les autres produits et redresse la valeur comptable du placement. Les dividendes reçus ou à recevoir réduisent la valeur comptable du placement.

Matériel, logiciels et améliorations locatives

Le matériel, les logiciels et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. Les coûts de développement de logiciels à l'interne sont capitalisés au moment où ils sont engagés et sont amortis dès que les logiciels sont utilisés par la société. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile selon les méthodes et les durées suivantes :

	Méthodes	Durée
Matériel et mobilier de bureau	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique et logiciels	Amortissement linéaire	3 ou 5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Durée du bail

Avantages sociaux futurs

La société offre au personnel un régime enregistré de retraite à prestations déterminées, trois régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées et d'autres régimes d'avantages déterminés qui offrent des avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi à la majorité de ses employés. Les régimes de retraite à prestations déterminées reposent sur le nombre d'années de service et la rémunération moyenne finale, et sont assortis d'une protection contre l'inflation. Les régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées sont offerts aux employés dont le revenu d'emploi est supérieur aux gains ouvrant droit à pension.

Les autres régimes de prestations de retraite comprennent des régimes contributifs de soins de santé, dont les cotisations salariales sont rajustées annuellement, et un régime non contributif d'assurance-vie. Des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent également des prestations d'invalidité à court terme, des indemnités de cessation d'emploi ainsi que des avantages de soins de santé aux employés en congé d'invalidité de longue durée.

L'obligation au titre des prestations constituées de retraite et complémentaires de retraite non liées à la pension est calculée selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte de la meilleure estimation de la direction des niveaux futurs de salaires, de l'augmentation des autres coûts, de l'âge auquel les employés prennent leur retraite et d'autres facteurs actuariels.

Les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes.

Les gains ou les pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement réel à long terme des actifs des régimes pour l'exercice et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour le même exercice ou des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le montant du gain actuariel cumulatif net ou de la perte actuarielle cumulative nette qui dépasse de 10 p. 100 la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs des régimes, en prenant le plus élevé des deux, est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Selon les estimations actuarielles, la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs inscrits aux régimes de retraite à prestations déterminées est de 10 ans (10 ans en 2008). La durée moyenne jusqu'à l'âge de retraite prévue est de 15 ans (16 ans en 2008) pour les salariés qui doivent recevoir des prestations en vertu du régime de prestations complémentaires de retraite non liées à la pension et de 15 ans (11 ans en 2008) pour les salariés actifs couverts par le régime de prestations postérieures à l'emploi.

Le coût des prestations au titre des services passés, découlant des modifications aux régimes, est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs au moment où la modification est constatée.

Assurances

La société vend de l'assurance-vie et accidents collective du créancier à ses clients dans le cadre d'un programme d'assurances qui est administré par une

grande société d'assurance. Les primes d'assurance sont déterminées par une analyse actuarielle et sont comptabilisées à titre de produits à leur échéance.

La charge d'assurance de la société comprend les règlements de sinistre qui sont constatés à titre de sinistres réalisés au cours de l'exercice, une charge pour les sinistres à payer à la fin de l'exercice et qui avaient été subis en date du bilan et une réserve pour sinistres. La réserve pour sinistres représente le passif attribuable au déficit prévu des primes futures par rapport aux sinistres futurs. La réserve est déterminée sur une base actuarielle et repose sur la meilleure estimation des sinistres futurs, des frais, des sinistres antérieurs, des taux d'intérêt et des marges pour les écarts négatifs par rapport à ces hypothèses. Les résultats réels peuvent varier par rapport aux meilleures hypothèses d'estimation, ce qui pourrait se traduire par des résultats au titre du régime différents par rapport aux prévisions. Les variations par rapport à l'estimation sont comptabilisées au poste des produits au moment où elles se produisent et sont comptabilisées au poste des charges liées aux indemnités.

La société maintient un actif au titre de la réserve d'assurance avec l'assureur afin de financer le paiement des indemnités futures.

Les frais liés à l'administration du programme d'assurance sont constatés au titre des frais d'administration. La charge à payer au titre des sinistres exigibles est un instrument financier comptabilisé au coût après amortissement au poste des créditeurs et charges à payer. La réserve pour sinistres est comptabilisée à la juste valeur au poste des autres éléments de passif. L'actif au titre de la réserve d'assurance est comptabilisé au coût après amortissement au poste des autres éléments d'actif.

Biens-fonds destinés à la vente

Les biens-fonds acquis des clients en règlement de prêts sont classés dans la catégorie des actifs disponibles à la vente et comptabilisés au poste des autres éléments d'actif à leur juste valeur, moins les frais de vente associés. La juste valeur, moins les frais associés à la vente, correspond à la somme qui pourrait être réalisée par une vente dans un marché de pleine concurrence, compte tenu du temps estimatif requis pour réaliser la garantie, des coûts estimatifs de la réalisation et de tout montant devant légalement être versé à l'emprunteur.

La valeur comptable des biens-fonds disponibles à la vente est redressée pour tenir compte de toute diminution importante de la juste valeur estimative après leur acquisition. Les sommes recouvrées de la vente de biens-fonds disponibles à la vente sont comptabilisées à la date à laquelle l'acheteur prend possession du titre de propriété. Les recouvrements, les ajustements et les frais d'exploitation nets des biens-fonds disponibles à la vente forment une composante du poste « autres produits ».

Emprunts

La société contracte des emprunts avec l'autorisation du ministre des Finances. Ces emprunts constituent des obligations directes pour la société, de sorte qu'ils équivalent à des emprunts contractés au nom de Sa Majesté du chef du Canada et sont, à ce titre, pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

Les billets structurés font partie du programme de financement de la société. Les billets structurés sont des valeurs mobilières hybrides qui combinent des produits à revenu fixe et des instruments financiers dérivés. La société a désigné les billets structurés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction » afin de les comptabiliser d'une façon compatible à celle utilisée pour comptabiliser les variations de la juste valeur de leurs instruments dérivés associés. Les emprunts désignés comme des éléments détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur et les gains et pertes sont constatés dans l'ajustement de juste valeur.

Les autres emprunts de la société sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers et évalués au coût après amortissement.

Les intérêts à payer sur tous les emprunts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont constatés au poste des intérêts débiteurs selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels qui sont directement attribuables à l'acquisition, l'émission ou la cession d'un actif ou d'un passif financier. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances sont reportés et amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à tous les autres instruments financiers sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis selon la moyenne mensuelle des taux de change qui ont eu cours pendant l'exercice. Les gains et pertes de change sont compris dans les intérêts créditeurs et dans les intérêts débiteurs, respectivement.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée à l'aide des cours du marché publiés ou de techniques d'évaluation lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles. Les estimations de la juste valeur sont des évaluations ponctuelles qui peuvent varier sensiblement dans les

périodes de rapport subséquentes en raison de l'évolution de la conjoncture. Les techniques d'évaluation de la juste valeur utilisent des modèles et des hypothèses au sujet d'événements futurs qui reposent sur des données observables ou non observables du marché. Les justes valeurs sont donc des estimations sujettes à des incertitudes et peuvent être sensiblement différentes si on les compare aux valeurs estimatives d'autres établissements financiers pour des contrats semblables.

Modifications apportées aux normes comptables

Instruments financiers : présentation et informations à fournir

Le 1er avril 2008, la société a adopté le chapitre 3862 (Instruments financiers – informations à fournir) et le chapitre 3863 (Instruments financiers – présentation) du *Manuel de l'ICCA*. Ces chapitres remplacent le chapitre 3861 (Instruments financiers – informations à fournir et présentation) et améliorent les informations à fournir sur l'importance des instruments financiers pour la situation et le rendement financiers de la société, ainsi que sur la nature et la portée des risques associés aux instruments financiers et la façon dont la société gère ces risques.

Informations à fournir concernant le capital

Le 1er avril 2008, la société a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA* (Informations à fournir concernant le capital) qui établit les lignes directrices sur la présentation d'informations sur ce qu'une entité considère comme du capital, sur les exigences en matière de capital imposées de l'extérieur et les conséquences liées au non respect de ces exigences, ainsi que sur les objectifs, politiques et processus de la société quant à la gestion de ce capital.

Risque de crédit et juste valeur

La société a adopté l'abrégé du CPN (EIC-173), intitulé *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, lequel a été mis en application rétroactivement le 1er avril 2008. Cet abrégé souligne la nécessité de tenir compte du risque de crédit propre à la société et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, incluant les instruments dérivés. Au 31 mars 2009, les nouvelles directives ont eu l'effet suivant sur la situation financière et les bénéfices de la société : une diminution de 10,2 millions de dollars des actifs liés à des instruments dérivés, une augmentation de 0,1 million des passifs liés à des instruments dérivés et une diminution correspondante de l'ajustement de juste valeur et des autres éléments du résultat étendu (0,3 million et 10,0 millions respectivement).

Modifications futures aux normes comptables

Normes internationales d'information financière

À compter du 1er janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR canadiens pour les entreprises qui ont une obligation publique de rendre des comptes. Les nouvelles normes IFRS s'appliqueront à la société pour l'exercice ouvert à compter du 1er avril 2011, incluant la préparation et la présentation de chiffres correspondants d'un exercice.

La transition des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) constitue une tâche d'envergure qui pourrait avoir un effet tangible sur la situation financière déclarée et les résultats d'exploitation de la société. Cela pourrait également affecter certaines fonctions opérationnelles. La société a élaboré un plan de transition aux IFRS et une structure formelle de gouvernance, qui comprend des représentants de la haute direction. Les activités de transition se déroulent comme prévu et plus de renseignements seront fournis au cours du processus de transition, à mesure que se rapproche la date de transition.

3. Placements temporaires

(milliers de dollars)	2009		2008	
	Rendement	**Valeur comptable**	Rendement	Valeur comptable
Billets à ordre émis ou garantis par le Canada		**– $**	3,93 %	39 874 $
Instruments à court terme émis par d'autres établissements	**0,86 %**	**43 916**	3,94 %	438 761
		43 916 $		478 635 $

Les instruments à court terme émis par d'autres établissements sont des billets à ordre et des bons du Trésor émis par des établissements dont la cote de crédit est de R-1M ou supérieure, telle qu'établie par Dominion Bond Rating Service (R-1M ou supérieure en 2008). Au 31 mars 2009, le placement total le plus important dans le même établissement se chiffrait à 29,0 millions de dollars (88,4 millions en 2008).

Tous les placements temporaires viennent à échéance à l'intérieur d'une période de trois mois.

La valeur comptable des placements temporaires correspond à leur juste valeur, laquelle est calculée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours en fin d'exercice pour des titres équivalents.

4. Instruments financiers dérivés

(milliers de dollars)	2009		2008	
Éléments d'actif liés à des instruments dérivés				
Instruments dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie	**340 411**	**$**	97 935	$
Instruments dérivés classés comme éléments détenus à des fins de transaction	**11 813**		13 714	
	352 224	**$**	111 649	$
Éléments de passif liés à des instruments dérivés				
Instruments dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie	**–**	**$**	1 337	$
Instruments dérivés classés comme éléments détenus à des fins de transaction	**676**		167 944	
	676	**$**	169 281	$

Types de contrats de produits dérivés

Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent, à des dates prédéterminées, leurs séries respectives de versements d'intérêt sur la base d'un montant nominal de référence pour une période déterminée, en fonction de taux d'intérêt fixes et(ou) variables convenus à l'avance. Le montant nominal sur lequel les intérêts payés/encaissés sont basés n'est pas échangé. Les swaps de taux d'intérêt comprennent les swaps indexés à un jour (OIS), les swaps de taux fixe à payer, les swaps de taux fixe à recevoir et certains swaps de billets structurés.

Les swaps de devises sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent un montant nominal au taux de change initial et à l'échéance, ainsi que leurs séries respectives de versements d'intérêt sur le montant échangé, à des dates prédéterminées, pour une période déterminée, en fonction de taux d'intérêt fixes ou variables convenus à l'avance. Les swaps de devises comprennent certains swaps de billets structurés.

Les instruments dérivés conclus par la société sont des instruments négociés hors cote.

Instruments de couverture de flux de trésorerie

Les instruments de couverture de flux de trésorerie de la société sont constitués de swaps de taux d'intérêt. La société est exposée à la variabilité des flux de trésorerie liés aux intérêts sur des actifs et des passifs non destinés à la vente qui portent intérêt à des taux variables ou qui devront éventuellement être refinancés. Les montants et l'échelonnement des flux de trésorerie futurs, représentant à la fois les flux de capital et d'intérêts, sont évalués pour les éléments d'actif et de passif financiers en fonction de leurs modalités contractuelles et d'autres facteurs pertinents. Les soldes de capital et les flux d'intérêts au fil du temps servent à déterminer la portion efficace des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie pour les opérations prévues.

La durée maximale pendant laquelle la société couvre son exposition à la variabilité des flux de trésorerie à l'égard d'opérations prévues est de 13 ans.

Montants de capital théoriques

		Période restante avant l'échéance				
(milliers de dollars)		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	2009	2008
Contrats de swap de taux d'intérêt :						
À recevoir	**À payer**					
Taux fixe	Taux variable	**676 893 $**	**5 186 $**	**1 701 005 $**	**2 383 084 $**	10 956 451 $
Swaps de devises	Taux variable	**75 443**	**–**	**–**	**75 443**	419 457
Swaps de devises	Taux fixe	**–**	**3 900**	**–**	**3 900**	3 900
Taux variable	Taux fixe	**–**	**–**	**–**	**–**	1 605 000
		752 336 $	**9 086 $**	**1 701 005 $**	**2 462 427 $**	12 984 808 $

Risque de crédit de contrepartie

Le risque de crédit de contrepartie est représenté par les contrats d'instruments dérivés qui ont une juste valeur positive. La juste valeur nette représente le total des justes valeurs positives et négatives de tous les instruments financiers dérivés. Le tableau suivant présente les justes valeurs nettes des instruments dérivés.

	2009			2008		
(milliers de dollars)	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
Swaps de taux d'intérêt	**345 280 $**	**18 $**	**345 262 $**	111 649 $	86 992 $	24 657 $
Swaps de devises	**6 944**	**658**	**6 286**	–	82 289	(82 289)
Juste valeur	**352 224**	**676**	**351 548**	111 649	169 281	(57 632) $
Effet des accords généraux de compensation	**(626)**	**(626)**	**–**	(83 125)	(83 125)	– $
	351 598 $	**50 $**	**351 548 $**	28 524 $	86 156 $	(57 632) $

La société ne s'attend pas à un manquement grave, de la part des contreparties, à leurs obligations. Le montant théorique cumulatif le plus important souscrit auprès d'un établissement financier par contrat était, au 31 mars 2009, de 835,2 millions de dollars (4 688,0 millions en 2008), et la juste valeur nette la plus élevée des contrats passés avec un établissement financier était, au 31 mars 2009, de 119,9 millions de dollars ((27,6) millions en 2008). La société atténue le risque de crédit relatif à ses multiples opérations sur dérivés en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties, tel que décrit à la note 21. Ces accords créent un droit légal de compensation du risque en cas de défaut.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation standards de la valeur marchande. Dans les cas où il existe des options de remboursement anticipé ou de prolongation, la valeur de ces options est déterminée à l'aide des mesures en cours sur le marché s'appliquant aux taux d'intérêt et aux taux de change et en tenant compte des niveaux de volatilité et d'une estimation d'autres facteurs de tarification en fonction du marché. Le différentiel de taux observé sur le marché, le cas échéant, constitue un facteur clé dans l'établissement des ajustements de la valeur selon l'exposition de la société au risque de crédit de contrepartie. Dans le cas d'une contrepartie qui ne présente pas un différentiel de taux observable, on utilise une valeur approximative qui reflète le profil de crédit de la contrepartie. Le recours à d'autres hypothèses raisonnables possibles pour évaluer ces instruments financiers n'aurait pas d'effet important sur la situation financière ou le bénéfice de la société.

5. Prêts nets

Le tableau suivant présente un résumé des échéances contractuelles et des taux d'intérêt réels des prêts productifs au 31 mars 2009. Les rendements sont calculés en fonction d'une moyenne pondérée selon le montant et le terme. Les prêts à taux variable sont liés au taux préférentiel bancaire et sont modifiés en fonction des variations de ce taux.

(milliers de dollars)	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	2009	2008
Taux variable	**904 167 $**	**8 186 522 $**	**645 040 $**	**9 735 729 $**	7 683 989 $
Rendement	**3,39 %**	**3,29 %**	**3,29 %**	**3,30 %**	6,03 %
Taux fixe	**788 722**	**4 561 146**	**1 813 173**	**7 163 041**	7 092 166
Rendement	**6,50 %**	**6,26 %**	**6,50 %**	**6,35 %**	6,64 %
Prêts productifs	**1 692 889**	**12 747 668**	**2 458 213**	**16 898 770**	14 776 155
Prêts douteux				**217 803**	220 320
Commissions sur prêts reportées				**(18 034)**	(4 376)
Prêts bruts				**17 098 539**	14 992 099
Provision pour pertes sur créances				**(558 988)**	(524 604)
Prêts nets				**16 539 551 $**	14 467 495 $

La direction estime qu'au cours des trois prochains exercices, environ 7,0 p. 100 (environ 7,0 p. 100 en 2008) du solde de capital actuel sera remboursé annuellement avant la date d'échéance contractuelle.

Au 31 mars 2009, des prêts totalisant 77,7 millions de dollars (45,9 millions en 2008) étaient libellés en devises (dollars US). Les gains (pertes) de change constatés par la société quant aux prêts libellés en devises ont totalisé 9,8 millions de dollars ((8,0) millions en 2008).

Concentration du risque de crédit

Les tableaux suivants présentent la concentration des prêts productifs et des prêts douteux par champ d'activité, par secteur et par région géographique.

Prêts productifs – Répartition par secteur

(milliers de dollars)	Financement de la production primaire	Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire	Alliances	2009	2008
Cultures commerciales	5 272 289 $	182 240 $	180 327 $	5 634 856 $	4 821 708 $
Lait	3 758 670	724	13 159	3 772 553	3 349 298
Autres	2 049 816	70 852	21 901	2 142 569	1 773 451
Valeur ajoutée	160 177	1 588 972	30 128	1 779 277	1 412 036
Bœuf	1 114 283	35 919	112 135	1 262 337	1 178 296
Volaille	1 127 580	74 007	5 491	1 207 078	1 086 702
Porc	1 029 384	53 595	17 121	1 100 100	1 154 664
Prêts productifs	**14 512 199 $**	**2 006 309 $**	**380 262 $**	**16 898 770 $**	14 776 155 $

Prêts productifs – Répartition géographique

(milliers de dollars)	Financement de la production primaire	Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire	Alliances	2009	2008
Ouest	4 393 122 $	614 500 $	108 824 $	5 116 446 $	4 284 937 $
Prairies	3 456 748	312 102	153 697	3 922 547	3 447 171
Ontario	4 658 954	474 645	102 960	5 236 559	4 739 219
Québec	1 375 871	454 370	10 128	1 840 369	1 569 602
Atlantique	627 504	150 692	4 653	782 849	735 226
Prêts productifs	**14 512 199 $**	**2 006 309 $**	**380 262 $**	**16 898 770 $**	14 776 155 $

Prêts douteux – Répartition par secteur

(milliers de dollars)	Financement de la production primaire	Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire	Alliances	2009	2008
Cultures commerciales	50 946 $	3 080 $	74 $	54 100 $	58 908 $
Lait	4 550	–	17	4 567	2 379
Autres	27 662	2 116	51	29 829	24 912
Valeur ajoutée	5 075	42 773	–	47 848	31 323
Bœuf	27 416	58	1 585	29 059	28 576
Volaille	282	29	–	311	527
Porc	49 717	2 328	44	52 089	73 695
Prêts douteux	165 648	50 384	1 771	217 803	220 320
Provision spécifique (note 6)	(63 677)	(28 060)	(1 758)	(93 495)	(79 099)
Prêts douteux nets	**101 971 $**	**22 324 $**	**13 $**	**124 308 $**	141 221 $

Prêts douteux – Répartition géographique

(milliers de dollars)	Financement de la production primaire	Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire	Alliances	2009	2008
Ouest	38 566 $	11 211 $	586 $	50 363 $	37 054 $
Prairies	57 216	14 896	200	72 312	88 402
Ontario	34 618	6 762	637	42 017	39 132
Québec	17 317	12 828	15	30 160	33 155
Atlantique	17 931	4 687	333	22 951	22 577
Prêts douteux	165 648	50 384	1 771	217 803	220 320
Provision spécifique (note 6)	(63 677)	(28 060)	(1 758)	(93 495)	(79 099)
Prêts douteux nets	**101 971 $**	**22 324 $**	**13 $**	**124 308 $**	141 221 $

6. Provision pour pertes sur créances

(milliers de dollars)	2009	2008
Solde au début de l'exercice	**524 604 $**	536 700 $
Radiations	**(36 209)**	(20 141)
Charge pour pertes sur créances	**70 014**	5 033
Sommes recouvrées	**579**	3 012
Solde à la fin de l'exercice	**558 988 $**	524 604 $
Provision spécifique	**93 495 $**	79 099 $
Provision générale	**465 493**	445 505
Solde à la fin de l'exercice	**558 988 $**	524 604 $

7. Placements de capital-risque

(milliers de dollars)	2009	2008
Placements du fonds FAC désignés comme des actifs détenus à des fins de transaction	**31 619 $**	39 702 $
Placements du fonds Avrio	**22 236**	6 708
Placements du fonds FAC – influence importante	**8 020**	8 086
	61 875 $	54 496 $

Valeur comptable par type de placements

(milliers de dollars)	2009	2008
Dette	**25 850 $**	25 358 $
Actions ordinaires	**25 625**	29 138
Actions privilégiées	**10 400**	–
	61 875 $	54 496 $

Le portefeuille de placements de capital-risque expose la société à un risque de crédit. Les placements de capital-risque sont généralement garantis seulement par un contrat de sûreté général, par l'affectation du produit de l'assurance-vie et par des cautionnements personnels, ce qui rend impratiquable l'évaluation de la juste valeur des garanties détenues. Au 31 mars 2009, les montants bruts des placements par emprunt de capital-risque qui étaient en souffrance s'élevaient à 1,7 million de dollars et les placements de capital-risque renégociés qui seraient normalement en souffrance s'élevaient à 10,6 millions de dollars.

Concentrations des placements de capital-risque, par secteur

(milliers de dollars)	2009	2008
Production et transformation de produits alimentaires	**31 057 $**	31 788 $
Agrobiotechnologie	**17 018**	4 200
Carburants et produits chimiques d'origine biologique	**11 252**	11 675
Fabrication de matériel agricole	**2 548**	3 254
Production primaire à échelle commerciale	–	3 579
	61 875 $	54 496 $

Au 31 mars 2009, le montant total des gains nets réalisés à la cession et déclarés dans l'ajustement de juste valeur était nul (0,1 million en 2008) et le montant total des pertes nettes non réalisées déclarées dans l'ajustement de valeur nette était de 4,9 millions de dollars (0,7 million en 2008).

Le montant total des frais, intérêts et dividendes comptabilisés en résultat net pour les placements de capital-risque constatés à leur juste valeur a été de 3,2 millions de dollars au cours de l'exercice (3,3 millions en 2008). Le bénéfice net total (perte) comptabilisé en résultat net pour le placement de capital-risque sujet à l'influence importante de la société a été de 0,2 million de dollars au cours de l'exercice ((0,1) million en 2008).

En plus des placements ci-dessus, la société détient des prêts et des garanties, accordés à des entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque, d'une valeur de 56,2 millions de dollars (55,7 millions en 2008).

Détermination de la juste valeur

Les placements de capital-risque sous forme d'actions échangées à la bourse sont évalués en fonction des cours acheteurs à la fin de l'exercice. Les placements de capital-risque sous forme d'actions dans des sociétés fermées sont évalués en fonction des lignes directrices émises par l'industrie du capital de risque et établies à l'aide de méthodes d'évaluation fondées sur le marché. La juste valeur estimative des placements dans des dettes de capital-risque est le produit de l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours en fin d'exercice pour des termes équivalents.

8. Matériel, logiciels et améliorations locatives

(milliers de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2009 Valeur comptable nette	2008 Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels	**85 712 $**	**46 597 $**	**39 115 $**	27 447 $
Améliorations locatives	**29 784**	**13 589**	**16 195**	11 509
Matériel et mobilier de bureau	**22 706**	**15 491**	**7 215**	7 777
	138 202 $	**75 677 $**	**62 525 $**	46 733 $

9. Autres éléments d'actif

(milliers de dollars)	2009	2008
Actifs au titre des prestations constituées (note 10)	**21 978 $**	21 370 $
Actifs au titre de la réserve d'assurance	**11 141**	8 836
Biens-fonds destinés à la vente	**1 679**	940
Autres	**5 778**	41
	40 576 $	31 187 $

10. Avantages sociaux futurs

Situation financière des régimes d'avantages sociaux

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de financement a été effectuée en date du 31 décembre 2008. La prochaine évaluation aux fins de financement sera effectuée en date du 31 décembre 2009.

(milliers de dollars)	**2009 Prestations de retraite**	2008 Prestations de retraite	**2009 Autres prestations**	2008 Autres prestations
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées :				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	**307 989 $**	284 461 $	**32 204 $**	26 511 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**12 992**	12 009	**2 276**	1 923
Frais d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations	**16 039**	14 470	**1 708**	1 408
Cotisations salariales	**3 179**	3 043	**–**	–
Prestations versées	**(7 327)**	(7 081)	**(663)**	(983)
Modification aux régimes	**–**	1 507	**–**	–
Pertes (gains) actuariel(le)s	**(69 992)**	(420)	**(8 430)**	3 345
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**262 880**	307 989	**27 095**	32 204
Variation de la juste valeur des actifs des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	**274 826**	265 591	**–**	–
Rendement réel des actifs	**(46 332)**	3 323	**–**	–
Cotisations patronales	**11 224**	9 913	**–**	–
Cotisations salariales	**3 179**	3 043	**–**	–
Prestations versées	**(7 099)**	(7 044)	**–**	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	**235 798**	274 826	**–**	–
Situation de capitalisation – déficit des régimes	**(27 082)**	(33 163)	**(27 095)**	(32 204)
Coût non amorti des prestations au titre des services passés	**1 382**	1 507	**25**	29
Pertes (gains) actuariel(le)s net(te)s non amorti(e)s	**45 294**	51 481	**(5 120)**	3 321
Cotisations patronales après le 31 décembre	**2 384**	1 545	**–**	–
Actifs (passifs) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**21 978 $(a)**	21 370 $(a)	**(32 190) $(b)**	(28 854) $(b)

(a) Comptabilisé au poste des autres éléments d'actif.
(b) Comptabilisé au poste des autres éléments de passif.

Régimes ayant des obligations au titre des prestations constituées qui excèdent les actifs

(milliers de dollars)	**2009 Prestations de retraite**	2008 Prestations de retraite	**2009 Autres prestations**	2008 Autres prestations
Obligation au titre des prestations constituées	**245 685 $**	289 575 $	**27 095 $**	32 204 $
Juste valeur des actifs des régimes	**216 313**	253 207	**–**	–
Situation de capitalisation – déficit des régimes	**(29 372) $**	(36 368) $	**(27 095) $**	(32 204) $

Coûts des régimes à prestations déterminées

(milliers de dollars)	**2009 Prestations de retraite**	2008 Prestations de retraite	**2009 Autres prestations**	2008 Autres prestations
Coûts des prestations déterminées :				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**12 992 $**	12 009 $	**2 276 $**	1 923 $
Frais d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations	**16 039**	14 470	**1 708**	1 408
Rendement réel des actifs des régimes	**46 332**	(3 323)	**–**	–
Pertes (gains) actuariel(le)s	**(69 992)**	(420)	**(8 430)**	3 345
Modifications aux régimes	**–**	1 507	**–**	–
Coûts associés à l'exercice	**5 371**	24 243	**(4 446)**	6 676
Ajustements pour l'écart entre les coûts associés à l'exercice et les coûts constatés dans l'exercice relativement :				
au rendement des actifs des régimes	**(65 867) (a)**	(15 494) (a)	**–**	–
aux gains (pertes) actuariel(le)s	**72 054 (b)**	1 265 (b)	**8 441 (c)**	(3 453) (c)
au coût des prestations au titre des services passés	**125**	(927)	**4**	4
Coûts des régimes à prestations déterminées constatés	**11 683 $**	9 087 $	**3 999 $**	3 227 $

(a) Rendement prévu des actifs des régimes de (19 535) $ [(18 817) $ en 2008] moins le rendement réel des actifs des régimes de 46 332 $ [(3 323) $ en 2008] = (65 867) $ [(15 494) $ en 2008].
(b) Pertes actuarielles constatées pour l'exercice de 2 062 $ [845 $ en 2008] moins les (gains) actuariels réels sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice de (69 992) $ [(420) $ en 2008] = 72 054 $ [1 265 $ en 2008].
(c) Pertes (gains) actuariel(le)s constaté(e)s pour l'exercice de 11 $ [(108) $ en 2008] moins les pertes (gains) actuariel(le)s réel(le)s sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice de (8 430) $ [3 345 $ en 2008] = 8 441 $ [(3 453) $ en 2008].

Hypothèses importantes

Hypothèses importantes utilisées (moyennes pondérées) :

	2009 Prestations de retraite	2008 Prestations de retraite	**2009 Autres prestations**	2008 Autres prestations
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre :				
Taux d'actualisation	**6,50 %**	5,00 %	**6,50 %**	5,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération	**5,50 %**	5,50 %	**5,50 %**	5,50 %
Coûts des avantages sociaux pour les années terminées le 31 décembre :				
Taux d'actualisation	**5,00 %**	5,00 %	**5,00 %**	5,00 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	**7,25/4,00 %(a)**	7,25/4,00 %(a)	**–**	–
Taux d'augmentation de la rémunération	**5,50 %**	5,50 %	**5,50 %**	5,50 %

(a) Régime de retraite enregistré/régimes complémentaires, respectivement.

Taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé au 31 décembre :

	2009		2008	
Hôpital :				
Taux initial	**9,00**	%	9,00	%
Taux ultime	**5,00**	%	5,00	%
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	**2019**		2018	
Médicaments sur ordonnance :				
Taux initial	**9,00**	%	9,00	%
Taux ultime	**5,00**	%	5,00	%
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	**2019**		2018	
Autres coûts de soins de santé :				
Taux initial	**9,00**	%	9,00	%
Taux ultime	**5,00**	%	5,00	%
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	**2019**		2018	

Analyse de sensibilité

Les effets découlant de la modification des hypothèses clés moyennes pondérées qui sont utilisées pour mesurer les coûts des régimes de retraite et les autres coûts sont résumés ci-dessous :

(milliers de dollars)		Prestations de retraite	Autres prestations
Diminution de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs :			
Coût net des prestations		**2 812 $**	**– $**
Diminution de 1 % du taux d'actualisation :			
Total des coûts de service et d'intérêts		**4 450**	**646**
Obligation au titre des prestations constituées		**51 259**	**5 486**
Augmentation de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future :			
Total des coûts de service et d'intérêts		**544**	**11**
Obligation au titre des prestations constituées		**2 473**	**149**
Taux tendanciels des coûts présumés des soins de santé généraux pour l'ensemble des éléments de coût de service et d'intérêts pour l'exercice :			
Effet :	Augmentation de 1 %	**–**	**782**
	Diminution de 1 %	**–**	**(597)**
Taux tendanciels des coûts présumés des soins de santé généraux liés à l'obligation au titre des prestations constituées :			
Effet :	Augmentation de 1 %	**–**	**4 101**
	Diminution de 1 %	**_**	**(3 134)**

Actifs des régimes

Pourcentages des actifs des régimes selon les valeurs du marché en date de la plus récente évaluation actuarielle :

	2009		2008	
Titres de participation	**59,9**	%	63,3	%
Titres de créances	**34,1**	%	31,9	%
Autres	**6,0**	%	4,8	%
	100,0	%	100,0	%

Régime à cotisations déterminées

Le coût du régime à cotisations déterminées est constaté en fonction des cotisations réelles versées dans l'exercice et est compris dans le poste des frais d'administration. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, ce coût s'est élevé à 3,4 millions de dollars (3,0 millions en 2008).

Total des versements en espèces

Le total des versements en espèces de la société au titre des avantages sociaux futurs ont totalisé 16,7 millions de dollars (12,8 millions en 2008). Ces versements comprennent les cotisations versées aux régimes de retraite capitalisés, les prestations versées directement aux bénéficiaires des régimes d'avantages complémentaires non capitalisés et les cotisations versées au régime de retraite à cotisations déterminées.

On prévoit que le total des versements en espèces de la société au titre des avantages sociaux futurs, tels que décrits au paragraphe précédent, s'élèvera à environ 27,7 millions de dollars en 2010.

11. Emprunts

Dette à court terme

(milliers de dollars)	2009	2008
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	**7 176 963 $**	3 806 419 $
Billets au détail et institutionnels	**623 989**	901 249
Garanties supplémentaires en espèces à payer aux contreparties d'opérations sur dérivés	**220 440**	–
Billets à ordre	**77 521**	2 057 915
Billets structurés	**13 485**	72 767
	8 112 398 $	6 838 350 $

Dette à court terme, selon la monnaie

(milliers de dollars)	2009	2008
Dollars canadiens	**8 034 877 $**	6 792 327 $
Dollars américains (1)	**77 521**	46 023
	8 112 398 $	6 838 350 $

(1) 61,5 millions de dollars américains (44,9 millions en 2008)

Dette à court terme, selon la date d'échéance finale et le rendement

	2009					2008				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement		Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	
De 0 à 3 mois	**6 636 540 $**	**0,46 %**	**541 961 $**	**3,85 %**	**7 178 501 $**	3 806 419 $	3,29 %	2 249 959 $	3,19 %	6 056 378 $
De 4 à 6 mois	**9 720**	**2,88 %**	**114 121**	**3,87 %**	**123 841**	–		498 309	4,02 %	498 309
De 7 à 9 mois	**190 703**	**2,59 %**	**58 913**	**4,38 %**	**249 616**	–		86 998	3,98 %	86 998
De 10 à 12 mois	**340 000**	**0,46 %**	–		**340 000**	–		196 665	4,02 %	196 665
Garanties supplémentaires en espèces à payer aux contreparties	–		**220 440**	**0,45 %**	**220 440**	–		–		–
	7 176 963 $		**935 435 $**		**8 112 398 $**	3 806 419 $		3 031 931 $		6 838 350 $

La société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation remboursable à vue qui lui assure une protection contre les découverts d'un montant de 30,0 millions de dollars (10,0 millions en 2008). L'endettement aux termes de cet accord de crédit n'est pas garanti et la facilité de crédit n'est pas assortie d'une date d'expiration. Tout prélèvement effectué sur cette facilité de crédit au cours de l'exercice est contrepassé le jour suivant. Au 31 mars 2009, aucun montant n'a été prélevé sur cette facilité (0,3 million en 2008).

Les montants libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Le gain (perte) de change net(te) comptabilisé(e) par la société sur la dette à court terme libellée en devises a été de (9,9) millions de dollars (7,9 millions en 2008).

Dette à long terme

(milliers de dollars)	2009		2008	
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	**4 276 683**	$	–	$
Billets au détail et institutionnels	**2 729 009**		4 128 305	
Billets structurés	**227 304**		2 332 660	
	7 232 996	$	6 460 965	$

Emprunts effectués auprès du gouvernement du Canada

(milliers de dollars)	2009		2008	
Emprunts à taux fixe	**2 208 683**	$	–	$
Emprunts à taux variable	**2 068 000**		–	
	4 276 683	$	–	$

Billets au détail et institutionnels

(milliers de dollars)	2009		2008	
Billets à taux variable	**1 704 164**	$	2 433 756	$
Billets à taux fixe	**1 024 845**		1 694 549	
	2 729 009	$	4 128 305	$

Billets structurés

(milliers de dollars)	2009		2008	
Billets reconductibles	**79 651**	$	1 319 085	$
Billets à taux variable	**52 334**		243 905	
Billets remboursables à l'atteinte d'un rendement cible	**39 462**		361 991	
Autres	**15 441**		13 976	
Billets bimonétaires	**13 479**		10 402	
Billets remboursables	**20 550**		231 598	
Billets indexés	**6 387**		21 773	
Billets à fourchette de taux	–		57 860	
Billets avec amortissement	–		39 857	
Billets à taux fixe	–		32 213	
	227 304	$	2 332 660	$

Le remboursement des billets structurés est au gré de la société. À l'émission de ces instruments financiers, la société conclut simultanément un accord de swap afin de couvrir, de façon économique, le risque inhérent de taux d'intérêt et de change. En réalité, la société ne remboursera le billet structuré que si la contrepartie exerce son droit de résiliation de l'accord de swap. Ces contrats garantissent que la société recevra le produit du swap pour satisfaire aux exigences du service et du règlement de la dette. La société a, en substance, créé une dette à taux variable en émettant des billets à taux fixe et en concluant des accords de swap en vertu desquels elle reçoit des intérêts à un taux fixe et paie des intérêts à un taux variable et vice versa. En effectuant une opération de swap sur le billet sous-jacent émis, le risque de marché potentiel est converti en un risque de crédit. Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est abordé plus à fond à la note 21.

Le montant que la société est tenue par contrat de payer sur les billets structurés à leur échéance est de 219,0 millions de dollars, ce qui représente un écart de 8,3 millions par rapport à leur valeur comptable. La variation de la juste valeur des billets structurés, qui est attribuable à des variations du risque de crédit de la société est de (11,9) millions de dollars pour l'exercice en cours et de (10,9) millions cumulativement, selon l'évaluation au 1er avril 2007 ou à la date de la constatation initiale des billets structurés, en prenant la date la plus éloignée des deux. La variation de la juste valeur, qui est attribuable aux fluctuations du risque de crédit de la société, a été calculée à l'aide de la courbe des organismes du gouvernement du Canada comme mesure approximative de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs relatifs à la dette.

La juste valeur estimative des billets structurés est obtenue après actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt en cours en fin d'exercice pour des termes équivalents ou à l'aide des cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Dans les cas où une option intégrée existe (clause de remboursement anticipé), la juste valeur est dérivée à l'aide de modèles et de techniques standards d'évaluation de la valeur marchande. La valeur des options intégrées est déterminée à l'aide des mesures du marché s'appliquant aux taux d'intérêt, aux taux de change et aux niveaux de volatilité et d'une estimation d'autres facteurs de tarification en fonction du marché.

Dette à long terme, selon la monnaie

(milliers de dollars)	2009	2008
Dollars canadiens	**7 152 018 $**	6 090 459 $
Yens japonais (1)	**80 978**	232 423
Dollars américains	**–**	138 083
	7 232 996 $	6 460 965 $

(1) 6,5 milliards de yens japonais (23,4 milliards en 2008)

Dette à long terme, selon l'échéance finale et le rendement

	2009					2008	
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total	Marchés financiers	
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement		Valeur Comptable	Rendement
De 1 à 2 ans	**2 514 143 $**	**0,85 %**	**238 091 $**	**4,08 %**	**2 752 234 $**	761 033 $	4,36 %
De 2 à 3 ans	**424 151**	**2,83 %**	**360 482**	**4,12 %**	**784 633**	576 845	3,91 %
De 3 à 4 ans	**488 748**	**3,04 %**	**239 365**	**4,12 %**	**728 113**	638 015	4,00 %
De 4 à 5 ans	**546 002**	**2,84 %**	**149 707**	**4,37 %**	**695 709**	473 462	3,96 %
Plus de 5 ans	**303 639**	**3,32 %**	**1 968 668**	**4,08 %**	**2 272 307**	4 011 610	4,24 %
	4 276 683 $		**2 956 313 $**		**7 232 996 $**	6 460 965 $	

Les paiements sur les emprunts effectués en devises ont été entièrement convertis en dollars canadiens.

12. Autres éléments de passif

(milliers de dollars)	2009	2008
Passif au titre des prestations constituées – avantages sociaux complémentaires (note 10)	**32 190 $**	28 854 $
Provision pour sinistres	**3 420**	3 031
Produits reportés	**1 540**	850
Autres	**481**	1 189
	37 631 $	33 924 $

13. Intérêts créditeurs nets

(milliers de dollars)	2009	2008
Intérêts créditeurs		
Prêts et créances	**909 486 $**	955 496 $
Placements temporaires disponibles à la vente	**17 678**	28 533
Virement au bénéfice net des gains (pertes) net(te)s non réalisé(e)s sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie du poste « cumul des autres éléments du résultat étendu »	**4 250**	(1 994)
Placements de capital-risque désignés comme éléments détenus à des fins de transaction	**2 836**	3 452
Autres placements de capital-risque	**621**	71
Total des intérêts créditeurs	**934 871**	985 558
Intérêts débiteurs		
Emprunts classés comme autres passifs	**421 910**	419 406
Emprunts désignés comme détenus à des fins de transaction	**43 859**	88 650
Virement au bénéfice net des gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie du poste « cumul des autres éléments du résultat étendu »	**138**	6 734
Éléments d'actif et de passif liés aux dérivés désignés comme détenus à des fins de transaction (nets)	**(1 449)**	36 428
Éléments d'actif et de passif liés aux dérivés désignés comme éléments de couverture (nets)	**(37 598)**	(88)
Total des intérêts débiteurs	**426 860**	551 130
Intérêts créditeurs nets	**508 011 $**	434 428 $

Les frais qui sont constatés immédiatement à titre d'intérêts créditeurs nets découlant des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme détenus à des fins de transaction s'élèvent à 2,0 millions de dollars nets (0,3 million net en 2008).

14. Frais d'administration

(milliers de dollars)	2009	2008
Personnel	**138 542 $**	120 420 $
Installations et matériel	**35 413**	26 898
Honoraires pour services professionnels	**32 756**	26 182
Déplacements et formation	**12 169**	12 938
Marketing et promotion	**7 347**	7 056
Autres	**5 152**	4 120
	231 379 $	197 614 $

15. Ajustement de juste valeur

(milliers de dollars)	2009	2008
Éléments d'actif et de passif financiers détenus à des fins de transaction	**117 627 $**	70 902 $
Relations de couverture de flux de trésorerie inefficaces	**9 672**	144
Autres placements de capital-risque détenus à la juste valeur	**1 615**	–
Cautionnements	**(10)**	(12)
Placements de capital-risque désignés comme détenus à des fins de transaction	**(6 505)**	(631)
Dette à long terme désignée comme détenue à des fins de transaction	**(124 130)**	(111 531)
	(1 731) $	(41 128) $

16. Juste valeur des instruments financiers comptabilisés à leur coût après amortissement

Méthodes d'évaluation de la juste valeur et hypothèses

La juste valeur estimative des prêts productifs à taux fixe est le produit de l'actualisation des flux de trésorerie prévus aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché en fin d'exercice pour des termes équivalents. La juste valeur estimative des prêts productifs à taux variable est présumée être égale à la valeur comptable. La provision générale pour pertes sur créances est soustraite de la juste valeur estimative des prêts productifs. La juste valeur estimative des prêts douteux est égale à leur valeur nette de réalisation, laquelle est obtenue en soustrayant la provision spécifique pour pertes sur créances de la valeur comptable des prêts douteux.

Les placements de capital-risque sous forme d'actions dans des sociétés fermées, sur lesquels la société a une influence importante, sont évalués en fonction des lignes directrices émises par l'industrie du capital de risque, à l'aide de méthodes d'évaluation fondées sur le marché. La juste valeur estimative des placements dans des dettes de capital-risque est le produit de l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours en fin d'exercice pour des termes équivalents.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est obtenue après actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt en cours en fin d'exercice pour des termes équivalents ou à l'aide des cours du marché lorsqu'ils sont disponibles.

Pour tous les autres instruments financiers comptabilisés à leur coût après amortissement, on présume que la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur en raison de la période relativement courte qui reste avant leur échéance. Cette méthode d'évaluation s'applique à la trésorerie, aux créances, aux créditeurs et charges à payer, aux intérêts courus sur les emprunts, aux autres éléments d'actif et à la dette à court terme.

Juste valeur

Le tableau ci-dessous détaille la juste valeur estimative des instruments financiers de la société qui ne se rapprochent pas des valeurs comptables présentées dans les états financiers.

	2009		2008	
(milliers de dollars)	**Valeur comptable**	**Juste valeur estimative**	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif				
Prêts nets	**16 539 551 $**	**16 899 857 $**	14 467 495 $	14 774 957 $
Placements de capital-risque – influence importante	**8 020**	**8 448**	8 086	6 111
Passif				
Dette à long terme à l'exception des billets structurés	**7 005 692**	**7 377 626**	4 128 305	4 338 844

17. Engagements, cautionnements et éventualités

Engagements – prêts et placements de capital-risque

Au 31 mars 2009, les prêts approuvés mais non décaissés totalisaient 1 883,7 millions de dollars (1 427,3 millions en 2008). Ces prêts ont été approuvés à un taux d'intérêt moyen de 3,50 p. 100 (4,35 p. 100 en 2008) et ne sont pas compris dans le solde des prêts tant qu'ils ne sont pas décaissés. La société a aussi approuvé, mais non décaissé, un montant de 1,3 million de dollars (1,3 million en 2008) en placements de capital-risque. Puisque bon nombre de ces approbations expireront ou arriveront à échéance sans qu'il n'y ait de prélèvements, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement des besoins de trésorerie futurs. Les échéances contractuelles de ces engagements ne présentent aucun risque de liquidité pour la société car elle dispose de ressources liquides suffisantes du gouvernement du Canada pour couvrir ses besoins de trésorerie futurs. Le gouvernement du Canada offre du financement à court et à long terme dans le cadre de son programme d'emprunt des sociétés d'État.

Engagements d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente, par exercice, les versements minimaux futurs qui deviendront exigibles pour les contrats de services de technologie, de location-exploitation de locaux et d'automobiles, les frais de gestion des placements et les investissements communautaires.

(milliers de dollars)	2009	
Montants exigibles :		
Moins de 1 an	**22 141**	**$**
De 1 à 2 ans	**20 530**	
De 2 à 3 ans	**11 038**	
De 3 à 4 ans	**7 658**	
De 4 à 5 ans	**5 807**	
Plus de 5 ans	**6 542**	
	73 716	**$**

Cautionnements

Dans le cours normal de ses activités, la société émet des cautionnements sous forme de lettres de crédit qui constituent des obligations d'effectuer des paiements à des tiers au nom de ses clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements nécessaires ou de respecter les autres obligations contractuelles. Le montant maximal potentiel à payer au 31 mars 2009 était de 4,8 millions de dollars (4,1 millions en 2008). Dans l'éventualité où la société serait forcée d'honorer ces lettres de crédit, elle pourrait exercer son recours sous forme de garantie contre ses clients à l'égard des paiements à verser à des tiers. Les éléments existants arriveront à échéance au cours des cinq prochains exercices, habituellement sans qu'aucun prélèvement n'ait été effectué. Au 31 mars 2009, un montant de 0,1 million de dollars (0,1 million en 2008) a été inscrit au poste des autres éléments de passif pour ces lettres de crédit.

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des accords généraux d'indemnisation. L'obligation d'indemnisation se produit généralement dans le cadre de contrats de prestation de services et d'accords d'alliance stratégique. Ainsi, la société doit, dans certaines circonstances, indemniser la contrepartie de l'accord pour les divers frais découlant de l'inexactitude de déclarations ou de l'inexécution d'engagements. La société indemnise en outre les administrateurs, les dirigeants et les employés, dans la limite prescrite par la loi et par sa loi habilitante, pour toute réclamation contre eux en raison de leur statut d'administrateur, de dirigeant ou d'employé. Comme les modalités de ces indemnisations varient, la société n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à des contreparties. La société n'a jamais eu, par le passé, à verser des paiements en vertu de ces indemnisations et éventualités. Aucun montant n'a été inclus dans les états financiers consolidés aux 31 mars 2009 ou 2008 au titre des indemnisations et des éventualités.

18. Informations supplémentaires sur l'état consolidé des flux de trésorerie

Variations des éléments d'actif et de passif d'exploitation

Le tableau ci-dessous détaille les variations des éléments d'actif et de passif d'exploitation déclarées dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

(milliers de dollars)	2009	2008
Intérêts courus sur les prêts	**12 872** $	(13 303) $
Intérêts courus sur les emprunts	**(61 187)**	23 410
Éléments d'actif liés aux dérivés	**(12 102)**	3 193
Éléments de passif liés aux dérivés	**(9 094)**	1 752
Autres	**29 305**	16 361
	(40 206) $	31 413 $

La trésorerie comprend les soldes dont la date d'échéance est de 90 jours ou moins de leur date d'acquisition :

(milliers de dollars)	2009	2008
Trésorerie	**1 193** $	(176) $
Placements temporaires	**694 727**	270 013
	695 920 $	269 837 $

19. Opérations entre apparentés

La société est apparentée à toutes les entités qui appartiennent au gouvernement du Canada, notamment les ministères, les organismes et les sociétés d'État. Des opérations avec ces entités ont été menées dans le cadre des activités normales de la société et sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie défini par les parties et auquel elles ont consenti. Ces opérations sont comprises dans les états financiers consolidés, comme suit :

(milliers de dollars)	2009	2008
Placements temporaires	**–** $	39 874 $
Intérêts courus sur les emprunts	**32 148**	20 287
Dette à court terme	**7 176 963**	3 806 419
Dette à long terme	**4 276 683**	–
Intérêts créditeurs	**126**	3 299
Intérêts débiteurs	**168 374**	20 287
Autres produits	**2**	16
Frais administratifs	**4 047**	3 815

De plus, le gouvernement du Canada garantit les emprunts de la société.

La société investit dans des titres de placement temporaire émis par le gouvernement du Canada. Les intérêts gagnés sur ces placements sont constatés au poste des intérêts créditeurs.

La société contracte des emprunts à court et à long terme auprès du gouvernement du Canada au titre du Programme d'emprunt des sociétés d'État. Les intérêts courus sur ces emprunts sont comptabilisés aux postes des intérêts courus sur les emprunts et des intérêts débiteurs respectivement.

La société administre divers programmes pour des ministères du gouvernement du Canada sur une base de recouvrement de ses coûts. Les frais d'administration pour ces services sont comptabilisés au poste des autres produits.

La société paie de nombreux autres frais administratifs d'entreprise au gouvernement du Canada. Ces coûts sont compris dans les frais d'administration.

20. Gestion du capital

Les objectifs de la société, en matière de gestion du capital, sont les suivants :

- La société doit générer un taux de rendement d'exploitation suffisant pour demeurer financièrement autonome et financer sa croissance et ses initiatives stratégiques.

- La société doit disposer de ressources suffisantes pour résister aux fluctuations du marché qui caractérisent le secteur agricole, tout en continuant d'appuyer ses clients, peu importe le cycle économique.

- La société doit respecter la convention externe imposée par la *Loi sur Financement agricole Canada*, qui plafonne le total du passif réel et du passif éventuel de la société à 12 fois ses capitaux propres. Ce plafond peut toutefois être porté à 15 fois ses capitaux propres sur approbation préalable du gouverneur en conseil.

Le capital de la société comprend la provision pour pertes sur créances, le surplus d'apport, les bénéfices non répartis et le cumul des autres éléments du résultat étendu. L'une des mesures que la société évalue est le pourcentage de l'actif qui n'a pas besoin d'être financé par des emprunts. Le tableau ci-dessous illustre le niveau de capital investi de la société et le pourcentage de l'actif brut ne nécessitant pas d'emprunts :

(milliers de dollars)	**2009**		2008	
Provision pour pertes sur créances	**558 988**	**$**	524 604	$
Surplus d'apport	**547 725**		547 725	
Bénéfices non répartis	**1 320 950**		1 131 973	
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**407 194**		97 060	
Total du capital investi	**2 834 857**	**$**	2 301 362	$
Actif brut	**18 361 691**	**$**	15 995 060	$
Capital investi, exprimé en pourcentage de l'actif brut	**15,44**	**%**	14,39	%

Limites d'emprunt

Au 31 mars 2009, le total du passif réel et du passif éventuel de la société était de 8,3 fois ses capitaux propres de 1 868,7 millions de dollars, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu (8,2 fois ses capitaux propres de 1 679,7 millions en 2008, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), ce qui se situe à l'intérieur de la limite établie en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada*.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport de la société est constitué des sommes reçues du gouvernement du Canada, moins la réaffectation de 660,6 millions de dollars effectuée au 31 mars 1998 pour éliminer son déficit cumulatif.

Au 31 mars 2009, les versements de capital reçus du gouvernement du Canada totalisaient 1 208,3 millions de dollars (1 208,3 millions en 2008). La limite législative pour la même période était de 1 250,0 millions de dollars (1 250,0 millions en 2008).

Dividende

Le 10 décembre 2008, le Conseil d'administration de la société a déclaré, compte tenu des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2008, un dividende d'un montant de 22,9 millions de dollars (5,5 millions en 2008 compte tenu des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2007) à l'actionnaire de la société, soit le gouvernement du Canada, qui a été versé le 17 mars 2009.

21. Gestion du risque

Gouvernance du risque

La société a établi un cadre de gouvernance et divers comités afin de guider la prise de décisions d'entreprise. Le Conseil d'administration est chargé de surveiller l'ensemble de ces comités qui sont chargés d'élaborer et de surveiller différents aspects des politiques et pratiques générales de la société en matière de gestion du risque financier. Ces comités font régulièrement rapport au Conseil d'administration par l'intermédiaire du PDG et du Comité exécutif, selon les besoins ou les exigences du Conseil d'administration, le plus souvent, par l'intermédiaire du Comité de vérification, du Comité des ressources humaines et du Comité de gouvernance d'entreprise du Conseil d'administration.

Le Comité de vérification aide le Conseil d'administration à s'acquitter de ses fonctions en s'assurant que la direction a cerné les risques clés et mis en place des politiques, des systèmes de contrôle et des pratiques pour gérer ces risques. Le Comité de vérification reçoit de la direction un rapport semestriel qui présente le niveau et les tendances de risque dans les principaux domaines, de même que les mesures correspondantes de gestion du risque qui ont été mises en œuvre, le tout, dans le but de fournir l'assurance que la société gère le risque de manière efficace.

Gestion du risque financier

Les principales catégories de risque financier auquel la société est exposée sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité de perte financière parce qu'un emprunteur ou une autre contrepartie n'a pas remboursé son emprunt ou n'a pu honorer ses obligations financières à l'égard de la société. Il s'agit du plus important risque auquel est exposée la société.

Gestion du risque de crédit

Il incombe principalement au Conseil d'administration de gérer le risque de crédit et de s'en remettre aux comités et divisions suivants pour gérer efficacement le risque de crédit qui a une incidence sur la société :

- Le **Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP)** a pour objet de diriger la fonction de gestion de l'actif-passif, ce qui comprend l'établissement et la tenue à jour de politiques et procédures en matière de gestion du risque du portefeuille, la direction de l'établissement des prix des prêts, l'intégration des stratégies d'entreprise et l'atteinte des cibles de rendement du portefeuille.

- Le **Comité de la politique de crédit** supervise la mise au point des politiques de prêt et veille à ce qu'elles tiennent compte de la tolérance au risque de crédit de la société, correspondent aux meilleures pratiques de l'industrie et respectent les lois et règlements fédéraux, provinciaux et régionaux.

- Le **Comité de crédit** étudie les demandes de prêts de financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire qui sont supérieures aux limites fixées, et les approuve ou les refuse.

- Le **Comité des placements en capital-risque** prend des décisions relatives à des recommandations de placement et examine le rendement des placements de capital-risque du fonds légué.

- La **Division de la gestion du portefeuille** veille à la gestion, à la conception et à l'élaboration de modèles de prêts et de modèles liés au risque de crédit, de cartes de pointage et d'outils de prêt, et émet des recommandations au Comité de gestion de l'actif-passif afin de s'assurer que ces modèles, cartes de pointages et outils permettent d'atteindre un juste équilibre entre l'atténuation du risque, la croissance et la rentabilité.

  Cette division est aussi responsable de la gestion des politiques de crédit de la société et de formuler des recommandations au Comité de la politique de crédit afin de s'assurer qu'il existe un juste équilibre entre l'atténuation du risque, la rentabilité et la croissance. De plus, cette division examine, améliore et clarifie les politiques de crédit, communique les changements au personnel et fournit des interprétations en fonction de situations de prêt générales et particulières.

  La Division de la gestion du portefeuille est responsable de l'analyse de différents secteurs, de l'économie et du portefeuille, et communique les résultats aux différents comités de gestion du risque, y compris le Comité de vérification.

- La **Division du crédit** gère le risque lié aux prêts importants et aux prêts qui dépassent le seuil de risque établi. Cette division veille à la délégation des pouvoirs liés au crédit, à la formation et à l'encadrement en crédit et à l'autorisation du crédit, notamment les recommandations au Comité de crédit.

- La **Division de l'évaluation** est chargée d'effectuer des recherches sur les ventes de biens-fonds, de maintenir des données-repères sur la valeur des terres agricoles et d'évaluer les garanties immobilières de la société en portant une attention particulière aux entreprises spécialisées et aux agroentreprises.

- La **Division du crédit spécial** assure la gestion et la résolution des comptes à risque élevé qui sont en difficulté.

- La **Division des opérations** délègue les pouvoirs de prêt et est responsable de gérer le risque de crédit des prêts du portefeuille. Les pouvoirs de prêt sont accordés en fonction de la formation en crédit suivie et des compétences acquises. Les décisions de crédit sont prises au niveau de pouvoir approprié et en fonction du montant et du risque de chaque prêt. Pendant toute la durée du prêt, le personnel des Opérations surveille étroitement le rendement des prêts et des clients. Il assure une gestion continue des comptes et procède à leur examen.

- La **Division de la trésorerie** est responsable de gérer le risque de crédit de contrepartie lié aux instruments dérivés et aux activités d'investissement. Elle fait un suivi de l'évolution des cotes de crédit et du rendement financier des contreparties.

Évaluation du risque de crédit

La Division de la gestion du portefeuille évalue le risque de crédit au niveau global et fournit des politiques en matière de risque ainsi que des outils et des modèles pour quantifier le risque de crédit et la provision pour pertes sur créances. La Division surveille également le contexte d'exploitation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de s'assurer que les politiques de prêt, les activités et la tarification de la société sont appropriées et pertinentes.

La société a recours à des politiques, processus, systèmes et stratégies pour gérer le risque de crédit de son portefeuille. Chaque exercice, la Gestion du portefeuille soumet au Conseil d'administration pour approbation sa vision du portefeuille incluant de nombreux outils, modèles et stratégies. Des cibles numériques associées à un grand nombre de ces outils sont établies chaque année dans le but de favoriser la réalisation de la vision du portefeuille. De nombreux modèles, études, validations et interprétations sont utilisés pour déterminer les cibles pour chaque outil, comme suit.

Modèle stratégique de risque de crédit

Le modèle stratégique de risque de crédit (MSRC) mesure le risque du portefeuille en évaluant le risque de transaction lié aux prêts particuliers et aux clients, le risque inhérent aux secteurs et aux champs d'activité auxquels la société accorde des prêts et la concentration de prêts par secteur, champ d'activité ou petit groupe de grands emprunteurs.

Il y a trois fourchettes possibles de pointages pour le MSRC, chacune correspondant à une stratégie de risque de crédit.

- Prudente (maximise la qualité du portefeuille)
- Gérée (équilibre la qualité et la croissance du portefeuille)
- Dynamique (maximise la croissance)

La société vise la fourchette « gérée » (un pointage de 51 à 70). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la société a obtenu un pointage moyen de 56,60.

Plan de diversification du portefeuille

Le plan de diversification du portefeuille détermine la composition optimale du portefeuille sur cinq exercices grâce à un équilibre entre la rentabilité et le risque, tout en tenant compte de différentes contraintes de croissance. Le plan de diversification du portefeuille permet d'établir des plages de cibles et des options d'ajustement pour les éléments suivants :

- diversification dans tous les secteurs, toutes les régions géographiques et tous les champs d'activité
- limites de risque du client et pouvoirs d'approbation
- position de risque maximale pour les petites entreprises spécialisées dans des marchés à créneaux
- évaluation du risque et cibles de tarification pour les nouveaux prêts

La société est actuellement en voie d'atteindre les plages de cibles définies dans le plan sur cinq exercices.

Système de pointage et de tarification du risque

Le système de pointage et de tarification du risque (SPTR) est utilisé pour évaluer le risque et pour fixer le prix des prêts du portefeuille de prêts de la société. L'évaluation du risque, qui est basée sur le client, le prêt et le secteur, permet d'obtenir un pointage entre 400 et 999 points. Chaque pointage se traduit en un risque de défaut. Plus le pointage est élevé, plus le risque de défaut est bas.

Le pointage SPTR est basé sur des caractéristiques qui sont regroupées sous quatre principaux thèmes :

- cote de crédit et habitudes de paiement du client
- ratios financiers du client
- expérience du client en affaires
- activité principale du client

Le SPTR évalue différemment chaque caractéristique pour arriver à un pointage SPTR final. Ces évaluations sont fondées sur l'expérience historique de la société et sont établies de façon à maximiser la capacité du système à prévoir la probabilité de défaut de paiement.

Le pointage de risque cible pour le portefeuille de la société, en ce qui concerne les nouveaux prêts, est de 770. Le pointage de risque actuel du portefeuille pour les nouveaux prêts est de 790 et le pointage de risque général du portefeuille est de 799.

Modèle de provision pour pertes sur créances

Le Modèle de provision pour pertes sur créances estime les pertes au portefeuille de prêts qui découlent du risque de crédit. Ce modèle comprend deux composantes : la composante spécifique et la composante générale. Le modèle utilise les critères suivants pour déterminer la provision spécifique pour pertes sur créances pour les prêts non productifs :

- un montant supérieur à 500 $ est en souffrance pendant 90 jours ou plus
- la garantie est insuffisante pour recouvrer complètement les montants impayés

La composante générale du modèle de provision pour pertes sur créances est basée sur l'évaluation de prêts qui présentent au moins une des trois caractéristiques des prêts douteux :

- un montant égal ou supérieur à 500 $ est en souffrance, mais non depuis plus de 90 jours
- les modalités du prêt sont modifiées au cours de la dernière année
- le pointage SPTR baisse de 15 points ou plus au cours de la dernière année

La provision générale est également basée sur les pertes qui ont été subies mais qui ne se sont pas encore concrétisées. Les données historiques indiquent l'existence d'une période d'émergence allant de la constatation de la détérioration à son effet sur le portefeuille. À compter de la période d'émergence, on utilise les taux de migration pour déterminer les pertes subies qui ne sont pas encore apparentes. Les deux composantes du modèle de provision pour pertes sur créances tiennent compte de la position de garantie pour évaluer le montant requis de provision pour pertes sur créances.

Tous les mois, le Comité de gestion de l'actif-passif reçoit un rapport illustrant les différentes mesures utilisées pour évaluer le risque de crédit du portefeuille de façon générale, selon le secteur et le champ d'activité. Le tableau ci-dessous détaille les mesures macroéconomiques incluses dans le rapport qui sont utilisées pour démontrer la santé du portefeuille.

	2009		2008	
Ratio prêt-garantie moyen pondéré (prêts garantis)	**57,5**	**%**	57,2	%
Prêts sans garantie en pourcentage de l'encours total	**2,6**	**%**	1,4	%
Montant en souffrance en pourcentage de l'encours total	**2,7**	**%**	2,9	%
Prêts ajustés au cours des 12 derniers mois en pourcentage de l'encours total	**3,7**	**%**	4,7	%

Garanties

La société atténue son risque de crédit au moyen de politiques et de pratiques relatives aux exigences de garantie. La politique de crédit établit les lignes directrices et les normes relatives aux garanties. La société surveille le portefeuille en examinant le ratio prêt-garantie pour l'ensemble des prêts du portefeuille ainsi que par secteur. Après la comptabilisation initiale d'un prêt, la juste valeur de la garantie est établie à l'aide de techniques d'évaluation couramment utilisées pour des actifs correspondants. Par la suite, la juste valeur est ajustée en fonction du prix du marché ou d'indices pour des actifs similaires à des intervalles prescrits, conformément à la politique. La garantie obtenue est généralement constituée de biens-fonds, de quotas ou de matériel, selon l'objet du prêt.

Engagements de prêts

Les engagements de crédit représentent la part inutilisée des approbations de crédit sous forme de prêts, de cautionnements ou de lettres de crédit. Quant au risque de crédit, la société est potentiellement exposée à des pertes correspondant à la valeur totale des engagements inutilisés. Consultez la note 17 pour obtenir plus de détails sur les engagements de crédit de la société.

Position de risque maximale avant l'obtention d'une garantie ou avant l'ajout d'autres améliorations au dossier de crédit

(milliers de dollars)	2009		2008	
Éléments d'actif figurant au bilan :				
Placements temporaires	**43 916**	$	478 635	$
Créances	**6 116**		10 424	
Éléments d'actif liés à des dérivés	**352 224**		111 649	
Prêts	**16 539 551**		14 467 495	
Placements de capital-risque	**61 875**		54 496	
Autres éléments d'actif	**2 810**		2 463	
Éléments d'actif hors bilan :				
Cautionnements financiers	**4 782**		4 064	
Engagements de prêt	**1 883 726**		1 426 720	
Engagements de placement de capital-risque	**1 300**		1 300	
	18 896 300	$	16 557 246	$

Le tableau précédent représente le pire des scénarios quant à la position de risque de crédit de la société à la fin de l'exercice, sans tenir compte des garanties détenues ni d'autres améliorations apportées au dossier de crédit. Dans le cas des actifs figurant au bilan, le risque d'exposition indiqué est basé sur les valeurs comptables nettes inscrites au bilan. Dans le cas des éléments hors bilan, le risque d'exposition représente le montant maximal que la société devrait payer si ces éléments devenaient exigibles.

Prêts

Prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux

La qualité de crédit des prêts qui sont ni en souffrance ni douteux peut être évaluée à l'aide des pointages SPTR de la société. Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de l'encours total des prêts ni en souffrance ni douteux pour chaque fourchette de pointage SPTR.

	2009		2008	
Pointages SPTR				
400-650	**0,8**	%	1,0	%
651-769	**21,4**	%	21,8	%
770-850	**60,1**	%	61,6	%
851-999	**17,7**	%	15,6	%
	100,0	%	100,0	%

La plupart des pointages SPTR sont mis à jour chaque mois. Dans le cas de certains types de prêts, différents processus d'approbation et de gestion du crédit sont utilisés et ces prêts représentent moins de 1 p. 100 du portefeuille total.

Prêts en souffrance qui ne sont pas douteux

Un prêt est considéré en souffrance lorsqu'un client n'a pas effectué de paiement avant la date d'échéance contractuelle. Les prêts en souffrance depuis moins de 90 jours ne sont pas considérés douteux, sauf indication contraire. En outre, les prêts en souffrance de 90 jours ou plus ne sont pas considérés douteux si la société détient une garantie suffisante et si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les mesures de recouvrement mènent à un remboursement total. Plus longue est la période pendant laquelle le compte du client est en souffrance et que les intérêts continuent de courir, plus le risque augmente que le montant recouvrable de la valeur de la garantie sera inférieur à la valeur comptable du prêt. Le tableau ci-dessous détaille les montants bruts des prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux.

(milliers de dollars)	2009		2008	
En souffrance :				
Jusqu'à 30 jours	**64 754**	$	76 773	$
De 31 à 60 jours	**76 014**		40 502	
De 61 à 89 jours	**53 715**		34 519	
90 jours ou plus	**78 353**		94 016	
	272 836	$	245 810	$

Prêts renégociés

Les activités de renégociation comprennent des modifications au calendrier de remboursement et des options de report de paiements. Le montant des prêts renégociés qui seraient autrement considérés en souffrance ou douteux est de 635,7 millions de dollars (696,7 millions en 2008).

Biens-fonds acquis

En 2009, la société a acquis des biens-fonds de clients en règlement de prêts d'une valeur comptable de 2,3 millions de dollars (2,5 millions en 2008). Les biens-fonds acquis sont vendus aussitôt que possible et le produit est utilisé pour réduire le solde impayé du prêt du client.

Risque de crédit de contrepartie : instruments dérivés et placements temporaires

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles envers la société. Pour atténuer ce risque, la société se conforme aux lignes directrices émises par le ministre des Finances à cet égard, en ne transigeant qu'avec des établissements financiers ayant une cote de crédit élevée, en fonction des cotes de crédit publiées par des bureaux de crédit externes. Le risque de crédit de contrepartie est géré par l'application des lignes directrices sur le risque de crédit de contrepartie de la société qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et qui précisent la position de risque maximale à laquelle la société peut s'exposer pour chaque niveau de cote de crédit.

Dans le cours normal de ses activités, la société obtient des garanties dans le cadre de certaines opérations afin de réduire son exposition au risque de crédit de contrepartie. La société est généralement autorisée à vendre, céder, investir ou donner en gage la garantie obtenue, conformément aux conditions habituelles et courantes en ce qui a trait aux opérations ordinaires sur instruments dérivés.

L'obligation de la contrepartie peut se réaliser lorsqu'un écart de devise ou d'intérêt lié au marché se produit, entraînant des gains non réalisés pour la société. Ces gains non réalisés créent des justes valeurs positives pour les instruments dérivés concernés. La position de risque de crédit de la société ne correspond pas au plein montant de référence des contrats d'instrument dérivé, mais plutôt au coût de remplacement potentiel si la contrepartie se trouvait en défaut. De plus, l'atténuation du risque de crédit ordinaire, par l'entremise des accords de compensation prévus à la convention-cadre de l'International Swap and Derivative Association (ISDA), permet à la fois de liquider et de déterminer la position-titres nette de la contrepartie en cas de défaut. La société a également prévu une annexe à la convention-cadre conclue avec la plupart de ses contreparties. Ces annexes s'ajoutent à la convention-cadre et précisent les conditions de la prise d'une garantie par la société, au cas où la position de risque de crédit de la contrepartie dépasserait le seuil convenu. Quant aux opérations sur dérivés, dans les cas où des annexes à l'entente-cadre (CSA) ont été mises en place avec les contreparties, la contrepartie doit recevoir une cote de crédit minimale à long terme de « A– » d'au moins deux agences de notation externes (S&P, Moody's ou DBRS). Consultez les notes 4 et 11 pour obtenir plus de détails sur la quantification du risque de crédit de contrepartie.

Le Comité de gestion de l'actif-passif et le Conseil d'administration ont établi une politique de placement qui fixe les cotes de crédit minimales pour les placements temporaires et qui limitent la taille et la composition du portefeuille global de placements. Dans le cas de placements temporaires dont l'échéance est d'un an ou moins, les contreparties doivent recevoir une cote de crédit minimale à court terme de A1+/R1-faible/P-1 d'au moins deux agences de notation externes. Ces cotes de crédit détermineront la valeur nominale maximale des placements par contrepartie.

Étant donné la situation financière mondiale et son incidence sur le marché actuel, le risque de crédit de contrepartie est devenu un risque plus important pour la société. Elle a mis en place des contrôles et des politiques pour se protéger et pour minimiser les pertes en cas de défaut de la part des contreparties. La Division de la trésorerie examine régulièrement les cotes de crédit et le rendement financier des contreparties et fait des recommandations au Comité de gestion de l'actif-passif et au Conseil d'administration concernant des changements à apporter aux politiques.

Placements de capital-risque

La société est exposée à un risque de crédit dans le cadre de ses placements de capital-risque. La société gère le risque de crédit en planifiant de façon réfléchie, en établissant des critères de placement stricts, en abordant les occasions de placement en faisant preuve de diligence raisonnable et en menant ses activités en respectant les politiques de placement approuvées par le Conseil d'administration. Le Comité des placements en capital-risque examine régulièrement la situation financière des entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque.

b) Risque de marché

Le risque de marché correspond à la possibilité que la société essuie une perte en raison de variations négatives aux facteurs de marché sous-jacents, dont les taux d'intérêt et de change associés aux placements.

La société s'est donné des politiques et limites en matière de risque de marché afin de s'assurer d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change et d'en faire rapport au bon moment. Les politiques liées au risque de marché sont examinées régulièrement par le Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) et approuvées par le Conseil d'administration. Les politiques et processus de la société sont fondés sur les meilleures pratiques de l'industrie et les lignes directrices du ministère des Finances en matière de gestion du risque. La Trésorerie a la responsabilité de mettre en œuvre les directives de gestion du risque de marché. Elle rend compte de ses activités et des positions de l'actif-passif régulièrement au CGAP et au Conseil d'administration.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'incidence possible d'un impact défavorable sur les bénéfices de la société et sa valeur économique en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt découle de la non-concordance entre les actifs, les passifs et les options intégrées. Il y a non-concordance des taux d'intérêt en raison de différences sur le plan des dates d'échéance et de retarification, des actifs résiduels financés par capitaux propres et de données de référence différentes pour les taux d'intérêt de certains éléments d'actif et de passif. Les options intégrées sont des options que comportent les prêts à taux fixe avec option de report de capital, privilège de paiement par anticipation et de garantie du taux d'intérêt des engagements de prêt.

L'exposition au risque de taux d'intérêt est surveillée principalement au moyen d'un modèle de gestion de l'actif-passif. Chaque mois, divers scénarios sont produits afin d'analyser la sensibilité des intérêts créditeurs nets et de la valeur marchande aux variations des taux d'intérêt et des hypothèses relatives au bilan. Le modèle de gestion de l'actif-passif est contre-vérifié et validé afin d'assurer que la logique et les hypothèses sur lesquelles il repose soient raisonnables lorsqu'elles sont comparées aux résultats réels.

La gestion du risque lié au taux d'intérêt est régie par une politique, selon des limites définies fondées sur l'impact d'une variation de 2 p. 100 des taux d'intérêt. Selon la limite définie pour la variabilité des intérêts créditeurs nets, ceux-ci ne devraient pas diminuer de plus de 10 p. 100 au cours des 12 prochains mois. Selon la deuxième limite définie, la valeur marchande des capitaux propres dans le portefeuille ne doit pas diminuer de plus de 1 p. 100 de l'actif pour une variation soutenue et immédiate de 2 p. 100 du niveau des taux d'intérêt et de la structure des termes. Compte tenu de la situation financière de la société au 31 mars 2009, une variation soutenue et immédiate de 2 p. 100 des taux d'intérêt, quels que soient le terme et la courbe de rendement, aurait les effets suivants sur les intérêts créditeurs nets et sur la valeur marchande des capitaux propres dans le portefeuille (au cours des 12 prochains mois).

	Effet d'une	
(milliers de dollars)	hausse de 2 %	baisse de 0,4 % (a)
Variabilité des intérêts créditeurs nets	1 356 $	(389) $
Limite	62 959	(62 959)
Variabilité de la valeur marchande des capitaux propres dans le portefeuille	(116 300)	21 800
Limite	(178 027)	178 027

(a) Le plus faible taux des courbes de rendement utilisé dans le modèle est de 0,4 % afin d'éviter des taux négatifs.

La société a défini une troisième limite pour son exposition au risque d'engagement, c'est-à-dire au risque que les taux d'intérêt augmentent après que la société se soit engagée envers le client à un taux d'intérêt moins élevé. Selon la politique, la baisse de la valeur marchande des garanties de taux d'intérêt sur les nouveaux prêts et les renouvellements de prêt ne doit pas représenter plus de 0,5 p. 100 des capitaux propres pour une hausse de 0,5 p. 100 des taux. La réduction nette de la valeur marchande des prêts non décaissés, en cas de hausse du taux de 0,5 p. 100, était de 2,6 millions de dollars au 31 mars 2009, soit à l'intérieur de la limite de 11,4 millions établie dans la politique.

Le tableau ci-dessous résume le risque de taux d'intérêt de la société en fonction de l'écart entre la valeur comptable de l'actif, du passif et des capitaux propres, regroupés selon les dates contractuelles de révision des taux ou d'échéance, en prenant la plus près des deux, et la sensibilité aux taux d'intérêt. Dans le cours normal de leurs activités, les emprunteurs remboursent fréquemment leurs prêts par anticipation, en partie ou en totalité, avant la date d'échéance contractuelle.

(milliers de dollars)	Immédiatement sensible au taux d'intérêt	3 mois ou moins	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Total
Actif							
Trésorerie	– $	694 687 $	– $	– $	– $	1 233 $	695 920 $
Rendement (1)		0,56 %					
Placements temporaires	–	43 905	–	–	–	11	43 916
Rendement (1)		0,86 %					
Éléments d'actif liés à des dérivés (3)	–	–	–	–	–	352 224	352 224
Prêts nets	9 640 484	533 033	1 174 544	4 546 473	826 194	(181 177)	16 539 551
Rendement (1)	3,28 %	6,35 %	6,45 %	6,26 %	6,38 %		
Placements de capital-risque	3 524	1 888	4 300	14 701	–	37 462	61 875
Rendement (1)	10,93 %	9,32 %	15,70 %	9,62 %			
Autres	–	–	–	–	–	109 217	109 217
Total de l'actif	9 644 008 $	1 273 513 $	1 178 844 $	4 561 174 $	826 194 $	318 970 $	17 802 703 $
Passif							
Emprunts non structurés	– $	9 793 502 $	373 842 $	2 874 709 $	2 063 352 $	(799) $	15 104 606 $
Rendement (1)		0,65 %	3,26 %	3,30 %	4,30 %		
Emprunts structurés	–	13 459	–	15 186	203 877	8 266	240 788
Rendement (1)		3,34 %		5,72 %	3,29 %		
Total des emprunts	–	9 806 961	373 842	2 889 895	2 267 229	7 467	15 345 394
Intérêts courus sur les emprunts	–	–	–	–	–	89 769	89 769
Éléments de passif liés à des dérivés (2) (3)	525 000	1 391 168	–	(11 286)	(1 904 882)	676	676
Rendement (1)	0,50 %	0,82 %		5,77 %	4,34 %		
Autres	–	–	–	–	–	90 995	90 995
Capitaux propres	–	–	–	–	–	2 275 869	2 275 869
Total du passif et des capitaux propres	525 000 $	11 198 129 $	373 842 $	2 878 609 $	362 347 $	2 464 776 $	17 802 703 $
Écart total 2009	9 119 008 $	(9 924 616) $	805 002 $	1 682 565 $	463 847 $	(2 145 806) $	– $
Écart total cumulatif 2009	9 119 008 $	(805 608) $	(606) $	1 681 959 $	2 145 806 $	– $	– $
Écart total 2008	1 341 244 $	(1 837 284) $	107 023 $	1 873 422 $	488 203 $	(1 972 608) $	– $
Écart total cumulatif 2008	1 341 244 $	(496 040) $	(389 017) $	1 484 405 $	1 972 608 $	– $	– $

(1) Représente le rendement moyen pondéré, selon la date d'échéance ou de révision du taux contractuel la plus près.

(2) Représente les montants de capital théorique sur les swaps indexés à un jour (OIS), sur les swaps de taux fixe à recevoir et à payer et les swaps de billets structurés.

(3) Les montants théoriques des instruments dérivés dont la juste valeur est positive ont été déduits du montant théorique des instruments dérivés dont la juste valeur est négative et sont compris au poste des éléments de passif liés aux dérivés.

Rissque de change

La société est exposée à un risque de taux de change en raison des différences quant aux montants et aux échéances des éléments d'actif libellés en devises et des flux de trésorerie liés au passif. L'exposition au risque de change est minimisée en appariant les prêts en devises à des emprunts en devises. Ce risque ne peut être entièrement couvert parce que les éléments d'actif sont des prêts amortis et les éléments de passif sont des obligations à escompte, ce qui crée une non-concordance des échéances du capital et des flux de trésorerie liés aux intérêts.

La société a d'ailleurs pour politique d'atténuer le risque de taux de change. Tous ses emprunts en devises sont pleinement protégés par des opérations de couverture effectuées à l'émission, sauf si la dette libellée en devises sert à financer un élément d'actif de même devise. Selon la politique, la limite fixée par le Conseil d'administration quant au taux de couverture pour le financement en devises relativement aux éléments d'actif en devises est une plage allant de 90 p. 100 à 110 p. 100. Au 31 mars 2009, le ratio de la société se situait à 98,9 p. 100.

Instruments dérivés

La société utilise les instruments dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt et les risques de change. Les instruments dérivés modifient le profil de risque du bilan en réduisant la non-concordance des éléments d'actif et de passif de manière à ce que le risque de taux d'intérêt et de change soit géré conformément aux limites de la politique.

Lorsque des opérations sur dérivés sont admissibles à la comptabilité de couverture, les dérivés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont comptabilisés tel que décrit à la note 2. Les opérations sur dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont considérés des couvertures économiques. Les dérivés procurant une couverture économique peuvent entraîner l'instabilité du bénéfice net étant donné que les éléments couverts sont comptabilisés selon la méthode du coût après amortissement; il est probable que cette instabilité ne soit pas représentative du risque global.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que la société accuse une perte financière si elle ne répond pas à la demande de financement ou si elle ne parvient pas à financer ses obligations, à prix raisonnable, à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Dans le cadre de ses activités de gestion des liquidités, la société mesure, prévoit et gère ses flux de trésorerie. Son objectif vise à maintenir des ressources liquides suffisantes pour répondre aux besoins des clients et couvrir les besoins d'exploitation.

La société gère ses liquidités par les moyens suivants :

- portefeuille de placements liquides : Au 31 mars 2009, la société disposait de 739,8 millions de dollars en trésorerie et en placements temporaires (748,5 millions au 31 mars 2008)
- accès à du financement à court terme : Le financement par l'entremise du Programme d'emprunt des sociétés d'État et des marchés financiers assurent à la société les liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins quotidiens d'encaisse
- accès à une marge de crédit d'exploitation de 30 millions de dollars

22. Informations sectorielles

La société est organisée et gérée comme une entreprise qui œuvre dans un seul secteur, soit le financement agricole. On considère que ses activités d'exploitation visent un seul secteur aux fins de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Tous les produits de la société sont gagnés exclusivement au Canada. Aucun client ne détient, à lui seul, plus de 10 p. 100 des prêts ou des intérêts créditeurs de la société.

23. Chiffres correspondants

On a reclassé certains chiffres correspondants de l'exercice 2008 afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2009.

Bureaux de FAC

Colombie-Britannique
Abbotsford, Dawson Creek, Duncan, Kelowna, Surrey

Alberta
Barrhead, Brooks (S), Calgary, Camrose, Drumheller, Edmonton, Falher, Grande Prairie, LaCrete (S), Leduc, Lethbridge, Lloydminster, Medicine Hat, Olds, Red Deer, Stettler (S), Stony Plain, Vegreville, Vermilion, Westlock

Saskatchewan
Assiniboia, Carlyle, Humboldt, Kindersley, Moose Jaw, Moosomin (S), North Battleford, Prince Albert, Regina, Rosetown, Saskatoon, Swift Current, Tisdale, Weyburn, Wynyard (S), Yorkton

Manitoba
Arborg, Brandon, Carman, Dauphin, Killarney (S), Morden, Neepawa, Portage la Prairie, Shoal Lake (S), Steinbach, Stonewall (S), Swan River, Virden, Winnipeg (S)

Ontario
Barrie, Campbellford, Chatham, Clinton, Embrun, Essex, Guelph, Kanata, Kingston, Lindsay, Listowel, London, North Bay, Oakville, Owen Sound, Simcoe, Stratford, Vineland, Walkerton, Woodstock, Wyoming

(S) Bureau satellite – heures réduites

Québec
Alma, Drummondville, Gatineau, Granby, Joliette, Québec, Rivière-du-Loup, Salaberry-de-Valleyfield, Sherbrooke, Saint-Georges-de-Beauce, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Victoriaville

Nouveau-Brunswick
Grand-Sault, Moncton, Sussex, Woodstock

Terre-Neuve-et-Labrador
Mount Pearl

Nouvelle-Écosse
Kentville, Truro

Île-du-Prince-Édouard
Charlottetown, Summerside

Siège social
1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : 306-780-8100
Télécopieur : 306-780-5167

Logiciels de gestion FAC
1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
1-800-667-7893
Téléphone : 306-721-7949
Télécopieur : 306-721-1981

Investissement FAC
1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : 306-780-5708
Télécopieur : 306-780-8757

Relations – gouvernement et industrie
Édifice Sir John Carling, pièce 841
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone : 613-993-9897
Télécopieur : 613-993-9919

www.fac.ca
csc@fac-fcc.ca

Numéro sans frais
heures de service prolongées : 1-888-332-3301

Les opérations de capital-risque de FAC sont effectuées par Avrio Ventures

AVRIO VENTURES

www.avrioventures.com | info@avrioventures.com

Calgary
Crowfoot Business Centre
600 Crowfoot Crescent NO
bureau 235
Calgary (Alberta) T3G 0B4
Téléphone : 403-215-5490
Télécopieur : 403-215-5495

Toronto
36, rue Toronto
bureau 850
Toronto (Ontario) M5C 2C5
Téléphone : 416-364-8122

Montréal
1155, boulevard René-Lévesque O
bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 2K4
Téléphone : 514-868-1079

Glossaire

Actifs financiers classés comme disponibles à la vente
Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés considérés comme disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés comme des prêts ou créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance ou des actifs détenus à des fins de transaction.

Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction
Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont essentiellement acquis ou engagés à des fins de vente ou de rachat à court terme; ou font partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et pour lesquels il semble y avoir une tendance réelle de prise de bénéfices à court terme; ou sont des instruments dérivés, à l'exception d'instruments dérivés utilisés dans des opérations de couverture réelles; ou sont des instruments financiers considérés comme détenus à des fins de transaction au moment de leur constatation initiale.

Agri-production
(voir Financement de la production primaire)

Agri-valeur
(voir Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire)

Alliance
Relation d'affaires, établie par contrat, entre FAC et un autre organisme agricole ou financier, dans le but de mettre en commun les points forts et ainsi, d'offrir des services plus complets aux clients.

Autres éléments du résultat étendu
Gains et pertes non réalisés à cause de variations de la juste valeur temporairement constatées dans une section autre que le bénéfice net appelée Autres éléments constitutifs du résultat étendu, de la rubrique Avoir de l'actionnaire.

Cadre des emprunts des sociétés d'État
Prêts directs à la société consentis par le gouvernement fédéral.

Capital non échu (CNÉ)
Le solde de capital exigible de l'ensemble des prêts. Le CNÉ sert à évaluer la croissance des différents champs d'activité, régions géographiques et secteurs de production. Il exclut, entre autres, les montants en souffrance et l'intérêt couru qui entrent dans le calcul de l'encours des prêts.

Charge pour pertes sur créances
La charge pour pertes sur créances est imputée à l'état des résultats et correspond au montant requis pour ramener la provision pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction.

Contrepartie
Partie correspondante de l'opération financière, habituellement une autre institution financière.

Cote de crédit
Classification du risque de crédit fondée sur les ressources financières d'une entreprise, ses antécédents de remboursement et ses responsabilités antérieures à l'égard des dettes contractées.

Couverture
Technique de gestion du risque qui permet à une entité de se protéger contre une fluctuation négative des cours, des taux d'intérêt ou des devises. Les risques peuvent être éliminés ou réduits par l'établissement de positions symétriques ou par des positions d'atténuation du risque.

Décaissements nets
Montant des fonds décaissés par rapport aux prêts approuvés, sauf les prêts FAC existants qui ont été refinancés.

Droits variables
Droits qui sont conférés par un contrat, une participation au capital ou toute autre participation financière dans une entité et qui varient en fonction des fluctuations de la juste valeur de l'actif net de l'entité.

Entité à détenteurs de droits variables
Entité qui, de par sa structure, n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour financer ses activités sans faire appel à un soutien financier supplémentaire sous forme de dette subordonnée ou dans laquelle les investisseurs en capital-risque n'ont pas une participation financière suffisante pour en avoir le contrôle.

Entreprise à valeur ajoutée
Entreprise agricole qui produit, transporte, entrepose, distribue, transforme ou crée de la valeur ajoutée en amont ou en aval de la production primaire (du côté des intrants ou des extrants).

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire
Le financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire fait référence aux clients du secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire qui ont un prêt de FAC et comprend les fournisseurs et les transformateurs qui vendent leurs produits aux producteurs primaires, qui achètent les produits de ces derniers et qui leur offrent des services. Il s'agit entre autres de fabricants et vendeurs d'équipement, de fournisseurs d'intrants, de grossistes, d'entreprises de marketing et de transformateurs.

Financement de la production primaire
Le financement de la production primaire fait référence aux clients de ce secteur qui ont un prêt de de FAC et comprend les exploitations agricoles qui produisent des matières premières, notamment des cultures, du lait, des fruits, des légumes, du porc, du bœuf, de la volaille, des moutons et d'autres animaux. Le financement de la production primaire comprend en outre, sans s'y limiter, les vignobles, les serres, les exploitations forestières (la culture, la production et la coupe d'arbres), les exploitations aquicoles (l'élevage de poissons dans l'océan ou dans les eaux continentales) et les fermes d'agrément.

Gestion du risque d'entreprise
Équilibre entre les activités qui impliquent la prise de risques et les pratiques de gestion du risque dans le contexte de l'exécution de la stratégie d'entreprise et de l'atteinte des buts et des objectifs d'affaires.

Intérêts créditeurs
Revenus gagnés sur les prêts, l'encaisse et les placements.

Intérêts créditeurs nets (ICN)
Différence entre les intérêts réalisés sur les éléments d'actif (p. ex., prêts et valeurs mobilières) et les intérêts payés sur les emprunts.

Intérêts débiteurs
Dépenses liées aux dettes contractées par la société.

Instrument dérivé intégré
Un instrument dérivé intégré est une composante d'un instrument hybride (composé) qui comprend également un contrat hôte non dérivé, ce qui a pour effet qu'une partie des flux de trésorerie de l'instrument composé fluctuent d'une manière semblable à un instrument dérivé autonome.

Instrument financier dérivé
Instrument financier dont la valeur est déterminée et dérivée d'après un prix, un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice des prix sous-jacent. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet de transférer, modifier ou réduire le risque réel ou prévu qui est attribuable à des fluctuations de taux d'intérêt et de taux de change. Parmi les différents types de contrats de produits dérivés, il y a les swaps de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats à terme.

Juste valeur
Le montant qu'un tiers indépendant paierait ou recevrait pour acheter ou vendre un instrument financier sur le marché. Il est possible d'estimer cette valeur à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie, ajustée au risque.

Levier financier
Rapport entre le total des emprunts et les capitaux propres d'une entreprise.

Marge d'intérêt nette
Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif total moyen.

Méthode du taux effectif
La méthode du taux effectif consiste à calculer le coût après amortissement d'un actif ou d'un passif financier et à répartir les intérêts créditeurs ou les intérêts débiteurs durant la période correspondante.

Modèle stratégique de risque de crédit (MSRC)
Outil servant à mesurer le risque global du portefeuille, qui tient compte de l'impact des priorités d'entreprise, de la culture du crédit, de la stratégie liée au risque et des mécanismes de contrôle du risque.

Montant nominal de référence
Dans un contrat visant des instruments dérivés, valeur théorique servant de référence au calcul de l'intérêt et des autres paiements. Aux termes du contrat, il n'y a habituellement pas échange du montant nominal.

Montants en souffrance
Les montants en souffrance comprennent tous les comptes en souffrance, y compris les prêts douteux bruts, supérieurs à 500 $.

Option sur taux d'intérêt
Un droit, et non une obligation, de payer ou de percevoir un taux d'intérêt déterminé sur un montant nominal de référence pendant une période convenue.

Paiements anticipés
Les paiements anticipés sont des versements non prévus au calendrier de remboursement qui sont effectués avant l'échéance du terme.

Point de base
Un centième de point de pourcentage. Le point de base sert à décrire le taux d'intérêt applicable ou le rendement d'un placement (par exemple, 1 point de base = 0,01 p. 100).

Prêt douteux
Prêt pour lequel, de l'avis de la direction, il n'est plus raisonnable de croire que le capital et les intérêts au complet pourront être perçus dans un délai raisonnable. Tout prêt dont les paiements accusent un retard de 90 jours est aussi classé douteux s'il n'est pas entièrement garanti.

Provision pour pertes sur créances
Meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables au portefeuille de prêts. Au bilan, les provisions sont comptabilisées à titre de déductions aux prêts.

Ratio d'efficience
Mesure servant à déterminer à quel point l'utilisation des ressources est efficace pour générer des revenus. Il correspond aux charges d'administration exprimées en pourcentage des produits. Les charges d'administration comprennent l'ensemble des frais d'administration moins les charges relatives au programme d'investissement en agriculture, et les produits comprennent les intérêts créditeurs nets, les produits d'assurance nets et les autres produits.

Ratio de levier
Niveau de dette exprimée en dollars de dette contractée pour chaque dollar d'avoir avant les autres éléments constitutifs du résultat étendu.

Rendement des capitaux propres
Ratio égal au quotient du bénéfice net et de l'avoir moyen, avant les autres éléments constitutifs du résultat étendu. Il est exprimé en pourcentage.

Responsabilité sociale d'entreprise
La responsabilité sociale d'entreprise est une question d'accessibilité et de responsabilité et consiste à poursuivre, de façon transparente, des objectifs d'entreprise à long terme d'une façon qui permet d'équilibrer la prise de décisions, le comportement et le rendement d'entreprise avec les valeurs, les normes et les attentes en constante évolution de la société.

Risque de change
Risque de perte financière attribuable à un comportement défavorable des devises.

Risque de contrepartie
Risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations selon les termes du contrat ou de la transaction.

Secteur de production
Type particulier de production agricole; par exemple, lait, cultures commerciales, bovins, etc.

Stratégie de soutien à la clientèle
Plans élaborés afin d'aider de façon proactive les clients qui pourraient avoir de la difficulté à rembourser leur prêt pendant un repli économique dans un segment particulier de l'industrie agricole. Les plans individuels peuvent comprendre des paiements différés ou des calendriers de remboursement flexibles.

Swaps de taux et de devises
Ententes contractuelles en vertu desquelles les parties nommées s'engagent à échanger des devises ou des paiements d'intérêt sur des montants nominaux de référence pendant une période donnée.

Système de pointage et de tarification du risque (SPTR)
Outil servant à évaluer le type de risque de chaque prêt et contrat de crédit-bail et son impact potentiel et à fixer les taux de façon à couvrir adéquatement le risque inhérent du portefeuille de FAC.

Taux de renouvellement des prêts
Ratio égal au quotient des montants de capital renouvelés et des montants de capital arrivés à échéance.

Valeur marchande de l'avoir au portefeuille (VMAP)
Valeur actualisée nette de la différence entre la valeur des éléments d'actif et des éléments de passif. Elle sert à déterminer la sensibilité de la valeur économique nette de la société à la variation des taux d'intérêt.

Financement agricole Canada

Pour l'avenir de l'agroindustrie